David Dierickx

NOVIS

FRANCE 1890



Jeu de Rôle

Table des Matières

Avant-propos

I. Situation politique à la fin du XIX^{ème} siècle

1°) France
2°) Europe 1890-1900
3°) L'Empire colonial Français

II. Société

1°) Eléments de compréhension génériques
2°) Pouvoir politique
 a) Présidents de la République Française
 b) Président du conseil
3°) Quelques crises célèbres de la III^{ème} République
4°) La Presse Française de 1892

III. Les Armes

IV. Les Véhicules


JDR
NOVIS

Avant propos

*Ce livret est destiné à permettre le jeu dans le cadre de la France de la III*ème *République, plus précisément vers l'année 1890.*

C'est l'époque du scandale du Panama, mais également de l'affaire Dreyfuss. C'est aussi le rapprochement entre la France et la Russie…

Les années 1890 couvrent la période de 1890 à 1899, en pleine Belle Époque. La guerre sino-japonaise de 1894-1895 et la guerre hispano-américaine de 1898 marquent l'accession du Japon et des Etats-Unis au rang des grandes puissances mondiales.

Bonne lecture.

David Dierickx




JDR
NOVIS

I. Situation politique à la fin du XIX^{ème} siècle

1°) France

En 1890 la France est quasiment la seule République d'Europe.

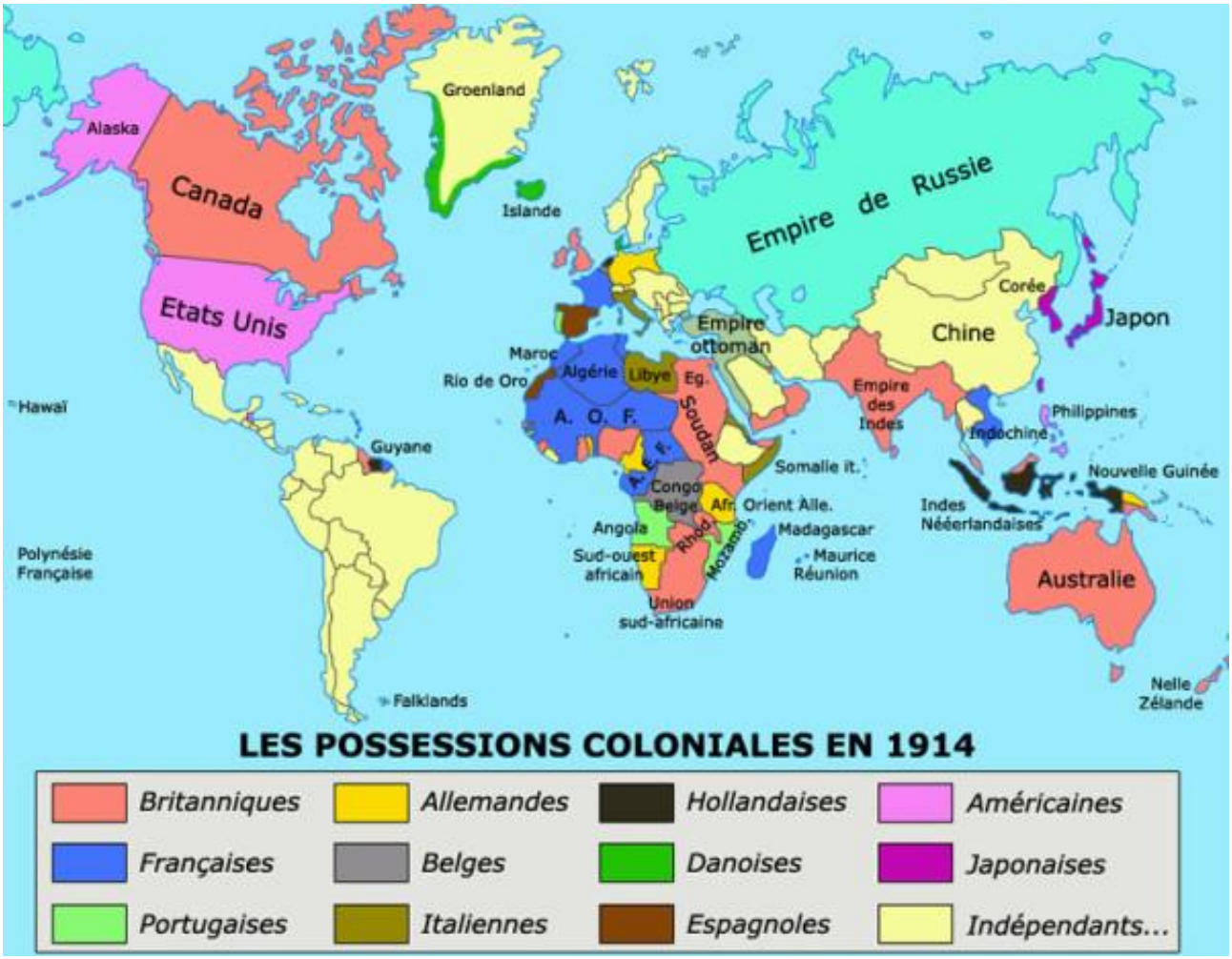
L'Alsace a été confisquée par la défaite de 1870 au profit de l'Empire Allemand.
Les « revanchards » sont nombreux à espérer une nouvelle guerre contre l'Allemagne et la récupération des territoires perdus…

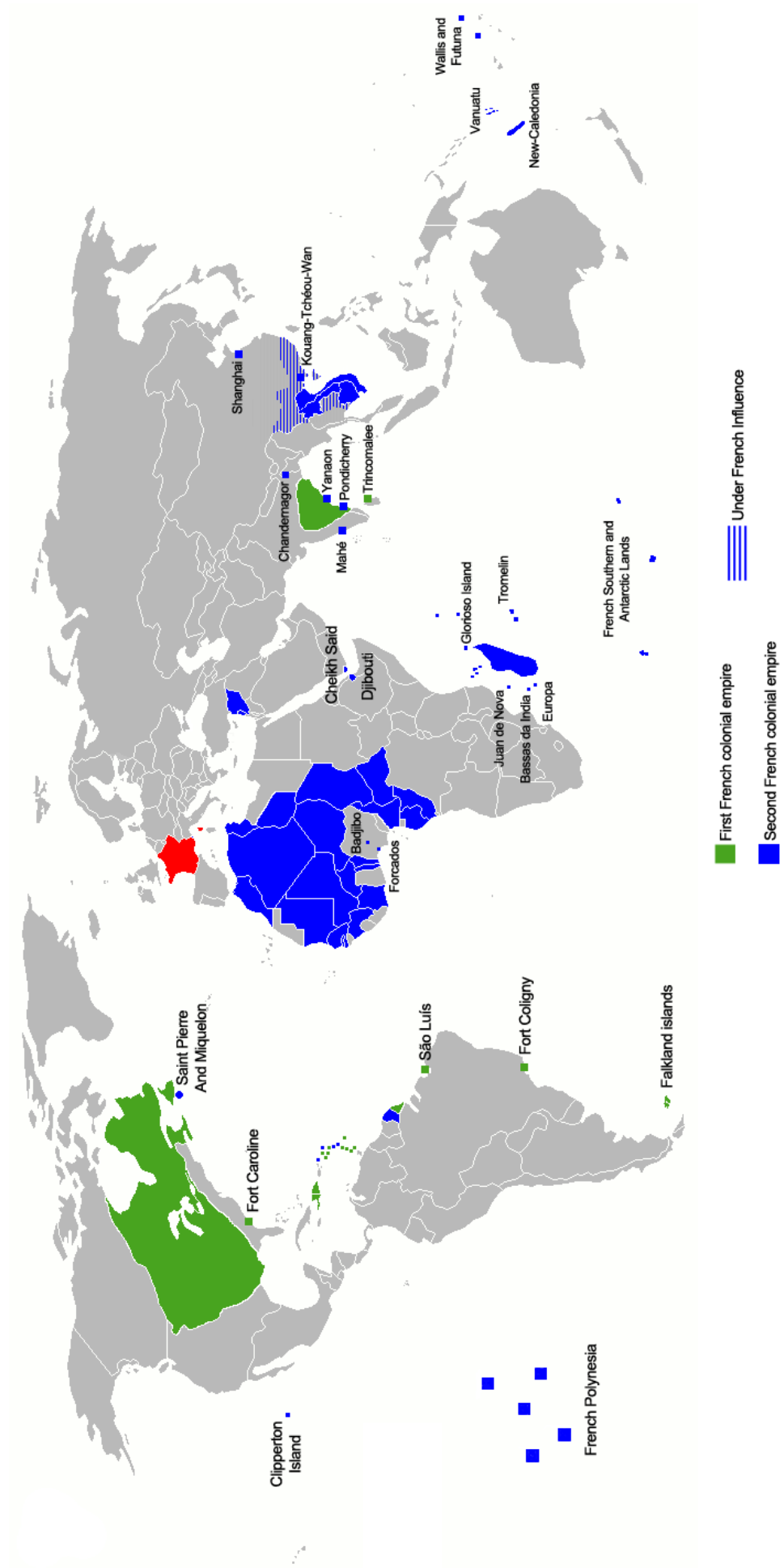
France


ФРАНЦІЯ.
Масштабъ 1:4 500 000
Департаменты
КОРСИКА
1:1 500 000


CARTE
DE LA FRANCE
divisée
EN DEPARTEMENTS ET
GOUVERNEMENTS
A STRASBOURG
Golfe de Lyon
MER MÉDITERRANÉE
OCEAN ATLANTIQUE
Golfe de Gascogne
ESPAGNE
ITALIE
PALATINAT

Empire


Groenland
Alaska
Canada
Islande
Empire de Russie
Etats Unis
Corée
Japon
Empire ottoman
Chine
Maroc
Rio de Oro
Algérie
Libye
Eg.
Empire des Indes
Hawaï
A. O. F.
Soudan
Philippines
Indochine
Guyane
A. E. F.
Somalie it.
Nouvelle Guinée
Congo Belge
Afr. Orient Alle.
Indes Néérlandaises
Angola
Madagascar
Polynésie Française
Sud-ouest africain
Rhod.
Mozamb.
Maurice
Réunion
Australie
Union sud-africaine
Falklands
Nelle Zélande
LES POSSESSIONS COLONIALES EN 1914
Britanniques
Allemandes
Hollandaises
Américaines
Françaises
Belges
Danoises
Japonaises
Portugaises
Italiennes
Espagnoles
Indépendants...


Wallis and Futuna
Vanuatu
New-Caledonia
Shanghai
Kouang-Tchéou-Wan
Yanaon
Pondichery
Trincomalee
Chandernagor
Mahé
Glorioso Island
Tromelin
French Southern and Antarctic Lands
Cheikh Said
Djibouti
Juan de Nova
Bassas da India
Europa
Badjibo
Forcados
Saint Pierre And Miquelon
São Luís
Fort Coligny
Falkland islands
Fort Caroline
Clipperton Island
French Polynesia
Under French Influence
First French colonial empire
Second French colonial empire

2°) Europe 1890-1900

Politique : L'Europe est marquée par la naissance des Etats nationaux avec l'unité de l'Italie et de l'Allemagne entre 1860 et 1871, mais aussi par la Révolution russe de 1917, due à l'aveuglement du pouvoir obscurantiste des Tsars. Elle voit le triomphe du principe de nationalité (les peuples) sur celui de légitimité (les souverains, maîtres de territoires disparates comme en Autriche-Hongrie et dans l'empire ottoman).

Mais les pays européens, même s'il existe un fait européen, restent divers par leurs structures politiques, économiques et sociales. Ils s'opposent les uns aux autres et leurs divisions contribuent à les affaiblir.



Economie : Le Capitalisme donne naissance à de nouvelles sources d'énergie (électricité et pétrole) et la rapidité des systèmes de communication (télégraphe puis téléphone) favorise le commerce. Le moteur électrique, l'automobile, la photographie, le bêton armé vont bouleverser les modes de vie des Occidentaux qui ont progressivement accès à l'eau courante et à l'électricité (alors que jusque-là on puisait l'eau dans les puits et on s'éclairait à la bougie).

L'Europe contrôle 70% de l'espace mondial. Peuplée de 450 millions d'habitants (25% de la population mondiale), elle maîtrise 50% de la production industrielle, 60% du commerce et 85% des flottes mondiales. Les progrès des USA et du Japon ne portent pas encore atteinte à son hégémonie et sa civilisation l'emporte sur toutes les autres. En 1880, la flotte du Royaume-Uni représente la moitié de la marine marchande mondiale.

Inégalités sociales : L'Europe est divisée entre pays démocratiques à l'ouest, autoritaires au centre et à l'est. Pourtant les révoltes montrent l'aspiration des peuples à plus de justice et de démocratie ; les excès du capitalisme provoquent la création d'organisations syndicales qui veulent protéger les plus faibles, le marxisme se répand. Le progrès des techniques commence à apporter des changements décisifs dans les conditions de l'existence, les villes se développent, la vie quotidienne des classes moyennes évolue vers un mieux-être, même si la classe ouvrière vit dans la misère. Car aux inégalités des anciennes royautés succèdent de nouvelles, fondées sur le capital. Les changements économiques amènent des couches urbaines prospères à vouloir participer au pouvoir ; mais à côté d'elles un prolétariat ouvrier qui est lui aussi, fait nouveau, urbain, se développe.

3°) L'Empire colonial Français

L'empire colonial français était l'ensemble des colonies, protectorats, territoires sous mandat et territoires sous tutelle gouvernés ou administrés par la France. Commencé au XVIe siècle, il a connu une évolution très contrastée selon les époques, aussi bien par son étendue que par sa population ou sa richesse. Les possessions coloniales ont connu différents statuts et modes d'exploitation, des colonies antillaises esclavagistes du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle à l'Algérie française, partie intégrante de la France à certaines périodes, en passant par les protectorats de Tunisie et du Maroc et les territoires sous mandat de Syrie et du Liban.

On distingue généralement deux périodes concernant les empires coloniaux français, le pivot étant la période couvrant la Révolution et l'époque napoléonienne au cours desquelles la France perdit les derniers restes de sa première aventure coloniale. Le premier espace colonial, constitué à partir du XVIe siècle comprend des territoires nord-américains, quelques îles des Antilles, les Mascareignes et des établissements en Inde et en Afrique. Le Ier empire colonial s'étendait sur 10 000 000 km21,2. La Guerre de Sept Ans, qui met un frein aux ambitions coloniales de la France, se solde par la perte de la majorité des territoires nord-américains et en Inde à l'exception de quelques comptoirs. Il survit malgré tout et connaît une certaine prospérité grâce aux exportations antillaises (Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe) de café et surtout de sucre entre 1763 et la fin des années 1780. Il s'effondre brutalement dans la décennie suivante avant de disparaître presque entièrement durant l'époque napoléonienne.

Le second espace colonial, constitué à partir des années 1830, se compose principalement de régions d'Afrique acquises à partir des anciens comptoirs, mais aussi d'Asie (Indochine) et d'Océanie (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides). Ce second empire colonial fut au cours de la seconde moitié du XIXe et au XXe siècle le deuxième plus vaste du monde, derrière l'empire colonial britannique. Présent sur tous les continents, il s'étendait à son apogée, de 1919 à 1939, sur 12 347 000 km2. En incluant la France métropolitaine, les terres sous souveraineté française atteignaient ainsi la superficie de 12 898 000 km2, soit près d'1/10 de la surface de la Terre, abritant une population de 110 millions d'habitants à la veille de la Seconde Guerre mondiale, soit 5 % de la population mondiale à l'époque.

Aujourd'hui, les restes de ce large empire colonial constituent la France d'outre-mer (les anciens « DOM-TOM »), une douzaine de territoires insulaires dans l'Atlantique, les Antilles, l'océan Indien, le Pacifique Sud, au large de l'Antarctique, ainsi que la Guyane sur la côte nord de l'Amérique du Sud, pour une superficie émergée totale de 119 394 km2, soit à peine 1 % de la superficie de l'empire colonial à son apogée entre les deux guerres mondiales. D'une faible superficie émergée, ces DOM-TOM permettent toutefois à la France de revendiquer la plus grande zone économique exclusive (ZEE) au monde, couvrant 11 691 000 km2 d'océans, juste devant celle des États-Unis (11 351 000 km²) . Il vivait en 2013 dans ces territoires 2 691 000 personnes qui jouissent d'une représentation politique au niveau national, ainsi que de divers degrés d'autonomie.

Premier Empire Colonial Français

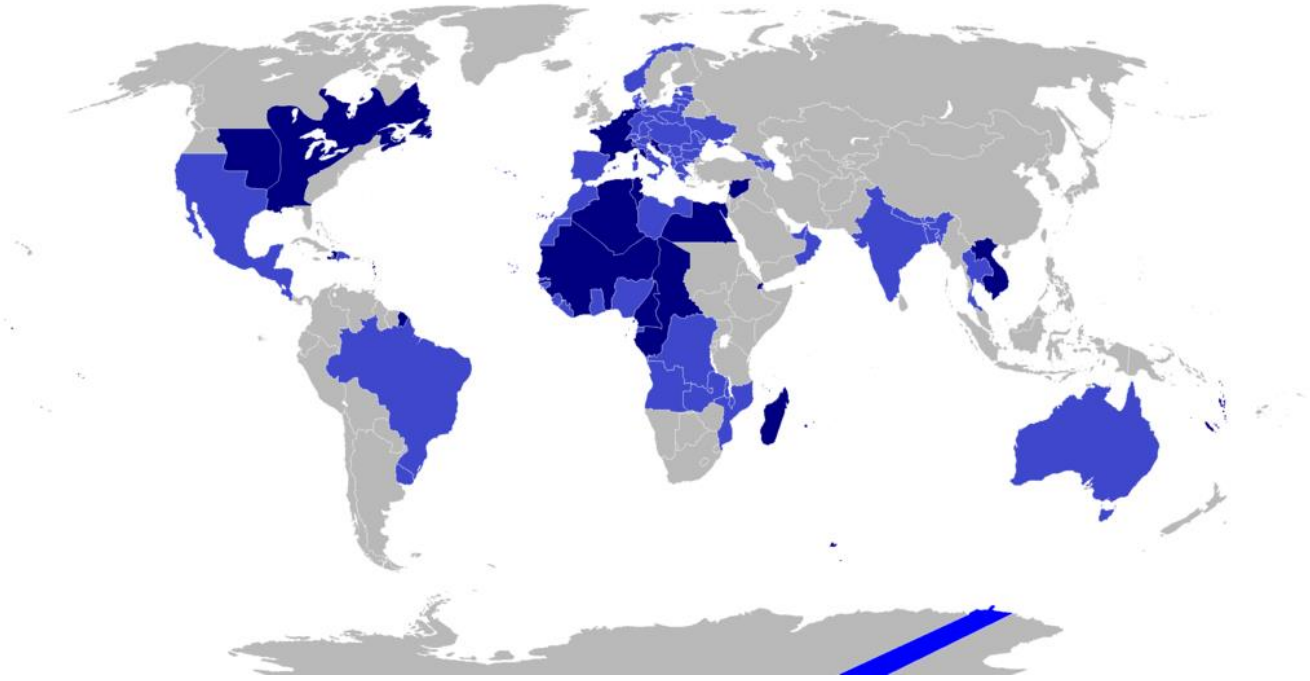
Il est composé principalement par des possessions de la Nouvelle-France, aux Antilles, aux Indes, ainsi que des comptoirs et d'îles parsemées.

Le premier espace colonial français est l'espace colonial issu des conquêtes monarchiques. Les désignations suivantes lui correspondent : « premier empire colonial », « empire royal », « empire monarchique » car il a été créé majoritairement par des régimes monarchiques Royaume de France (Premier Empire), « empire colonial français moderne » (datant de l'époque moderne).

Les justifications de la colonisation française ont évolué avec le temps. À l'origine, la rivalité de puissance avec l'empire austro-espagnol de Charles Quint (François Ier exigeait de voir la « clause du testament d'Adam » qui avait laissé le monopole de l'Amérique aux Espagnols et aux Portugais lors de la signature de traité de Tordesillas).

Deuxième justification, la propagation de la foi chrétienne (missions). Au XVIIe siècle, les établissements des Antilles françaises vivent de contrebande et de piraterie aux dépens des colonies espagnoles et hollandaises plus prospères.
Puis vient la justification physiocratique : les colonies doivent fournir les cultures exotiques que la métropole n'assure pas (sucre, café, indigo). Comme les colons français sont peu nombreux, on fait venir en masse des esclaves africains.
À la Révolution, s'opposent les partisans du réalisme économique (pas de colonies sans esclaves) et ceux des principes égalitaires (« périssent les colonies plutôt qu'un principe »).
En Inde, les Français commencèrent à vouloir s'implanter de façon significative grâce à la politique de Joseph François Dupleix entre 1719 et 1763. Les efforts de ce dernier furent néanmoins ruinés après la conclusion du traité de Paris en 1763.
En Amérique, la Nouvelle-France s'accroît de façon spectaculaire et comprend presque la moitié de l'Amérique du Nord. Elle forme quatre colonies dont l'Acadie, le Canada, Terre-Neuve, et la Louisiane. Après le traité d'Utrecht en 1713, elle perd l'Acadie (partie sud), la Baie-d'Hudson, et Terre-Neuve (Plaisance). Cependant, elle forme deux nouvelles colonies : l'isle Royale et isle Saint-Jean. Tout s'écroule au traité de Paris en 1763, après la Guerre de Sept Ans, où elle perd le Canada, l'Acadie, isle Royale, isle Saint-Jean, et la partie est du Mississippi, qui faisait partie de la Louisiane, et la partie ouest qui revient à l'Espagne, pour sa perte de la Floride aux dépens des Anglais. La France reprit la Louisiane occidentale à condition de ne pas la vendre ni à l'Angleterre et ni aux Américains, ce que Napoléon fit trois ans plus tard, sans l'appui ou l'approbation de l'Assemblée Nationale en 1803. L'Amérique du Nord devient alors en majorité anglophone.

En 1804, les Français perdent le dernier fleuron de leur premier empire colonial : la colonie de Saint-Domingue proclame son indépendance et devient la République d'Haïti.
Après la chute du Premier Empire, la France ne conserve que quelques possessions : les cinq comptoirs des établissements français de l'Inde, La Réunion3, l'île de Gorée au Sénégal, quelques îles



des Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin…), ainsi que la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Second Enpire Colonial Français
La politique coloniale du Second Empire porte l'empreinte de Napoléon III et de son ministre de la Marine et des Colonies Chasseloup-Laubat. Ce dernier entreprend une modernisation de la marine de

guerre (cuirassés à hélices) qui doit permettre d'améliorer la capacité d'intervention des troupes coloniales. La superficie du domaine colonial triple sous le Second Empire jusqu'à atteindre un million de km² pour cinq millions d'habitants.
Chronologiquement, l'annexion définitive de la Nouvelle-Calédonie en 1853 constitue la première action coloniale de l'Empereur. En Afrique, il nomme Faidherbe au poste de gouverneur du Sénégal. S'ensuivront la fondation du port de Dakar et la création du corps des tirailleurs sénégalais. L'implantation du comptoir des Rivières du Sud en 1859, puis l'acquisition de la côte du Gabon en 1862 sont les principales étapes de la pénétration française en Afrique de l'Ouest.
En Afrique de l'Est, Napoléon III signe en 1862 un traité de commerce avec Madagascar où s'installe un consulat de France. La politique impériale vise principalement de ce côté de l'Afrique à contrer l'influence britannique. La même année, la France obtient d'un chef local la cession du petit territoire d'Obock sur la côte nord du golfe de Tadjourah, mais elle n'y procède à aucune occupation effective pendant vingt ans, se contentant de réaffirmer sa souveraineté de loin en loin en faisant hisser les couleurs nationales par l'équipage d'un bâtiment naval de passage4. Au Maghreb, il renforce la présence des conseillers militaires français dans l'armée du bey de Tunis.
Le Second Empire étend le domaine français en Algérie et entreprend la conquête de la Cochinchine et du Cambodge, de la Nouvelle-Calédonie, de nombreuses îles dans le Pacifique (aujourd'hui en Polynésie française) et du Sénégal. Un décret impérial du 2 juin 1848 crée les départements français d'Algérie.
En Europe, Napoléon III exerce sa politique expansionniste par l'annexion de la Savoie et du Comté de Nice en 1860 par le traité de Turin. Le Sénatus-consulte du 12 juin 1860 a enregistré les dispositions de ces annexions.
Au début de 1830, Charles X et ses ministres, alors au plus bas dans l'opinion publique, avaient pris la décision de se lancer à la conquête de l'Algérie (1830-1847) dans l'espoir de satisfaire la soif de conquête des Français et de regagner ainsi une certaine popularité5. Par la suite, la France colonise progressivement la majeure partie de l'Afrique occidentale et équatoriale, l'Indochine, ainsi que de nombreuses îles d'Océanie. Ce second espace atteint son apogée après la Première Guerre mondiale, lorsque la France reçoit de la Société des Nations un mandat sur la Syrie et le Liban.

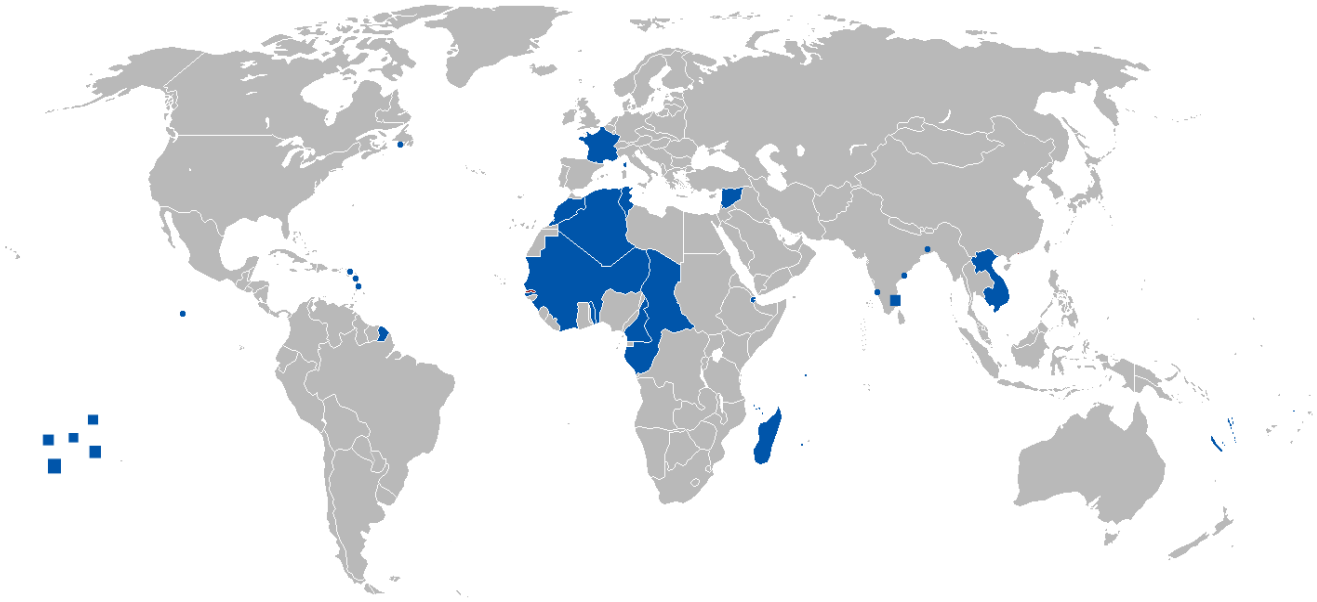
Pendant la Seconde Guerre mondiale, les territoires français d'Outre-mer sont un enjeu central : entre l'été 1940 et la mi-1943, la quasi-totalité bascule dans le camp des forces de résistance.

Malgré des tentatives d'intégration plus grande des colonies dans la République (Union française en 1946), celles-ci restent dans un état de sujétion, et leurs élites et populations ne se satisfont plus de cet état de fait. La décolonisation de l'Afrique occidentale et de l'Asie diminue drastiquement l'étendue de l'outre-mer français entre 1954 (accords de Genève) et 1962 (accords d'Évian). Celui-ci se limite alors aux départements d'outre-mer, déjà intégrés à la République, aux colonies du Pacifique, et à quelques possessions résiduelles. Entre 1975 et 1980, trois colonies obtiennent l'indépendance, achevant la décolonisation de l'Afrique : les Comores sauf Mayotte, les Afars et Issas et les Nouvelles-Hébrides.
Après cette date, la France oscille entre intégration croissante des territoires à la République (les DOM deviennent des régions d'outre-mer, Mayotte accède à ce statut en 2011), et reconnaissance de leurs spécificités, avec le statut de collectivité d'outre-mer. La seule ancienne colonie dont le statut pose problème depuis le milieu des années 1980 est la Nouvelle-Calédonie, dont l'indépendance sera soumise à référendum entre 2014 et 2020.

Politique
Les historiens, après les militants anticolonialistes en leur temps, soulignent classiquement l'incohérence existant entre l'affirmation des principes républicains par la France (« Liberté, Égalité, Fraternité ») et la pratique autoritaire de la colonisation, notamment par l'intermédiaire du Code de l'Indigénat et du travail forcé qui, malgré son interdiction par une Convention de 1930 de la Société des Nations – ratifiée par la France en 1937 – subsista dans les colonies françaises d'Afrique et en Nouvelle-Calédonie jusqu'en 194620.

L'idée que la colonisation en Afrique a bâti des États dont les frontières ne correspondent pas au découpage ethnique, séparant certaines ethnies entre plusieurs États, ou en rassemblant plusieurs dans le même, est un argument souvent utilisé. Néanmoins, de nombreux chercheurs la remettent en question : en premier lieu parce que le concept d'ethnie lui-même est contesté ; d'autre part parce que l'entreprise coloniale n'est pas un phénomène homogène : dans certains cas, les frontières ont en effet été tracées « à la règle », état de fait consultable sur n'importe quelle carte de l'Afrique, mais dans d'autres cas, le tracement fut effectué après expertise de missions dépêchées sur le terrain, qui recueillaient un certain nombre d'informations sur les régions concernées. Ainsi, la frontière entre le Niger et le Nigeria fut tracée suite à une expédition menée par le commandant Moll entre 1903 et 190421.

Le bilan politique général de la présence française en Afrique reste toutefois l'anéantissement ou la désorganisation des structures de pouvoir pré-existantes à l'entreprise coloniale (par exemple, l'empire toucouleur, installé sur une grande partie de la vallée du fleuve Niger) et leur remplacement par des États calqués sur le modèle français. Par ailleurs, l'action de l'administration coloniale a installé les conditions de la corruption politique dans les pays africains. En effet, l'éducation en langue française n'ayant été dispensée, durant la colonisation, qu'à une minorité d'africains, ceux à qui furent donnés les rênes de la plupart des pays lors des décolonisations, pour la plupart pacifiques, furent les membres de cette classe privilégiée récemment créée. Ainsi, dans un ouvrage sur la corruption en Afrique, les anthropologues Giorgio Blundo et Olivier de Sardan écrivent : « La situation coloniale engendre [...] une relation particulière à la gestion de la chose publique et cristallise une série de comportements et de rapports de pouvoir qui créent un terreau favorable à la corruption, entendue au sens moderne du terme22 ». Cet état de fait pose aussi la question de l'inadéquation d'un modèle étatique construit selon les réalités du colon (le modèle français) et appliqués à la réalité des pays concernés : la plupart des États indépendants furent contrôlés, à la décolonisation, par des politiciens indigènes de langue française alors même que la majorité du peuple des pays concernés ne reconnaissait pas forcément l'usage de cette langue. Ces élites nouvelles eurent par ailleurs tendance, du fait de leur « avantage » linguistique, à développer des réseaux diplomatiques privilégiés avec la France : cela pose aujourd'hui la question du néocolonialisme.




JDR
NOVIS

II. Société

1°) Eléments de compréhension génériques

Monnaie

La monnaie est le Franc (F)

1 F = 100 centimes

Pour les commodités de jeu, on établira que : **1F vaut environ 5 € de 2018**
Et donc 20 Francs valent 1 £.
Ou encore 1 Franc vaut 1 Shilling

Histoire

Hommes d'état et Papes

Abdülhamid II
Alphonse XIII
Alexandre III (empereur de Russie)
Carol Ier
Cixi
François-Joseph Ier d'Autriche
Georges Ier (roi des Hellènes)
Humbert Ier (roi d'Italie)
Léon XIII
Léopold II (roi des Belges)
Meiji (empereur) (Mutsuhito)
Nicolas II
Guillaume II (empereur allemand)
Victoria (reine)
Wilhelmine (reine des Pays-Bas)

Personnages importants

Sarah Bernhardt
Sadi Carnot (homme politique)
S. Grover Cleveland
Pierre de Coubertin
Alfred Dreyfus
Eleonora Duse
Félix Faure
Joseph Gallieni
Benjamin Harrison
Robert Arthur Talbot Gascoyne-Cecil (Lord Salisbury)
William Ewart Gladstone
William McKinley
Cecil Rhodes
Émile Zola

Inventions, découvertes, introductions
Cette décennie voit l'apogée de la machine à vapeur, alimentée au charbon, sur le point d'être détrônée par le moteur à explosion alimenté au pétrole raffiné. La suprématie de cette nouvelle source d'énergie sera confirmée lorsque la première flotte au monde, la Royal Navy, aura décidé en 19103 d'alimenter tous ses bâtiments au fioul.

- 9 octobre 1890 : début de l'aviation avec le premier vol d'un engin plus lourd que l'air, réalisé par l'ingénieur français Clément Ader qui réussit à élever sa machine à 20 centimètres au-dessus du sol et à parcourir 50 mètres.
- 28 septembre 1895 : à La Ciotat, L'Eden la première salle de Cinéma de l'histoire voit le jour.
- 28 décembre 1895 : à Paris : première projection du film « La Sortie » de l'usine Lumière à Lyon par les frères Louis et Auguste Lumière. Prix du billet d'entrée : 1,02 F.

- Automobile
- Cinéma
- Psychanalyse

Moeurs

L'église catholique est puissante. Mais les laïcs militants sont nombreux et montent en puissance (ce qui aboutira à la loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat).
L'antisémitisme est fort, souvent même violent au moins dans la presse.

Culture

Victor Hugo est mort le 22 mai 1885 et 2 millions de personnes, à Paris, sont venues suivre le cercueil. Son nom est dans toutes les mémoires…
Jules Verne a déjà écrit la plupart de ses romans majeurs.
Emile Zola est un auteur majeur.

Littérature
1887 – Arthur Conan Doyle, Une étude en rouge (première apparition du personnage de Sherlock Holmes)
1887 – Guy de Maupassant, La Horla
1887 – Emile Zola, La terre
1887 – Jules Verne, Nord contre Sud

1888 – Jules Verne, Deux ans de vacances
1888 – Emile Zola, Le rêve
1888 – Robert Louis Stevenson, La flèche noire

1889 – Martk Twain, Un yankee à la cour du roi Arthur
1889 – Arthur Conan Doyle, Micah Clarke

1890 – Emile Zola, La bête humaine
1890 – Guy de Maupassant, L'inutile beauté
1890 – La sonate à Kreutzer, Léon Tolstoï

1890 - Oscar Wilde, Le Portrait de Dorian Gray
1891 – Arthur Conan Doyle, Les aventures de Sherlock Holmes
1891 - Émile Zola, L'argent

Théâtre
1890 - Paul Claudel, Tête d'Or
1890 - Parution de Cyrano de Bergerac, d'Edmond Rostand.

Sport

Football

1891

- 14 mars : Everton (14 victoires, 1 nul et 7 défaites) est sacré champion d'Angleterre de football.
- 25 mars : finale de la 20e FA Cup (161 inscrits). Blackburn Rovers 3, Notts County FC 1. 23 000 spectateurs au Kennington Oval.
- 6 avril : à Blackburn, l'Angleterre bat l'Écosse 2-1.
- 7 mai : à Sunderland, l'Angleterre bat le Pays de Galles 4-1.
- 21 mai : Dumbarton et Rangers F.C. se partagent le premier titre de champion d'Écosse de football. À égalité de points à l'issue de la saison, les deux formations ne parviennent à se départager à l'occasion d'un match d'appui, 2-2.

KB remporte le championnat de Copenhague de football.

Le club de football londonien de « Royal Arsenal » devient le Woolwich Arsenal et passe professionnel. C'est le premier club du Sud du pays à franchir le Rubicon.
Septembre : le trio arbitral fait son entrée en scène sur les terrains de football anglais. Jusque-là, l'arbitrage était confié à deux Umpires sur le terrain et un Referee en tribune. Les Umpires qui étaient désignés par les capitaines de chaque équipe ne sifflaient pas les fautes, et se contentaient de prononcer des arbitrages à la demande des capitaines. Le referee en tribune était chargé de trancher, en appel, entre les deux Umpires. Ce système ayant montré ses limites, le referee devient seul arbitre de champ, tandis que les deux Umpires sont repoussés le long des lignes de touche. L'arbitre du centre est désormais seul maître à bord d'un match et c'est maintenant lui qui signale les fautes par un coup de sifflet et fixe la sentence. Il peut notamment user d'une nouvelle sanction : le penalty.
- 13 septembre : match de barrage entre Old Caledonians et Saint-Andrew's, à égalité parfaite (6 victoires, 1 nul et 1 défaite) à l'issue de la première édition du championnat d'Argentine de football. Saint-Andrews s'impose 3-1, mais la Fédération désigne les deux formations championnes…
- 14 septembre : John Heath de Wolverhampton Wanderers FC inscrit le premier but sur penalty de l'histoire du football.
Des Britanniques (Écossais principalement) résidant à Paris fondent le club de football français des White-Rovers.

1892

- 5 mars : à Wrexham, l'Angleterre bat le pays de Galles 2-1.
- 15 mars : fondation du club de football de Liverpool FC. Le club est fondé par le propriétaire d'Anfield, John Houlding, qui voit partir Everton vers Goodison Park.
- 19 mars : finale de la 21e FA Cup (161 inscrits). Blackburn Rovers 3, Notts County FC 1. 23 000 spectateurs au Kennington Oval.
Fondation à Strasbourg du club de football Strassburger Fussballverein. 1890 fut longtemps évoqué.
Mars : fondation par des Britanniques résidant à Paris du club de football, le Standard AC.
- 2 avril : à Glasgow, l'Angleterre bat l'Écosse : 4-1.
- 18 avril : Sunderland AFC (21 victoires et 5 défaites) est sacré champion d'Angleterre.
- 4 mai : les Glasgow Rangers encaissent leur plus large défaite en championnat 0-6 contre Dumbarton FC.
- 7 mai : Dumbarton conserve le titre de champion d'Écosse de football.
- 14 mai : fondation du club de football néerlandais du Vitesse Arnhem.
Titre non attribué en championnat de Copenhague de football car trois formations terminent à égalité : AB, OB et KB.
- 24 août : inauguration du stade de Goodison Park (Liverpool) par un meeting d'athlétisme et un feu d'artifice devant 12 000 spectateurs. L'antre d'Everton est le stade le plus moderne en Angleterre.
- 1er septembre : le club de football anglais d'Everton étrenne son nouveau stade de Goodison Park en accueillant Bolton Wanderers à l'occasion d'un match amical de pré-saison.
- 1er septembre : fondation du Football Club liégeois (RFC Liège), 1er Champion de Belgique en 1896
- 13 septembre : arrêté préfectoral reconnaissant l'existence du club de football parisien du Club français qui débuta ses activités dès l'automne 1890.
- 1er novembre : premier match opposant le Standard A.C. et le Club français. Cette affiche dont la première édition se solde par un match nul tiendra en haleine les passionnés de football à Paris pendant une décennie.

Rugby à XV

1891

- 3 janvier : l'Angleterre bat le Pays de Galles à Newport.
- 7 février : l'Angleterre bat l'Irlande à Dublin.
- 7 mars : l'Écosse bat l'Angleterre à Richmond.
- 18 avril : premier match de rugby opposant un club français (Stade français) et un club anglais (Roslyn Park). Les Anglais s'imposent 21-0.
- 19 mai : premier match de rugby en France opposant le Racing club de France et le Stade français. Le Stade s'impose 3-0.
- Le Lancashire est champion d'Angleterre des comtés.

1892

- 2 janvier : l'Angleterre bat le Pays de Galles à Blackheath.
- 6 février : l'Angleterre bat l'Irlande à Manchester.
- 5 mars : l'Angleterre bat l'Écosse à Édimbourg.
- 20 mars : finale du premier championnat de France (USFSA) de rugby. Le Racing club de France s'impose 4 à 3 face au Stade français.
- Le Yorkshire est champion d'Angleterre des comtés.
- La Western Province remporte le championnat d'Afrique du Sud des provinces, la Currie Cup.

Tennis

1891

- Première édition du championnat de France. (simple et double hommes). Le Britannique H. Briggs s'impose en simple hommes.
- 15e édition du Tournoi de Wimbledon :
- L'Anglais Wilfred Baddeley s'impose en simple hommes
- L'Anglaise Lottie Dod en simple femmes.
- 11e édition du championnat des États-Unis :
- L'Américain Oliver Campbell s'impose en simple hommes.
- L'Irlandaise Mabel Cahill s'impose en simple femmes.

1892

2ème édition du championnat de France : le Français J. Schopfer s'impose en simple hommes.
16ème édition du Tournoi de Wimbledon :
- l'Anglais Wilfred Baddeley s'impose en simple hommes.
- l'Anglaise Lottie Dod en simple femmes.

12ème édition du championnat des États-Unis :
- L'Américain Oliver Campbell s'impose en simple hommes.
- L'Irlandaise Mabel Cahill s'impose en simple femmes.

2°) Pouvoir politique

Pdt du Conseil		début	fin	durée
Jules Grévy, président du 30 janvier 1879 au 2 décembre 1887				
William Henry Waddington	I	du 4 février 1879	au 21 décembre 1879	10 mois et 17 jours
Charles de Freycinet	I	du 28 décembre 1879	au 19 septembre 1880	8 mois et 22 jours
Jules Ferry	I	du 23 septembre 1880	au 10 novembre 1881	1 an, 1 mois et 18 jours
Léon Gambetta	I	du 14 novembre 1881	au 26 janvier 1882	2 mois et 12 jours
Charles de Freycinet	II	du 30 janvier 1882	au 29 juillet 1882	5 mois et 29 jours
Charles Duclerc	I	du 7 août 1882	au 28 janvier 1883	5 mois et 21 jours
Armand Fallières	I	du 29 janvier 1883	au 17 février 1883	19 jours
Jules Ferry	II	du 21 février 1883	au 30 mars 1885	2 ans, 1 mois et 9 jours
Henri Brisson	I	du 6 avril 1885	au 29 décembre 1885	8 mois et 23 jours
Charles de Freycinet	III	du 7 janvier 1886	au 3 décembre 1886	10 mois et 26 jours
René Goblet	I	du 11 décembre 1886	au 17 mai 1887	5 mois et 6 jours
Maurice Rouvier	I	du 30 mai 1887	au 4 décembre 1887	6 mois et 4 jours
Sadi Carnot, président du 3 décembre 1887 au 24 juin 1894, assassiné				
Pierre Tirard	I	du 11 décembre 1887	au 30 mars 1888	3 mois et 19 jours
Charles Floquet	I	du 3 avril 1888	au 14 février 1889	10 mois et 11 jours
Pierre Tirard	II	du 22 février 1889	au 13 mars 1890	1 an et 19 jours
Charles de Freycinet	IV	du 17 mars 1890	au 18 février 1892	1 an, 11 mois et 1 jour
Émile Loubet	I	du 27 février 1892	au 28 novembre 1892	9 mois et 1 jour
Alexandre Ribot	I	du 6 décembre 1892	au 10 janvier 1893	1 mois et 4 jours
Alexandre Ribot	II	du 11 janvier 1893	au 30 mars 1893	2 mois et 19 jours
Charles Dupuy	I	du 4 avril 1893	au 23 novembre 1893	7 mois et 19 jours
Jean Casimir-Perier	I	du 3 décembre 1893	au 22 mai 1894	5 mois et 19 jours
Charles Dupuy	II	du 30 mai 1894	au 25 juin 1894	26 jours
Jean Casimir-Perier, président du 27 juin 1894 au 15 janvier 1895				
Charles Dupuy	III	du 1er juillet 1894	au 15 janvier 1895	6 mois et 14 jours
Félix Faure, président du 17 janvier 1895 au 16 février 1899				
Alexandre Ribot	III	du 26 janvier 1895	au 28 octobre 1895	9 mois et 2 jours
Léon Bourgeois	I	du 1er novembre 1895	au 23 avril 1896	5 mois et 22 jours
Jules Méline	I	du 28 avril 1896	au 15 juillet 1898	2 ans, 2 mois et 17 jours
Henri Brisson	III	du 28 juin 1898	au 26 octobre 1898	3 mois et 28 jours
Charles Dupuy	IV	du 1er novembre 1898	au 18 février 1899	3 mois et 17 jours
Émile Loubet, président du 18 février 1899 au 18 février 1906				
Charles Dupuy	V	du 18 février 1899	au 12 juin 1899	3 mois et 25 jours
Pierre Waldeck-Rousseau	I	du 22 juin 1899	au 3 juin 1902	2 ans, 11 mois et 12 jours
Émile Combes	I	du 7 juin 1902	au 1er janvier 1905	2 ans, 6 mois et 25 jours
Maurice Rouvier	II	du 24 janvier 1905	au 18 février 1906	1 an et 25 jours

et

Pdt du Conseil		début	fin	durée
Armand Fallières, président du 18 février 1906 au 18 février 1913				
Maurice Rouvier	III	du 18 février 1906	au 7 mars 1906	17 jours
Ferdinand Sarrien	I	du 14 mars 1906	au 20 octobre 1906	7 mois et 6 jours
Georges Clemenceau	I	du 25 octobre 1906	au 20 juillet 1909	2 ans, 8 mois et 25 jours
Aristide Briand	I	du 24 juillet 1909	au 2 novembre 1910	1 an, 3 mois et 9 jours
Aristide Briand	II	du 4 novembre 1910	au 27 février 1911	3 mois et 23 jours
Ernest Monis	I	du 2 mars 1911	au 23 juin 1911	3 mois et 21 jours
Joseph Caillaux	I	du 27 juin 1911	au 11 janvier 1912	6 mois et 15 jours
Raymond Poincaré	I	du 14 janvier 1912	au 21 janvier 1913	1 an et 7 jours
Aristide Briand	III	du 21 janvier 1913	au 18 février 1913	28 jours
Raymond Poincaré, président du 18 février 1913 au 18 février 1920				
Aristide Briand	IV	du 18 février 1913	au 18 mars 1913	1 mois
Louis Barthou	I	du 22 mars 1913	au 2 décembre 1913	8 mois et 10 jours
Gaston Doumergue	I	du 9 décembre 1913	au 2 juin 1914	5 mois et 24 jours
Alexandre Ribot	IV	du 9 juin 1914	au 12 juin 1914	3 jours
René Viviani	I	du 13 juin 1914	au 26 juillet 1914	1 mois et 13 jours
René Viviani	II	du 26 juillet 1914	au 29 octobre 1915	1 an, 3 mois et 3 jours
Aristide Briand	V	du 29 octobre 1915	au 12 décembre 1916	1 an, 1 mois et 13 jours
Aristide Briand	VI	du 12 décembre 1916	au 17 mars 1917	3 mois et 5 jours
Alexandre Ribot	V	du 20 mars 1917	au 7 septembre 1917	5 mois et 18 jours
Paul Painlevé	I	du 12 septembre 1917	au 13 novembre 1917	2 mois et 1 jour
Georges Clemenceau	II	du 16 novembre 1917	au 18 janvier 1920	2 ans, 2 mois et 2 jours
Alexandre Millerand	I	du 20 janvier 1920	au 18 février 1920	29 jours

a) Présidents de la République Française



Sadi Carnot, président du 3 décembre 1887 au 24 juin 1894 (assassiné)
Sadi Carnot, né le 11 août 1837 à Limoges et mort le 25 juin 1894 à Lyon (2e arrondissement), de son nom complet Marie François Sadi Carnot, est un homme d'État français. Il fut président de la République du 3 décembre 1887 jusqu'à son assassinat.
Haut fonctionnaire de carrière, Sadi Carnot, avant de se faire élire à l'Élysée, avait assumé de nombreuses charges politiques et gouvernementales : député de la Côte-d'Or, préfet de la Seine-Inférieure, puis sous-secrétaire d'État aux Travaux, il fut nommé ministre des Travaux publics, puis du Budget.



Jean Casimir-Périer, du 27 juin 1894 au 16 janvier 1895 (démission)
Jean Casimir-Perier, né le 8 novembre 1847 à Paris et mort le 11 mars 1907 dans le 16e arrondissement, est un homme d'État français.
Il est président de la République française du 27 juin 1894 au 16 janvier 1895, date de sa démission. Élu à l'âge de 46 ans, il est le troisième plus jeune jamais élu à cette fonction, toutes républiques confondues, après Louis-Napoléon Bonaparte et Emmanuel Macron. Il détient aussi le record du mandat de président de la République française le plus court, toutes républiques confondues, soit 6 mois et 20 jours.
Le 24 juin 1894, le président Carnot est assassiné à Lyon. Casimir-Perier apparaît comme un successeur plausible du président défunt, qui le considérait d'ailleurs comme son

héritier. Mais il se montre très réticent à poser sa candidature, craignant le rôle de représentation qu'on lui ferait jouer à l'Élysée. Il se laisse finalement convaincre. Le 27 juin 1894, soutenu par la droite, il est élu président de la République par 451 voix contre 195 pour Henri Brisson et 97 pour Charles Dupuy. Cette élection est loin de le satisfaire, d'autant qu'il est très vite considéré par les radicaux et les socialistes comme le « président de la réaction ».
Il devient immédiatement une des cibles favorites de la gauche, qui l'exècre pour son appartenance à la haute bourgeoisie. Propriétaire de la majeure partie des actions des mines d'Anzin, il est surnommé « Casimir d'Anzin ». Les campagnes de presse hostiles se multiplient, tout comme les procès pour offense au chef de l'État : le plus célèbre est celui où le journaliste Gérault-Richard est défendu par Jaurès qui, dans sa plaidoirie, dresse un véritable réquisitoire contre Casimir-Perier et sa politique.
Très vite, il prend conscience du faible rôle réservé au président par la Constitution de la Troisième République et le déplore. Il tente d'intervenir dans la politique du gouvernement, ce que ni sa fonction ni sa popularité ne lui permettent. Il est tenu à l'écart des affaires étrangères, jusqu'alors domaine réservé au président. Sa grande impopularité ne lui permet pas de réagir. Marginalisé par le président du Conseil Charles Dupuy, il sombre dans l'abattement. Regrettant de s'être présenté, il attend le premier prétexte pour démissionner.
De fait, sa présidence ne durera que six mois. La démission du ministère Dupuy le 14 janvier 1895 est suivie de la sienne dès le lendemain. Il l'explique par le fait qu'il se sent ignoré des ministres, qui ne le consultent pas avant de prendre leurs décisions et ne l'informent pas des événements politiques, surtout dans le domaine des affaires étrangères. Dans le message qu'il adresse aux Chambres, il explique que sa retraite est motivée par l'attitude de la majorité, qui ne lui a pas prêté le concours sur lequel il était en droit de compter.

Après la présidence

À partir de ce moment, Casimir-Perier abandonne complètement la politique. Il se consacre aux affaires et, surtout, à l'exploitation minière. Lors du procès d'Alfred Dreyfus à Rennes, son témoignage, opposé à celui du général Mercier, est très utile à la cause de l'accusé. En 1899, en pleine crise politique, le président Loubet lui propose la présidence du Conseil, qu'il refuse.

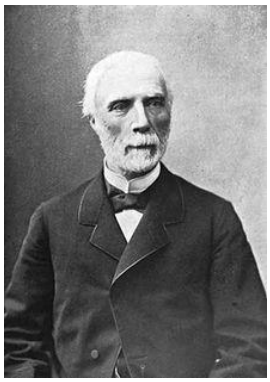
Il meurt dans sa soixantième année en 1907, des suites d'une angine de poitrine. Il ne reçut pas d'obsèques nationales, en vertu de ses dernières volontés.

Felix Faure, président du 17 janvier 1895 au 16 février 1899



Félix Faure, né à Paris le 30 janvier 1841 et mort le 16 février 1899 dans la même ville, est un homme d'État français, président de la République française de 1895 à sa mort.
Issu d'une famille modeste, il entame une carrière de tanneur, avant de devenir un riche négociant en cuir. Progressivement, il entre en politique, œuvrant d'abord à l'échelon local, dans la ville du Havre, avant d'être élu député de Seine-Inférieure à quatre reprises, siégeant parmi les Républicains modérés à la Chambre des députés.
Désigné ministre de la Marine par Charles Dupuy en 1894, il est élu, quelques mois plus tard, président de la République grâce à l'appui des monarchistes et des modérés ligués contre la candidature d'Henri Brisson, du centre-gauche. Sa présidence est d'emblée marquée par l'affaire Dreyfus, qui divise la France en deux camps résolument opposés.
Les circonstances de sa mort, survenue brutalement au palais de l'Élysée quatre ans seulement après son élection à la présidence de la République et alors qu'il se trouvait en compagnie de sa maîtresse Marguerite Steinheil, sont entrées dans la postérité.

b) Président du conseil



Charles de Freycinet, du 28 décembre 1879 au 19 septembre 1880
du 30 janvier 1882 au 29 juillet 1882 (5 mois et 29 jours)
du 7 janvier 1886 au 3 décembre 1886 (10 mois et 26 jours)
17 mars 1890 au 18 février 1892 (1 an, 11 mois et 1 jour)
Louis Charles de Saulces de Freycinet, né à Foix (Ariège) le 14 novembre 1828 et mort à Paris le 14 mai 1923, est un homme d'État et ingénieur français.
Charles de Freycinet est le fils de Casimir Frédéric de Saulces de Freycinet, directeur des impôts indirects à Montauban1, originaire d'une famille protestante du Dauphiné, et d'Anne Nancy Malet. L'un de ses oncles, Louis Claude de Freycinet a été officier de marine, géographe et membre de l'Académie des sciences. Un autre de ses oncles fut l'amiral Louis-Henri de Freycinet, gouverneur de l'Île Bourbon, puis de la Guyane.
Il étudie à l'École polytechnique. Il est remarqué pendant la Révolution de 1848 en participant, au nom des étudiants parisiens, aux conseils du Gouvernement Provisoire, et reçoit les éloges de Lamartine. Il sort de l'École polytechnique classé 6e sur 122 élèves et choisit d'entrer dans les services de l'État dans le Corps des mines1. Il débute en 1852 sa carrière professionnelle dans l'administration des Travaux Publics à Mont-de-Marsan et la poursuit à Chartres puis à Bordeaux. Il est chef de l'exploitation de la Compagnie des chemins de fer du Midi jusqu'en 1862. Pendant sa mission à Bordeaux, il épouse dans cette ville, le 8 septembre 1858, Jeanne Alexandrine Bosc (née le 25 août 1837 à Bordeaux), petite-fille du négociant Jean-Jacques Bosc (1757-1840), conseiller municipal de Bordeaux nommé pendant les Cent-Jours (1815), puis député de la Gironde (1829-1830). De décembre 1862 jusqu'à 1868, à la demande du ministre des Travaux publics, il conduit une mission d'étude, d'abord en Angleterre en 1863, puis jusqu'en 1868 dans le reste de l'Europe (Belgique et Prusse rhénane notamment), sur la prévention des risques industriels et l'amélioration de la protection des travailleurs. Le résultat de ces études est publié en 1869 sous le titre Traité d'assainissement industriel. S'étant à cette occasion particulièrement intéressé à la réforme administrative, il est nommé, par Émile Ollivier, membre de la commission de décentralisation, présidée par Odilon Barrot et dont fait également partie Maxime Du Camp.
Il devient collaborateur de Gambetta comme délégué à la guerre dans le gouvernement de la Défense nationale en 1870–1871, durant la Guerre franco-allemande de 1870. Il est promu officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur en 1870.
Pendant cette période (1870-1871), il a pour secrétaire Justin Germain Casimir de Selves, fils de sa sœur Marie Elisabeth Zoé et de Jacques Joseph Gustave de Selves, contrôleur des tabacs à Aiguillon (47) en 1872.
Il devient sénateur de la Seine en 1876, mandat qu'il conserve jusqu'en 1920.
Il est ministre des Travaux publics (1877–1879) dans le gouvernement présidé par Jules Dufaure, où son nom est attaché à la multiplication de lignes de chemin de fer comme projet d'aménagement du territoire (chaque préfecture et sous-préfecture doivent être reliées), souvent de rentabilité médiocre (plan Freycinet), dans le but de désenclaver les régions mal desservies. Il contribue également à la modernisation des voies fluviales, notamment, à l'imitation de Louis Becquey près de 60 ans auparavant, par l'établissement d'une norme pour la taille des écluses, connue depuis sous le nom de gabarit Freycinet. En 1878, Charles de Freycinet, ministre des travaux publics, déposa à la Chambre des députés un projet de loi relatif à la reconstruction du pavillon central des Tuileries, à l'affectation de ce bâtiment à un musée de l'art moderne et à l'établissement d'un jardin dans la cour du Carrousel3.
Il est ensuite à plusieurs reprises président du Conseil après avoir été appelé pour la première fois par Jules Grévy, cumulant cette fonction avec celle de ministre des Affaires étrangères en 1879-1880, puis en 1885-1886. Il soutient Jules Ferry dans ses projets de laïcisation et d'instruction obligatoire. Il est candidat à l'élection présidentielle de 1885, sans succès.
En 1886, il fait expulser les prétendants au trône de France, puis il est battu par Sadi Carnot aux élections à la présidence de la République de 1887. Premier civil à devenir ministre de la Guerre en

1889-1890, il ramène le service militaire à trois ans (au lieu de cinq), crée l'état-major général et modernise l'équipement militaire en faisant adopter par l'armée le fusil Lebel et le Canon de 75 mm modèle 1897.

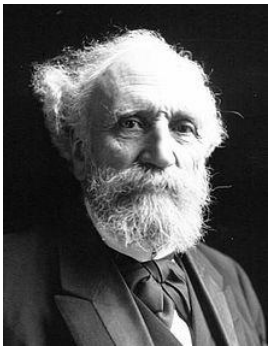
Emile Loubet, du 27 février 1892 au 28 novembre 1892 (9 mois et 1 jour)



Émile Loubet, né le 30 décembre 1838 à Marsanne et mort le 20 décembre 1929 à Montélimar, est un homme d'État français, président de la République française de 1899 à 1906.
Avocat de profession, il est élu député de la Drôme. Ministre des Travaux publics, puis de l'Intérieur, il est appelé, en 1892, à diriger le gouvernement de la France ; président du Conseil, son ministère tombe à cause du scandale de Panama.
En 1896, Loubet est élu président du Sénat. Après la mort du président Félix Faure, il est élu président de la République française pour un mandat de sept ans. Il ne concourt pas pour sa propre succession et se retire des affaires nationales à l'issue de sa présidence.

Classé à gauche.
Le septennat d'Émile Loubet est le théâtre de décisions marquantes dans l'histoire de la République française : grâce du capitaine Dreyfus, promulgation de la loi sur les associations et, surtout, de la loi sur la séparation des Églises et de l'État.

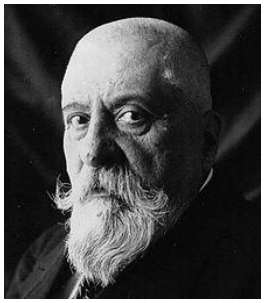
Alexandre Ribot, du 6 déc 1892 au 10 janv 1893, puis du 11 janv au 30 mars 1893



Alexandre Félix Joseph Ribot, né le 7 février 1842 à Saint-Omer (Pas-de-Calais) et mort le 13 janvier 1923 dans le 7e arrondissement de Paris, est un magistrat, conseiller d'État et homme politique français.

Modéré, classé plutôt conservateur de centre droit.

Charles Dupuy, du 6 déc 1892 au 10 janv 1893, puis du 11 janv au 30 mars 1893 :
puis du 30 mai 1894 – 15 janvier 1895
1er novembre 1898 – 22 juin 1899



Charles-Alexandre Dupuy, né le 5 novembre 1851 au Puy-en-Velay et mort le 23 juillet 1923 à Ille-sur-Têt, est un homme politique français qui occupe cinq fois la fonction de président du Conseil sous la IIIe République.
Charles Dupuy. Élu député pour le département de la Haute-Loire en 1885, il adhère au mouvement des républicains modérés. Il participe activement aux discussions sur les réformes de l'enseignement.
Il est ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes en 1892, pendant les deux premières présidences d'Alexandre Ribot. À la suite du scandale de Panama, qui fit tomber le cabinet Ribot, il est appelé à la présidence du Conseil par Sadi-Carnot le 4 avril 1893, prenant également le ministère de l'Intérieur et des Cultes.
Il travaille alors à l'alliance franco-russe et fait face aux troubles sociaux dans le Midi (grèves de Carmaux) et dans le Nord.
Il est de nouveau président du Conseil quand Sadi Carnot est assassiné le 24 juin 1894, il décide alors d'être candidat à l'élection présidentielle qui s'ensuit. Échouant, il est reconduit par le nouveau président de la République Jean Casimir-Perier avec lequel il s'entend mal. Il démissionne au bout de six mois, entrainant celle de Casimir-Perier le lendemain.

C’est également sous son ministère que Dreyfus est condamné en 1894.
Il avait une réputation de courage, due à une phrase, prononcée alors qu’il était président de la Chambre. Le 9 décembre 1893, l’anarchiste Vaillant y avait lancé une bombe. Dupuy s'était écrié : « Messieurs, la séance continue !» . **En fait, Vaillant avait été manipulé par la police qui lui avait fourni, sans qu'il le sache, les éléments de la bombe. Cette provocation était destinée à justifier la répression prévue contre les milieux anarchistes. Dupuy avait commandité cet attentat, mis en œuvre par le préfet Puibaraud, et avait été mis au courant qu'à cette séance serait lancé un engin inoffensif.**
Il s'attaque au mouvement socialiste (circulaire d'octobre 1894) tout en renforçant la police politique à la suite de l'attentat de Vaillant.
Revenu à la présidence du Conseil en novembre 1898, en pleine affaire Dreyfus, il s'oppose avec détermination à la révision du procès4 et ne peut contenir l’agitation croissante des ligues d'extrême droite : quand le baron Cristiani agresse à coups de canne le président Loubet au champ de courses d’Auteuil, on l’accuse presque de complicité, car les policiers, pourtant présents en nombre, n’interviennent que mollement. Cet incident lui vaut une motion de censure.
Il est sénateur de 1900 jusqu’à sa mort en 1923. Un lycée porte son nom (Lycée Charles et Adrien Dupuy) au Puy-en-Velay.
Sa corpulence imposante lui avait valu d'être surnommé « le pachyderme ».

Jean Casimir-Périer, du 3 décembre 1893 au 22 mai 1894 (5 mois et 19 jours)



Jean Casimir-Perier, né le 8 novembre 1847 à Paris et mort le 11 mars 1907 dans le 16e arrondissement, est un homme d'État français.
Il est président de la République française du 27 juin 1894 au 16 janvier 1895, date de sa démission.

La victoire des « progressistes » aux élections législatives de l’automne 1893 lui dégage la route vers le pouvoir. Le président de la République, Sadi Carnot, le nomme président du Conseil le 3 décembre 1893. Casimir-Perier se fait longuement prier avant d'accepter le poste. Désireux d'écarter du pouvoir les radicaux comme les monarchistes, il décide de gouverner au centre droit, dans une majorité ouverte aux ralliés. Son gouvernement est constitué de républicains modérés traditionnels, comme l'ancien gambettiste Eugène Spuller. Il prend pour lui-même le portefeuille des Affaires étrangères.
Le 9 décembre 1893 a lieu l'attentat (aucun mort) d'Auguste Vaillant à la Chambre des députés, point d'orgue de la vague d'attentats anarchistes qui frappe le pays. En réaction le gouvernement vote les « Lois scélérates » destinées à mettre en place une sévère répression de l'anarchisme en France. Vaillant est guillotiné.
Sur le plan diplomatique, c'est sous Casimir-Perier qu'est signée le 4 janvier 1894 l'Alliance franco-russe qui reste un temps secrète.
Le 3 mars, Spuller appelle dans un discours à la Chambre à la tolérance dans les affaires religieuses. Pour Casimir-Perier ces dernières doivent être examinées dans un « esprit nouveau ». Gestes envers les ralliés, ces déclarations suscitent surtout l'émoi des anticléricaux qui accusent le président du Conseil de « pactiser avec l'ennemi ».
Le cabinet se retrouve alors fragilisé. Lorsque le ministre des Travaux publics Charles Jonnart refuse d'accorder la liberté syndicale aux employés des chemins de fer, la Chambre refuse de voter l'ordre du jour et Casimir-Perier remet sa démission le 23 mai 1894.

3°) Quelques crises célèbres de la III^{ème} République

Scandale des décorations (1887) ;
Affaire Schnaebelé (1887) ;
Boulangisme (1886-1889) ;
Scandale de Panama (1892) ;
L'attentat à la Chambre des Députés (1893)
Affaire Dreyfus (1894) ;
Fort Chabrol (1899) ;
Affaire des Fiches (1904) ;
Affaire Thalamas (1908) ;

*

Scandale des décorations - 1887



En France, le scandale des décorations est un scandale politico-financier de trafic de décorations qui éclaboussa le président de la République Jules Grévy et le contraignit à la démission le 2 décembre 1887.
(il ne faut pas confondre cette affaire avec celle du trafic des décorations de 1926 impliquant un fonctionnaire, Marcel Ruotte)

Les faits

Fin septembre 1887, Henriette Boissier, retirée depuis peu de la prostitution active en maison close, entre dans un commissariat parisien. Nourrissant un profond ressentiment à l'encontre des deux mères maquerelles (la dame Limouzin et la dame Ratazzi) sous la houlette desquelles elle a travaillé, elle se venge et raconte à la police que, dans les lupanars de ces tenancières, le commerce de charmes couvre en fait bien d'autres trafics. Convoquées par la police, les deux maquerelles doivent révéler à la brigade des mœurs, sous peine de fermeture de leurs établissements et d'emprisonnement, la nature de ces trafics. Elles reconnaissent ainsi que, dans le secret de leurs boudoirs, des personnalités négocient à prix d'or des honneurs. Le 29 septembre, le préfet de police, agissant en vertu de l'article 10 du Code d'instruction criminelle, ouvre une enquête. Celle-ci progresse rapidement et met en cause le général Caffarel accusé de monnayer des décorations militaires et de favoriser des concurrents dans l'attribution de marchés militaires. Convoqué par le préfet de police, Caffarel avoue. Le ministre de la Guerre préfère étouffer l'affaire en plaçant le général à la retraite anticipée, sans poursuites judiciaires4.

Le scandale éclate le 7 octobre 1887 lorsque Le XIXe siècle (journal proche du boulangisme), sous la plume de Portalis, son directeur, révèle l'existence d'un trafic de décorations, sous le titre « La Légion d'honneur à l'encan ». Ce scandale, que la presse baptise « l'affaire des décorations », devient une affaire politique lorsque l'enquête révèle que le trafic de décorations est orchestré, depuis l'Élysée, par Daniel Wilson, député d'Indre-et-Loire et gendre du président de la République Jules Grévy. Wilson a en effet utilisé son influence pour négocier des participations d'hommes d'affaires dans ses entreprises en échange de l'obtention de décorations. Il a revendu depuis un bureau de l'Élysée des milliers de décorations — notamment la Légion d'honneur pour 25 à 100 000 francs5 de l'époque — pour verser des subventions à des journaux de province6. Parmi ses complices, on compte le général Caffarel, le général comte d'Andlau, sénateur de l'Oise, et les deux maquerelles qui ont fait les révélations à la brigade des mœurs. L'instruction, confiée à un juge réputé intègre, M. Atthalin, met également en cause des intermédiaires et rabatteurs louches des deux sexes, qui se retranchent derrière les deux personnages influents du trafic, le général d'Andlau et Daniel Wilson

Conséquences

La rue, les journalistes, la classe politique mais surtout Georges Clemenceau et Jules Ferry utilisent cette affaire pour s'acharner sur le président Jules Grévy et le poussent à la démission le 2 décembre après un vote du Parlement. Sadi Carnot lui succède, obtenant une majorité de suffrages notamment parce qu'en tant que ministre des Finances, il a refusé des recommandations de Wilson8. Après avoir vainement tenté de préserver Jules Grévy, le président du Conseil Maurice Rouvier remet sa démission à son successeur.

Le procès en correctionnelle commence le 18 février 1888, et se termine le 3 mars, par la condamnation pour escroquerie de Madame Limouzin à six mois de prison, de Caffarel à 3 000 francs d'amende et Wilson à deux ans de prison, 3 000 francs d'amende et cinq ans de privation de ses droits civiques. Ce dernier, dont l'immunité parlementaire a été levée, fait appel un mois plus tard et est acquitté, les juges considérant que le délit d'escroquerie n'est pas constitué puisqu'il a bien utilisé de son influence pour faire obtenir de vraies décorations. En novembre 1888, Wilson rejoint les bancs des députés à la Chambre, indifférent aux quolibets et à l'opprobre de ses collègues, et est réélu en 1893 et en 18969.
Le constat de l'absence de loi interdisant ce type de trafic entraîne la création d'une incrimination spécifique permettant de le réprimer : le trafic d'influence

Une chanson satirique, écrite par Émile Carré au moment du scandale, multiplie les jeux de mots pour nommer les protagonistes de l'affaire11. En voici les paroles :

Ha quel malheur d'avoir un gendre

Une chanson satirique, écrite par Émile Carré au moment du scandale, multiplie les jeux de mots pour nommer les protagonistes de l'affaire. En voici les paroles :

J'suis un honnête père de famille
ma seul' passion, c'est l'jeu d'billard
Un blond barbu, joli gaillard
Une fois m'demand la main d'ma fille
Nini, qui s'déssèchait d'attendre
Un parti, m'dit « papa, j'le prends »
Y sont mariés, mais c'que j'men r'pens !
Ah quel malheur d'avoir un gendre

D'abord y s'fit donner un poste
Grâce auquel il put à propos
En s'affranchissant des impôts
Ne rien affranchir à la poste
Un jour il voulut s'en défendre,
À Tours et dans les alentours
Mais il en fut pour son discours !
Ah quel malheur d'avoir un gendre !

Sous c'nom : podvins et compagnie
Mon gendre ouvrit des magasins
S'associant à des « limousins »
Pour exploiter un fond d'merc'rie
A sa boutique y s'chargeait d'vendre
Rubans, faveurs, ah quel cam'lot
Maintenant, son commerce est « dans l'eau
Ah quel malheur d'avoir un gendre

Moi, j'suis pur et bon d'ma personne,
On m'appelle même papa clément
Mon gendre n'peut pas en dire autant,
Maintenant qu'son nom dans la « vill'sonne »
Comme un nom qu'on n'peut pas entendre
Sans dire : enlevez-le, il n'en faut plus
J'crois qu'il est fini … comme paulus !
Ah quel malheur d'avoir un gendre !

ma fille qu'aime pas les « cafards, elle »
Et craint qu'y ne nuisent à son mari
Pendant qu'mon gendre à son « gré vit »
Sur lui veille et fait sentinelle
Que d'tours il fait sans s'laisser prendre !
L'impudent pour les « fair'bravait »
Tout ! Jusqu'à la plainte du parquet
Ah quel malheur d'avoir un gendre !

Avec lui, j'en ai vu de grises !
Fallait qu'jemploie à chaque instant
Mon nom, mon crédit, mon argent
A réparer toutes ces sottises
Dans ma caisse, à force d'en prendre ,
Avec un sou, s'il me laissait ,
J'vous d'mand' c'que « mon sou vaudrait »
Ah quel malheur d'avoir un gendre

Affaire Schnæbelé - 1887



L'affaire Schnæbelé est un important incident diplomatique entre la France et l'Allemagne, qui éclata le 20 avril 1887 alors que les discours revanchards du général Boulanger avaient fait monter la tension entre les deux pays.

Contexte

Le général Boulanger, alors ministre de la Guerre, développe, au moment de son arrivée au Ministère de la Guerre, les activités d'espionnage dans les départements annexés par le Reich après la défaite de 1870, sans en référer à ses collègues et dans la perspective d'une éventuelle revanche qu'il appelait déjà de ses vœux, en utilisant notamment les services de fonctionnaires civils connaissant bien cette région, dont Guillaume Schnæbelé, commissaire de police français d'origine alsacienne en fonction à Pagny-sur-Moselle en Meurthe-et-Moselle, en Lorraine française sur la frontière de l'époque. La frontière se trouve plus exactement entre Arnaville, en France, et Novéant, en Moselle annexée.

Un policier bilingue

Guillaume Schnaebelé ou Wilhelm Schnäbele est né en Alsace le 11 octobre 1827 à Eckbolsheim près de Strasbourg et est décédé à Nancy le 5 décembre 1900. Cet ancien instituteur devient, en 1860, commissaire spécial des chemins de fer, service qui en fait exerce des fonctions de police de sureté intérieure et extérieure. Durant la guerre de 1870-1871, il est chargé de renseigner l'armée française et en 1871 opte pour la France. Il est fréquemment en poste dans des villes proches de la frontière allemande et il reçoit la Légion d'honneur en 1877. Après l'incident, il est muté à Laon. En 2005, on a donné son nom à un pont du TGV près de Pagny-sur-Moselle.

La journée du 20 avril 1887

Sans doute pour faire pression sur le gouvernement français, les Allemands tendent un piège à Schnæbelé en demandant à l'un de ses collègues de la Moselle (département lorrain rattaché au Reich en 1871), Gautsch, commissaire d'Ars-sur-Moselle, de l'inviter à se rendre chez lui pour affaire de service, sous prétexte d'un incident portant sur la vandalisation du poteau frontière allemand.

Le 20 avril, alors que Schnæbelé fait seul les cent pas de part et d'autre de la frontière en attendant son collègue, il est appréhendé sur le territoire annexé par des policiers allemands déguisés en ouvriers agricoles. Au cours de l'empoignade, il réussit, selon deux témoins affairés dans les vignes jouxtant la route, François et Joseph Gautier, à refranchir la frontière et il est finalement maîtrisé « en territoire français ».

La preuve de l'endroit exact de l'arrestation, et donc son bien-fondé du point de vue de l'autorité allemande, qui invoque la violation de son territoire et des activités d'espionnage, reste incertaine. Les autorités françaises défendent que le commissaire Schnæbelé, fonctionnaire français, se trouvait dans l'exercice de ses fonctions officielles et avait donc été arrêté « illégalement » par les deux agents des services de renseignement allemands. Le commissaire est alors retenu prisonnier en Allemagne et menacé d'être déféré devant une cour martiale de ce pays pour des activités non prouvées (et fort difficile à prouver de manière convaincante à l'opinion internationale).

La réaction Française et l'affaire proprement dite

Mis au courant le jour même, René Goblet, alors président du Conseil des ministres depuis le 11 décembre 1886 propose lors de la session de celui-ci le 23, d'envoyer aux Allemands un ultimatum, soutenu par le ministre Boulanger qui se déclare prêt à décréter la mobilisation générale des troupes et de la réserve. Plus froids et conscients des dangers d'une éventuelle nouvelle guerre pour une France encore sans alliés, le président de la République Jules Grévy et le ministre des Affaires étrangères Émile Flourens, en bons juristes, voient immédiatement que les Allemands ont été très maladroits dans la forme alors qu'ils avaient certainement raison sur le fond en dénonçant les activités d'espionnage de

Schnæbelé. En effet, qu'il ait été ou non arrêté sur le sol allemand, c'est sans la moindre dissimulation et en vertu d'une convocation officielle d'un agent du gouvernement de ce pays qu'il avait franchi cette fois la frontière, cette convocation retrouvée sur son bureau ayant valeur de sauf-conduit en droit international. Le gouvernement se contente donc « innocemment » de demander des explications à l'Allemagne par la voie diplomatique ordinaire, à savoir par l'intermédiaire de l'ambassadeur Jules Herbette en poste à Berlin. C'est le ministre des affaires étrangères Émile Flourens qui adresse une demande d'explication au gouvernement allemand ; Bismarck, ne voulant pas aggraver une situation avec la France déjà très tendue, fait libérer le commissaire.

La suite de l'affaire et sa conclusion

De son côté, Otto von Bismarck faisant face à des difficultés politiques avec d'autres membres de son cabinet, ayant conscience comme ancien diplomate de la bévue pour le moins « monumentale » de ses services, et n'étant pas de toute façon désireux d'un nouveau conflit avec la France dont la défaite en 1870 lui suffit largement, et qui, en accord avec l'empereur Guillaume Ier, s'inquiète plutôt des positions bellicistes de Boulanger qu'il semble paradoxalement surestimer à l'époque comme adversaire potentiel, renvoie le 30 avril Schnæbelé en France sans jugement et classe l'affaire sans suite par une note « acrimonieuse » dira-t-on à l'époque aux ministères des Affaires étrangères français et allemands.

Analyse historique

Cette affaire démontra cependant aux républicains français et en particulier aux radicaux comme Georges Clemenceau, qui soutenaient Boulanger jusqu'ici quelquefois avec un certain enthousiasme, à quel point ce général et sa politique toute personnelle représentaient désormais une menace pour la sécurité du régime et du pays lui-même. Et ce d'autant plus, que cette affaire aura permis d'en couvrir une autre beaucoup plus grave, véritable casus belli en droit international, celle d'une véritable « espionnite » récemment démantelée par les services allemands, composée en territoire allemand d'Alsaciens-Lorrains restés fidèles à la France. Cet espionnage était organisé par Boulanger, de son propre chef, sans en référer à ses collègues et supérieurs. L'armée française avait même déjà fourni à ces espions armes et munitions, dans l'éventualité d'un nouveau conflit, semble-t-il déjà programmé par l'aventureux général.

En dernière analyse, ce qui a empêché la situation de dégénérer est donc bien la conviction par les deux camps de la non-opportunité d'un conflit à ce moment précis, ainsi que la relative modération des équipes alors au pouvoir dans les deux pays.

C'est lors de cette affaire que, le 20 avril 1887, face à la position de Boulanger qui s'exclamait « je ne vois pas de réponse sous une autre forme que celle de l'ultimatum », Clemenceau fait ce fameux commentaire sous forme de boutade : « la guerre ! C'est une chose trop grave pour la confier à des militaires ! »

Boulangisme – 1885-1889

Le boulangisme, ou boulange, est un mouvement politique français de la fin du XIXe siècle (1885-1889) qui constitua une menace pour la Troisième République. Son nom est dérivé de celui du général Georges Boulanger, militaire de prestance qui devint ministre de la Guerre, se rendit populaire par ses réformes mais inquiéta le gouvernement par son discours belliqueux.

Au départ de ce mouvement, une affaire d'espionnage avec l'Empire allemand. Boulanger fut à l'origine d'une politique d'espionnage et d'utilisation de fonctionnaires français connaissant la région pour surveiller l'Alsace-Lorraine, ce qui conduit en 1887 à l'affaire Schnæbelé.

Historique du Boulangisme

À la fois symptôme et cause du boulangisme, une chanson de Paulus : En revenant de la revue.

Des soutiens paradoxaux

En 1886, autour du général Boulanger se regroupèrent :

- des républicains révisionnistes, pour la plupart des radicaux (Clemenceau lui-même le conseilla à Charles de Freycinet en 1885) ;
- des bonapartistes et des monarchistes désireux de renverser la République.

En 1887, Boulanger a le soutien de la gauche et de l'extrême-gauche qui voient en lui un général républicain qui a :

- rendu le service militaire obligatoire pour les ecclésiastiques (« les curés sac au dos ») ;
- expulsé les princes d'Orléans de l'armée (1886) ;
- amélioré les conditions de vie du soldat (réduction du temps du service militaire, fusil Lebel) ;
- évoqué une possible fraternisation entre la troupe et les mineurs en grève de Decazeville.

Le boulangisme connut le succès en reposant sur deux passions populaires :

- la patrie : l'espoir de la revanche contre l'Allemagne ;
- le peuple : l'espoir d'une politique sociale porté par les radicaux boulangistes ; voire socialiste porté par les socialistes boulangistes, notamment des blanquistes, ceux-là qui ont quitté le Comité révolutionnaire central d'Édouard Vaillant pour créer le Comité central socialiste révolutionnaire, boulangiste.

Sur le plan institutionnel, le boulangisme reposait donc sur une grande ambigüité :

- les républicains espéraient une « révision » des institutions installées de façon provisoire en 1875, « pour aboutir à une république définitive et incontestée » ;
- mais les monarchistes et les bonapartistes espéraient profiter de la révision de la constitution pour renverser la République. La droite (notamment la duchesse d'Uzès, les familles d'Orléans et Bonaparte) apporta donc un soutien financier au boulangisme.

Le candidat Boulanger

En janvier 18861, les monarchistes promirent leur soutien au candidat à la présidence de la République qui s'engagerait à prendre Boulanger comme ministre de la Guerre. À la même époque le général rencontre le prince Napoléon (Jérôme) qui lui promet son soutien, notamment financier. Cette année-là malgré son inéligibilité — car militaire — il est présenté aux élections dans 7 départements sous étiquette bonapartiste.

La même année, il sollicite la duchesse d'Uzès (héritière de la plus riche maison de vins de Champagne) pour 25 000 francs puis 3 millions au nom du Roi.

Rayé des cadres de l'armée, Boulanger se présenta à plusieurs élections avec un programme simple : la mise en place d'une Assemblée constituante. À force de promesses secrètes à ses différents concurrents, il finit par remporter des succès électoraux grandissants. Son arrivée à la Chambre le 12 juillet 1888 est suivie par une foule importante.

En même temps, les boulangistes parviennent à présenter un candidat dans chaque département.

Le 27 janvier 1889 il se présentait comme candidat à Paris. La situation était inquiétante pour ses adversaires. Le président du Conseil général de la Seine Édouard Jacques lui fut opposé. La campagne fut intense. Boulanger l'emporta par 245 236 voix contre 162 875 à son adversaire le radical Édouard Jacques, et 17 039 voix au blanquiste Boulé. Au moyen du système de candidature multiple, il s'était présenté et a été élu à peu près partout. Alors qu'il célébrait sa victoire en présence de 50 000 personnes, certains de ses partisans, dont Alfred Naquet, lui suggérèrent alors d'effectuer un coup d'État en marchant sur l'Élysée mais il se refusa à les suivre sur cette voie.

De l'espoir…

En 1889, la moitié ou les deux tiers des députés boulangistes viennent de la gauche et de l'extrême-gauche.

Paul Lafargue écrira : « La crise boulangiste a ruiné le parti radical ; les ouvriers, lassés d'attendre les réformes qui s'éloignaient à mesure que les radicaux arrivaient au pouvoir, dégoûtés de leurs chefs qui ne prenaient les ministères que pour faire pire que les opportunistes, se débandèrent ; les uns passèrent au boulangisme, c'était le grand nombre, ce furent eux qui constituèrent sa force et son danger : les autres s'enrôlèrent dans le socialisme. »2

Ainsi, à Paris, le boulangisme a percé dans les quartiers populaires et non bourgeois. Goguel évoque aussi : « Les troupes du boulangisme parisien, journalistes faméliques, camelots, ouvriers, épaves sociales, dressées contre les gros bourgeois du parlement et de la finance. » (François Goguel, La Politique des partis sous la Troisième République).

En régions, le boulangisme pénètre très peu dans les fiefs de la droite traditionnelle, monarchiste et cléricale, selon les études d'André Siegfried, sauf dans certains cas comme la Charente-Inférieure, où le vote Boulanger bénéficie d'un « vieil attachement au bonapartisme déçu par le ralliement à une République modérée où le pouvoir semble se dissoudre dans les arcanes parlementaires », et dans les départements « mixtes » (ayant élu une députation de droite et de gauche en 1885), où les positions de la droite sont renforcées3. Cependant, Lissagaray rapporte que leurs députés sont les premiers défenseurs et le premier soutien de Boulanger à la Chambre des députés4. Selon Patrick Lagoueyte, la droite, d'abord rétive, finit par rallier un homme qu'elle juge capable de « restaurer l'autorité de l'État, dans la tradition plébiscitaire », certains milieux royalistes se figurant qu'il pourrait jouer « le rôle d'un connétable restaurateur de la monarchie », aveuglement dont Boulanger se sert sans renoncer à ses convictions républicaines5. D'ailleurs, en 1890, Mermeix révèle dans Les Coulisses du boulangisme6 la collusion de Boulanger avec la droite monarchiste, l'entourage du général, composé jusqu'à la fin de républicains de gauche, servant de façade devant le pays, pour Zeev Sternhell7. D'après Jean-Louis Ormières, les droites entreprennent les premières démarches auprès de Boulanger, en la personne du baron de Mackau, dès après l'élection de Sadi Carnot à la présidence de la République, le 3 décembre 1887, et, quand, l'été suivant, le général l'emporte lors d'élections partielles dans trois départements, il attire aussi bien à lui l'électorat conservateur (royalistes et bonapartistes) que de la gauche radicale et socialiste.

… au désespoir politique et désespoir de cœur

La menace d'un mandat d'arrêt est lancée contre lui le 1er avril 1889 pour complot contre la sûreté de l'État, et il doit s'enfuir en Belgique. Le gouvernement fait interdire le cumul des candidatures9, et aux élections du 22 septembre 1889, les boulangistes n'ont que 72 élus contre 366 pour les républicains. Le boulangisme s'effondre.

Deux mois après la mort de sa maîtresse, le général Boulanger se suicide le 30 septembre 1891 sur sa tombe.

Quelques semaines avant les élections de 1893, lors de la séance du 22 juin à la Chambre des députés, les élus du groupe se divisent au sujet du « faux Norton », commandité par le boulangiste Édouard Ducret mais salissant notamment Rochefort, ce qui entraîne les démissions retentissantes de Paul Déroulède et Lucien Millevoye. Relatant cette séance mémorable, La Lanterne du 24 juin titre sur « La fin du boulangisme »10. De fait, seuls 16 boulangistes sont élus, le plus souvent comme «

révisionnistes ». Ne faisant plus allusion au général, ils siègent à la gauche de la gauche et créent, à partir de 1893, un petit groupe nationaliste.

Signification du Boulangisme

Hypothèses d'historiens

- Pour Zeev Sternhell, le boulangisme tient une place importante dans l'histoire politique française, première synthèse entre le nationalisme et certaines formes de socialisme, qui donnera plus tard naissance au fascisme. Cette vision est cependant minoritaire.

- Le boulangisme marque probablement pour les monarchistes de l'époque le dernier espoir de restauration de la monarchie en France. Après cela, dans les années 1890, viendra la politique de ralliement des monarchistes à la République.

- Le boulangisme a dédramatisé la question du socialisme en France, encore tabou quelques années après la Commune. Pour François Goguel, « le boulangisme a donné naissance à la fois au nationalisme et au socialisme moderne » (La Politique des partis sous la Troisième République). Pour René Rémond, « le boulangisme a frayé la voie au socialisme » (Les Droites en France).

- Le boulangisme a été une étape de l'éclosion de la doctrine antinationaliste de la gauche française, qui s'approfondira sous l'affaire Dreyfus.

Sentiments de l'époque

Sentiments populaires :

Le boulangisme constitue ce qui s'apparente à un mouvement socialiste si l'on considère le grand nombre de personnalités de cette mouvance comme certains blanquistes qui le soutiennent. En effet, Boulanger est « pour la patrie et pour le peuple »11 ; peuple qui « a besoin qu'on s'occupe de lui comme d'un enfant »12. Boulanger écrit également au père Hyacinthe, le 13 avril 1888, qu'il veut « un gouvernement fort ; mais ce gouvernement ne doit pas être fort par la contrainte qu'il inspire ; il doit l'être par la confiance des masses populaires ».

Pour Paul Lafargue, « le boulangisme est un mouvement populaire justifiable à beaucoup de titres ». Cependant, il regrettera cette tendance ambiguë (lettre à Engels). Mais, pour Jean Jaurès, le boulangisme est « un grand mouvement de socialisme dévoyé », un détournement de son but. Ainsi, on peut dire qu'il y eut des mouvements sociaux ou populaires, mais aucunement que le boulangisme est un mouvement socialiste.

Par ailleurs, le programme politique de Boulanger est « contre le parlementarisme »11, parlement où siègent principalement bourgeois et monarchistes : pour ces blanquistes dévoyés, le boulangisme est antibourgeois ; et pour les républicains, socialistes ou non, Boulanger est un antiparlementaire, adoptant une logique monarchiste, bref un homme dangereux pour la République.

Ainsi,
« M. Boulanger estime que le peuple est bon « enfant » dont il faut s'occuper avec bienveillance ! Il veut être charitable avec le peuple ! C'est là une mortelle injure, après tant d'autres, pour la fierté nationale. »12

Pour Lissagaray, le peuple n'est aucunement naïf :
« Le peuple sait ce que lui réservent ces bons apôtres qui disent ne lui vouloir que du bien et qui ne savent pas comprendre ses droits et respecter sa dignité. »12

De plus, avec l'affaire Schnaebelé, la politique et les bons sentiments de Boulanger n'étaient plus crédibles vis-à-vis de la République.

Sentiments politiques :

C'est alors, en 1888, en réaction au boulangisme, contre le césarisme et le plébiscite de Boulanger, qu'est créée La Société des droits de l'homme et du citoyen par Clemenceau, A. Ranc et Joffrin.

Lissagaray décrit dans Le Bilan de Boulanger, publication de la Société, toutes les réactions vis-à-vis de la politique de Boulanger ; politique de droite en accord avec les royalistes et bonapartistes contre la bourgeoisie de la gauche parlementaire (d'où aussi sa popularité dans la masse ouvrière souvent de sentiment apolitique).

Ainsi à ce niveau, le plébiscite, c'est-à-dire tendre la main au prolétaire comme Boulanger l'a fait lors des grèves et de son soutien au peuple par l'armée est politiquement biaisée ; le sentiment populaire n'a plus sa place dans cette politique.

L'anti-Boulangisme est donc une réaction politique du parti républicain contre une nouvelle dictature comme il y en eut après chaque révolution du XIXe siècle en France. Le parti républicain de toutes tendances confondues regroupe des personnalités et des groupes pas forcément politiques, mais dont les membres élus siègent à gauche de l'Assemblée :

« Appartenant aux fractions diverses de la grande famille républicaine, nous croyons qu'une entente entre tous ceux qui sont demeurés fidèles à la République est nécessaire pour mettre un terme à l'aventure boulangiste, si humiliante pour notre pays. […] Nous fondons la Société des droits de l'homme et du citoyen. Elle a pour objet la défense de la République, par la lutte sans merci contre toute entreprise de réaction de dictature. »13
Ainsi,
« Ce qui fait la force passagère de ce qu'on appelle le parti boulangiste et de ce qui n'est en réalité que la coalition de mécontents déraillés et ambitieux hypocrites, c'est que l'électeur auquel s'adresse la secte nouvelle, n'a pas eu sous les yeux toutes les pièces du procès qu'elle prétend faire à la République. […] »13

À droite de la Société des droits de l'homme et du citoyen, les modérés proches de Jules Ferry se réunissent au sein d'un autre rassemblement antiboulangiste, l'Association nationale républicaine.



Caricature parue en 1888 dans la revue boulangiste « La Diane ». Dans le camp boulangiste, on reconnaît Georges Laguerre, Henri Rochefort, Alfred Naquet, Paul Déroulède, Georges de Labruyère, Alfred Le Petit et Antonin Louis.

L'état-major boulangiste

Boulangistes de droite

- Albert de Mun, théoricien du corporatisme chrétien.
- Arthur Dillon, ou comte Dillon (1834-1922), officier de cavalerie, ami de Boulanger depuis Saint-Cyr, puis secrétaire général de la Compagnie du câble transatlantique, financier du Boulangisme, élection de député invalidée en 1889.
- Georges Thiébaud, journaliste bonapartiste, qui lance, avec Dillon, une campagne de presse « à l'américaine » (comme on dit déjà à l'époque) en faveur de Boulanger.
- Maurice Barrès, républicain nationaliste.
- Armand de Mackau, député de l'Orne en 1866-1918 (sauf 1870-1876). Un des représentants monarchistes. Après l'échec du boulangisme, se rallie à la République à l'Action libérale de Jacques Piou.
- Charles Lalou (1841-1918), industriel, directeur des mines de Bruay, patron de presse (La France), boulangiste, député du Nord (1889-1893).
- Louis-Gaston Villemer, parolier.
- Émile Driant (1855-1916), officier de zouaves, député de Meurthe-et-Moselle en 1910-1916 (Action libérale), grand écrivain d'anticipation militaire sous le nom de capitaine Danrit.
- Alfred Koechlin-Schwartz (1829-1895), industriel, député du Nord en 1888-1889.

Boulangistes radicaux

- Henri Rochefort (1831-1913), journaliste, radical de la mouvance socialiste, républicain et anticlérical, député en 1869, membre du gouvernement de la défense nationale, député de la Seine de 1885 à 1886. Directeur du journal l'Intransigeant. Après le boulangisme il adhère à un socialisme national16 et s'oppose à la révision de la condamnation de Dreyfus.
- Paul Déroulède (1846-1914), journaliste-écrivain de la revanche de 1870, jacobin social, surtout anti-communard, disciple de Gambetta, fondateur de la Ligue des patriotes en 1882, député de Charentes en 1889-1899, anti-dreyfusard.
- Alfred Naquet (1834-1916), député du Vaucluse en 1876-1883, sénateur du Vaucluse en 1883-1890, député de la Seine en 1893-93, puis du Vaucluse en 1893-1898.
- Jean Prosper Turigny (1822-1905), médecin, député de la Nièvre de 1876 à 1905, gauche radical-socialiste, maire de Chantenay.
- René Le Hérissé (1857-1922), député puis sénateur d'Ille-et-Vilaine de 1886 à 1920, radical puis groupe de la gauche démocratique.
- Jean-Baptiste Saint-Martin (1840-1926), député du Vaucluse et de la Seine en 1877-1893 et 1906-1910, radical socialiste, directeur de l'École des Beaux-Arts d'Avignon.
- Eugène Mayer, financier, rachète en 1877 La lanterne, journal radical-socialiste anticlérical.
- Maurice Vergoin (1850-1892), avocat républicain radical, député de Seine-et-Oise en 1885-1889.
- Louis Andrieux (1840-1931), avocat, député du Rhône et des Basses-Alpes en 1876-1889 et 1910-1924. Après le boulangisme : républicain de gauche.
- Eugène de Ménorval (1829-1897), conseiller municipal autonomiste de Paris.

Boulangistes blanquistes

- Pierre Denis (1828-1907), socialiste, membre de la Commune de Paris.
- Ernest Granger (1844-1914), représentant blanquiste sous le Second Empire avec Blanqui, Eudes et Tridon ; communard, cofondateur du Comité révolutionnaire central, rédacteur en chef du Cri du Peuple après la mort d'Eudes, député de la Seine en 1889-1893) .
- Frédéric Boulé (1843-19..), syndicaliste, meneur de la grève des terrassiers parisiens en juillet-août 1888, concurrent blanquiste de Boulanger et du radical Jacques lors de l'élection parisienne du 27 janvier 1889 puis candidat boulangiste aux élections suivantes.
- Alexandre Froger, député de la Sarthe en 1885-1889 puis de la Mayenne en 1889-1893, socialiste chrétien.
- Georges de Labruyère (1856-1920), compagnon de Séverine, journaliste au Cri du Peuple et fondateur de La Cocarde.

- Ernest Roche (1850-1917), ouvrier graveur, membre du comité blanquiste de Bordeaux, secrétaire de la chambre syndicale des mécaniciens, délégué des associations syndicales ouvrières au Congrès socialiste de Marseille, député de la Seine en 1889-1906 et 1910-1914, un des fondateurs des soupes populaires.
- Breuillé.
- Gabriel Terrail dit « Mermeix » (1859-1930), journaliste et écrivain, fonde la Cocarde (boulangiste) en 1888, député de la Seine en 1889-1893.

Boulangistes députés du « groupe ouvrier » de 1885
- Charles-Ange Laisant (1841-1920), scientifique, député de Loire-Inférieure en 1876-1885 et de la Seine en 1885-1893, dreyfusard.
- Georges Laguerre (1856-1912), avocat, député du Vaucluse 1883-1889 et 1910-1912 et député de la Seine en 1889-1893.
- Henri Michelin (1847-1912), juriste, président du conseil municipal de Paris en 1884, député de la seine en 1885-1889 et 1893-1898.
- Clovis Hugues (1857-1907), premier député ouvrier socialiste en France. Réélu député de Marseille en 1885, il prend part au mouvement boulangiste. Il est député socialiste de la Seine entre 1893 et 1906 (19e arrondissement).
- Paul Susini, dit Paul de Susini (1843-1901), médecin, socialiste, député de la Corse en 1885-1889.

Autres boulangistes
- Francis Laur (1844-1934) (député de la Loire en 1885-1889 puis de la seine en 1889-1893, socialiste national).

Alliance Franco-Russe – 1892-1917

17 août 1892 – signature de la convention

L'alliance franco-russe était d'abord un accord de coopération militaire signé entre la France et l'Empire russe qui fut en vigueur de 1892 à 1917.
Cet accord stipulait que les deux pays devaient se soutenir mutuellement s'ils étaient attaqués par un des pays de la Triple Alliance (dite aussi Triplice) : l'Empire allemand, l'Autriche-Hongrie et le royaume d'Italie.
Au sens large, il s'agissait d'une coopération militaire, économique et financière entre les deux puissances.

Contexte historique

En 1890, le chancelier Bismarck démissionna. Il avait maintenu pendant vingt ans l'isolement diplomatique de la France, par crainte du revanchisme français après sa défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine.
Le nouveau kaiser Guillaume II souhaitait avoir les mains plus libres et refusa de renouveler le traité de réassurance avec la Russie impériale, mettant fin à l'alliance des trois empereurs que Bismarck avait toujours défendue, permettant aux grandes puissances d'éviter la guerre.
Le Kaiser souhaitait se rapprocher de François-Joseph, ce qui inquiéta la Russie, étant donné les visées expansionnistes de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans à l'encontre de la diplomatie russe.
Alexandre III1 dépêcha son ministre Nicolas de Giers auprès du président de la République française Sadi Carnot en vue de négociations. En mai 1890, l'empereur et sa famille visitèrent ostensiblement une exposition à Moscou, organisée par des industriels français. En août 1890, l'empereur Guillaume s'étant invité aux manœuvres russes, le ministère russe convie, pour lui faire pièce, le sous-chef d'État-major général français, le général de Boisdeffre.
D'un point de vue économique, la Russie souhaitait aussi bénéficier des capitaux français pour financer l'industrialisation rapide de son immense empire. Dès 1888, un emprunt russe était émis à Paris. D'un point de vue politique, le régime républicain de la France l'isolait des monarchies européennes, elle trouvait ainsi une sorte de légitimité à s'allier avec un empire connu pour son conservatisme.
Au début de l'année 1891, Alexandre III conféra l'ordre de Saint-André au président Sadi Carnot en remerciement des liens entre les deux pays ; mais aussi de l'arrestation d'anarchistes russes à Paris et, plus important, de l'envoi l'été précédent aux manœuvres russes, du général de Boisdeffre qui lança les négociations, et permis l'organisation des visites d'une escadre française à Cronstadt à l'été 1891.

La convention

Un accord fut conclu non officiellement à l'été 1891 par un échange de lettres entre le ministre des Affaires étrangères Alexandre Ribot2 et Nicolas de Giers, puis une convention militaire rigoureusement secrète fut signée le 17 août 1892 par le général Raoul de Boisdeffre, adjoint du chef d'État-major français, et son homologue russe le général Obroutcheff à l'issue de plusieurs séries de négociations tenues à Saint-Pétersbourg et à Jaure, en Dordogne, où Obroutcheff passait l'été.
Elle prévoyait une mobilisation mutuelle dans les deux pays en cas de mobilisation d'une des puissances de la Triplice ; une intervention russe contre l'Allemagne si l'Allemagne ou l'Italie (soutenue par l'Allemagne) attaquait la France ; une intervention française contre l'Allemagne si l'Allemagne ou l'Autriche-Hongrie (soutenue par l'Allemagne) attaquait la Russie.
Cette convention était purement défensive et empêchait la France de mener une guerre de revanche. Il était prévu qu'elle engagerait 1 300 000 hommes contre l'Allemagne et que la Russie en engagerait 800 000.
D'autre part ces forces s'engageront à fond, en toute diligence, de manière que l'Allemagne ait à lutter, à la fois, à l'est et à l'ouest.
La convention fut ratifiée par le tsar Alexandre III, le 27 décembre 1893, après avoir hésité un moment, à cause de tentatives de rapprochement du Kaiser, mais ce dernier ne lui offrit que de nouveaux motifs d'inquiétude en évoquant la possibilité d'une guerre sur deux fronts.

Le gouvernement français la ratifiera quelques jours après, le 4 janvier 1894, il tentera de négocier une convention navale complémentaire, mais celle-ci n'aboutira pas.
La presse anglaise était en général très sceptique et s'ingéniait à prouver aux Français leur erreur.

L'amitié Franco-Russe

Déjà à l'été 1891, une escadre de la marine française était venue à partir du 23 juillet en visite officielle à Cronstadt, aux abords de Saint-Pétersbourg dans le golfe de Finlande. Dans ses Mémoires, le futur chancelier allemand von Bülow5 se souvient : « La population et les équipages des navires russes étaient enthousiastes. Le grand-duc Alexis, Grand Amiral et commandant suprême de la flotte offrit un splendide banquet à l'amiral Gervais, à son état-major et aux commandants des navires français. Le tzar et son épouse visitèrent en s'émerveillant le navire Marengo ». L'empereur s'était associé aux parades officielles et avait même lors d'un dîner officiel donné en l'honneur de la marine française à Peterhof fait jouer la Marseillaise ; l'hymne républicain, et considéré comme révolutionnaire, était jusqu'alors interdit en Russie.
En octobre 1893, l'escadre russe commandée par l'amiral Avellan rendit sa visite à la flotte française à Toulon (avec notamment les navires la Mémoire d'Azov, l'Empereur Nicolas Ier, la Rynda, l'Amiral Nakhimov, la canonnière Terets, etc.6) et Paris, qui fut reçue par le président Sadi Carnot et l'amiral Henri Rieunier, ministre de la Marine, donnant lieu à de grandes festivités et aboutissant à la ratification de la convention militaire par le tzar quelques mois plus tard.
En 1896, le jeune empereur Nicolas II et son épouse l'impératrice Alexandra firent un voyage officiel en France qui eut un grand retentissement dans tout le pays. La Russie était la seule alliée de la France dont toute l'Europe se méfiait. Le couple visita Compiègne et Paris, assistait à une parade navale à Cherbourg, le 9 octobre, le tsar assistait aux manœuvres militaires au camp de Chalons. À cette occasion Nicolas II posa la première pierre du pont Alexandre-III, nommé en l'honneur de son père et pour symboliser l'amitié franco-russe. Le pont sera inauguré quatre ans plus tard par le président Émile Loubet, pour l'Exposition universelle de Paris de 1900. L'amiral Henri Rieunier est invité d'honneur lors des cérémonies et sera présent à toutes ces manifestations.
L'année suivante en 1897, le président Félix Faure se rendit en visite officielle à Saint-Pétersbourg et posa la première pierre du pont de la Trinité sur la Néva en l'honneur de l'alliance. Le pont sera inauguré juste à temps pour les cérémonies du bicentenaire de la capitale en 1903.
En août 1899, le ministre français Delcassé négocia un renforcement de l'Alliance franco-russe : désormais la France pourrait soutenir la Russie dans sa politique balkanique si la Russie soutenait la France dans la question d'Alsace-Lorraine.
En septembre 1901, Nicolas II est en visite officielle en France, provoquant l'enthousiasme de l'opinion publique. Les manœuvres de l'alliance auxquelles il assiste avec le président de la République Émile Loubet à Bétheny, près de Reims, entraînent la participation de 120 000 hommes !
D'un point de vue économique et financier, plus d'un tiers de l'épargne des ménages français était alors consacré à l'industrialisation de la Russie, principalement dans les chemins de fer (comme pour le Transsibérien) et à la modernisation du pays (réseaux bancaires).
Plusieurs milliers de Français, artisans, commerçants, ingénieurs, étaient partis s'établir dans les grandes villes économiques de l'Empire. De nombreux instructeurs militaires et du matériel militaire, ainsi dans l'aviation naissante, étaient réclamés par la Russie. Ces échanges étaient facilités par l'emploi de la langue française, alors extrêmement répandue, dans les classes instruites et obligatoire dans le système d'enseignement secondaire russe de l'époque.
Les visites bilatérales officielles se poursuivent : en mai 1902, Émile Loubet est en Russie.
Un musée franco-russe fut créé au 28 boulevard Poissonnière avec une collection de 22 000 pièces réunies par Philippe Deschamps.

Conséquences

Sortie de son isolement, la France faillit affronter le Royaume-Uni lors de l'affaire de Fachoda, mais finalement — sous l'impulsion de Delcassé — bâtit en 1904 une « Entente cordiale » avec le Royaume-Uni, qui fut étendue à la Russie, ce qui donna naissance en 1907 à la « Triple-Entente ».

Toutefois, depuis la désastreuse guerre russo-japonaise, l'impulsion ne sera plus donnée par la Russie, la France se tournant — dans ce ménage à trois — de plus en plus pour des raisons diplomatiques vers l'Angleterre ; tout en accélérant son soutien militaire et technique à la Russie, afin de la mettre au niveau d'une grande puissance militaire.
Le 31 juillet 1909, Nicolas II et le président Armand Fallières se rencontrent à Cherbourg. Du 9 au 16 août 1912, Raymond Poincaré, alors président du Conseil, est en visite officielle en Russie et assiste à des revues militaires. Il réitère sa visite, devenu président de la République, à la veille de la guerre, en juillet 1914.
Lorsque la Russie déclare la mobilisation partielle contre l'Autriche-Hongrie le 29 puis générale contre l'Allemagne le 30 juillet 1914, la convention secrète s'applique et la France déclare la mobilisation générale le 31 juillet.
Une dernière conséquence est que sur le front Ouest, un corps expéditionnaire russe fut envoyé en France épauler les troupes françaises. Cette implication sert encore de référence avec des inaugurations de monuments à Paris en 2011, au fort de la Pompelle en 2010 et à Courcy en 2015.

Le Scandale de Panama 1892-1893.

Le scandale de Panama est une affaire de corruption liée au percement du canal de Panama, qui éclaboussa plusieurs hommes politiques et industriels français durant la Troisième République et ruina des centaines de milliers d'épargnants, en pleine expansion internationale de la Bourse de Paris.



Le scandale était lié aux difficultés de financement de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, la société créée par Ferdinand de Lesseps pour réunir les fonds nécessaires et mener à bien le projet. Alors que le chantier se révéla plus onéreux que prévu, Lesseps dut lancer une souscription publique. Une partie de ces fonds fut utilisée par le financier Jacques de Reinach pour soudoyer des journalistes et obtenir illégalement le soutien de personnalités politiques. Après la mise en liquidation judiciaire de la compagnie, qui ruina les souscripteurs, le baron de Reinach fut retrouvé mort tandis que plusieurs hommes politiques étaient accusés de corruption. Le scandale éclata alors au grand jour. Un scandale financier du même type, l'affaire Arthur Raffalovitch sur les emprunts russes, est révélé un peu plus tard.

Genèse du projet

Après l'inauguration du canal de Suez, le 17 novembre 1869, Ferdinand de Lesseps, auréolé de gloire, avait obtenu un statut international.

On créa alors le 19 août 1876 la société civile internationale destinée à financer l'exploration de l'isthme de Darién, dont Lesseps faisait partie. Une équipe d'ingénieurs administrée par Lucien Napoléon Bonaparte-Wyse, Armand Reclus (officier qui dirigea plus tard les travaux) et quelques ingénieurs français et étrangers fut envoyée sur le terrain afin d'explorer les diverses routes possibles et voir quel canal conviendrait le mieux. Leur conclusion porta plutôt sur un canal à écluses.

En mars 1878, Lucien Napoléon Bonaparte-Wyse obtint du gouvernement colombien, dont dépendait le Panamà, une concession pour la construction du canal, sur laquelle Ferdinand de Lesseps prit une option de dix millions de francs. La relation tendue entre les États-Unis et la Colombie facilita l'obtention de la concession par les Français.

Du 15 au 29 mai 1879, la Société de géographie de Paris, présidée par Ferdinand de Lesseps, prit l'initiative de réunir un Congrès International d'étude du canal interocéanique, composé de 136 délégués, majoritairement français, représentant 26 nations, dont les États-Unis et la Chine, pour s'accorder quant à la méthode à adopter. Lesseps proposa un canal à niveau, tandis qu'un ingénieur français, Adolphe Godin de Lépinay, présenta son projet, un canal à écluses, celui-ci étant moins onéreux et moins risqué en vies humaines.

Une construction difficile au financement assuré grâce à la corruption

En 1879, le Congrès approuva le projet de Lesseps qui fut choisi pour lancer les travaux de percement de l'Isthme de Panama, lequel devait permettre de relier l'océan Atlantique à l'océan Pacifique par l'Amérique centrale. Malgré la différence de prix de construction entre un canal à niveau et un canal à écluse (le canal à niveau coûtant deux fois plus cher), le canal à niveau, long de 75 km, fut choisi. Le coût de sa construction fut estimé à 600 millions de francs.

Lesseps constitua le 8 juillet 1879 la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, une société anonyme, destinée à réunir les fonds nécessaires et à conduire le projet. Le 20 octobre 1880, les statuts de la Compagnie universelle du canal interocéanique furent déposés à Paris. En décembre, Charles de Lesseps (fils de Ferdinand de Lesseps) procéda à l'émission du capital de la compagnie,

sous la forme de 800 000 actions à 500 francs, mais cette émission fut un échec. On ne récolta que 300 millions sur les 400 demandés. Les travaux débutèrent en 1881 et rencontrèrent plusieurs difficultés : épidémies de malaria et de fièvre jaune occasionnant une très forte mortalité parmi le personnel, accidents de terrain dus à la difficulté de traverser la cordillère montagneuse qui longe l'isthme. La reconnaissance mise en place par la Société Civile en 1876 ne s'était pas appesantie sur ces problèmes, voulant assurer la promotion du projet.

Les travaux prirent alors beaucoup de retard. En 1884, les caisses de la compagnie sont vides alors que seulement un dixième des déblaiements prévus a été réalisé. En 1885, Lesseps a l'idée d'émettre des obligations à lots afin d'intéresser davantage les petits épargnants, mais il est nécessaire pour cela de modifier la loi. Il fait alors appel à Cornelius Herz, un homme d'affaires bénéficiant de nombreux appuis dans le monde politique. Il est notamment lié à Charles de Freycinet, l'un des chefs de file des républicains opportunistes et à la famille du président Jules Grévy. Il finance également la Justice, le journal de Clemenceau2. Celui-ci fait savoir à Charles de Lesseps, qu'en contrepartie de dix millions, il pourra faire passer la loi. Herz entend également s'appuyer sur le baron Jacques de Reinach, un banquier d'origine juive allemande, oncle de Joseph Reinach, ancien chef de cabinet de Gambetta. C'est lui qui est chargé de distribuer les « fonds de publicité »2. Ils subventionnèrent très largement la presse pour la promotion de l'investissement, par exemple dans la Justice ou le Temps. Lesseps fit alors appel au Parlement pour faciliter la levée de fonds. Celui-ci refusa à deux reprises au vu des rapports d'ingénieurs. Jacques de Reinach, secondé par Émile Arton, lança alors un système de corruption des parlementaires pour obtenir le déblocage de fonds publics : par exemple le ministre des Travaux publics Charles Baïhaut reçut une promesse d'un million de francs.

Devant certains obstacles, tel que le seuil de la Culebra (altitude de 87 mètres), Lesseps fit appel à Gustave Eiffel, qui accepta de reprendre le projet. Eiffel remit complètement en cause la conception, en prévoyant notamment des écluses, alors que Lesseps avait voulu faire un canal à niveau, comme à Suez, sans se soucier du caractère montagneux de la région traversée. Lesseps continua à récolter des fonds auprès d'épargnants et à corrompre des journalistes et des parlementaires pour obtenir la promulgation de la loi sur mesure, qui devait permettre l'émission de l'emprunt. En 1888, la loi est passée et les derniers fonds sont débloqués sous forme d'emprunts.

Eclatement de l'affaire

Malgré l'émission de ces derniers emprunts de 1888, il s'avéra impossible de redresser la situation, et la Compagnie fut mise en liquidation judiciaire le 4 février 1889, provoquant la ruine de 85 000 souscripteurs. En 1891, l'État ordonne l'ouverture d'une information pour abus de confiance et escroquerie. Lucien Napoléon Bonaparte-Wyse, qui avait étudié le projet rédige ses Mémoires qui prouvent la rentabilité du projet.

Le 6 septembre 1892, Édouard Drumont, journaliste antisémite et antiparlementaire qui avait reçu des documents confidentiels de Reinach, révéla le scandale dans son quotidien La Libre Parole. Incarcéré du 3 novembre 1892 au 3 février 1893 à la prison de Sainte-Pélagie pour une autre affaire, il révéla un à un, depuis sa cellule, les noms des politiciens et journalistes corrompus et révéla les mécanismes de l'escroquerie. Le 19 novembre, le journal La Cocarde dévoile le nom d'autres hommes politiques dont notamment Charles Floquet, président de la Chambre.

L'affaire fit grand bruit : le baron de Reinach fut retrouvé mort le 20 novembre et Cornelius Herz s'enfuit en Angleterre où il échappe à la justice.

Le 21 novembre 1892, au lendemain de la découverte du corps de Reinach, la presse se déchaîna contre les « chéquards » et les « panamistes », et le député nationaliste Jules Delahaye dénonça à la tribune de la Chambre les compromissions de la classe politique.

Une commission d'enquête fut alors créée. Le ministre de l'Intérieur, Émile Loubet, démissionna ; le ministre des Finances, Maurice Rouvier, fut mis en cause, ainsi entre autres que l'ancien ministre de Gambetta, Antonin Proust, et Georges Clemenceau à qui Herz, qui lui avait été présenté par un ami — mais qu'il qualifia ensuite de « fripouille finie » — avait prêté des fonds pour son journal La Justice.

Victime alors d'une campagne de presse haineuse, Clemenceau en perdit le 5 septembre 1893 son siège de député du Var. Cet épisode de sa longue carrière politique lui inspira le célèbre « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

En tout, ce sont 104 parlementaires qui auraient touché des sommes entre 1 000 et 300 000 francs. Le scandale se conclut en 1893 par la condamnation à cinq ans de prison de l'ancien ministre des Travaux publics, Charles Baïhaut.

Ferdinand de Lesseps, Gustave Eiffel et leurs associés sont condamnés à 5 ans de prison. Ferdinand de Lesseps échappe toutefois à la prison grâce à un vice de forme.

Charles de Lesseps, fils de Ferdinand, fut condamné à la même peine que son père, et écopa dans un autre procès d'une condamnation à un an de prison pour corruption. Condamné le 9 février 1893 par la Cour d'appel de Paris à deux années de prison et 20 000 francs d'amende, Gustave Eiffel fut finalement réhabilité par une enquête qui montrait qu'il n'était pas impliqué dans les malversations, le 15 juin 1893 par la Cour de cassation

Finalisation du projet par les Etats-Unis

La construction du canal fut finalement reprise par les États-Unis qui rachetèrent la concession, les actions et les avoirs de la Compagnie nouvelle du canal de Panama par le traité Hay-Bunau-Varilla de novembre 1903. Après avoir rejeté un tracé traversant le Nicaragua, ils reprirent le projet de 1879, de Adolphe Godin de Lépinay, et prolongèrent le tracé français déjà effectué, pour l'achever en 1914, avec un surcoût de seulement 40 millions de dollars.
Les travaux engagés en 1904 aboutirent à l'inauguration du canal le 3 août 1914, au moment même où éclatait en Europe la Première Guerre mondiale.

*

Chronologie

1880

Le 20 octobre 1880, les statuts de la Compagnie universelle du canal interocéanique sont déposés à Paris. Émission de 800 000 actions à 500 francs, mais seuls 300 millions sur les 400 demandés sont levés auprès de 75 000 investisseurs, petits et grands. La construction commence quelques mois plus tard.

1889

- 4 février : la mise en liquidation judiciaire de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama ruine 85 000 souscripteurs.
- mars : faillite du Comptoir d'escompte de Paris.

1892

- 6 septembre : le scandale de Panama éclate, entre autres, par un virulent article de La Libre parole. Une campagne de presse s'ensuit contre les dirigeants de la Compagnie avec des révélations sur la corruption d'hommes politiques.

15 novembre : Louis Ricard, garde des Sceaux, donne l'ordre au procureur Jules Quesnay de Beaurepaire de poursuivre correctionnellement les administrateurs de la compagnie du canal de Panama.

- 19 novembre : mort du baron Jacques de Reinach, banquier.
- 16 décembre : arrestation de Ferdinand de Lesseps, Marius Fontane et Sans-Leroy.
- 20 décembre : demande d'autorisations de poursuites contre cinq sénateurs (dont Albert Grévy, Léon Renault et François Thévenet) et cinq députés (Emmanuel Arène, Henri-Joseph Dugué de La Fauconnerie, Antonin Proust, Jules Roche et Maurice Rouvier). À la Chambre des députés, interpellation de Déroulède contre Herz et Clemenceau. Outre ce dernier, Freycinet et Floquet furent nommés pour avoir joué un rôle suspect, mais ne furent pas inquiétés faute de preuves.

1893

9 janvier : arrestation de l'ancien ministre des Travaux publics Charles Baïhaut.

- 10 janvier-9 février : procès des administrateurs de Panama devant la première chambre de la Cour d'appel de Paris ; Ferdinand et Charles de Lesseps sont condamnés à cinq ans de prison et Eiffel, Cottu et Fontane à deux ans.
- 22 janvier : manifeste socialiste contre le scandale de Panama.
- 9-23 mars : procès des parlementaires poursuivis pour corruption devant la cour d'assises de la Seine.
- 9 décembre : Auguste Vaillant lance une bombe au milieu de la Chambre des députés (quelques blessés).

Attentat à la chambre des députés - 1893



Auguste Vaillant est un anarchiste français, né le 27 décembre 1861 à Mézières (Ardennes) et guillotiné le 5 février 1894 à Paris.

Très vite gagné aux idées socialistes et libertaires, il émigre en Argentine. De retour en France, le 9 décembre 1893, il jette une bombe dans la Chambre des députés, blessant plusieurs personnes. Après cet attentat, la Chambre a adopté une série de lois anti-ana rchistes connues sous l'appellation de « lois scélérates ».

Une jeunesse difficile

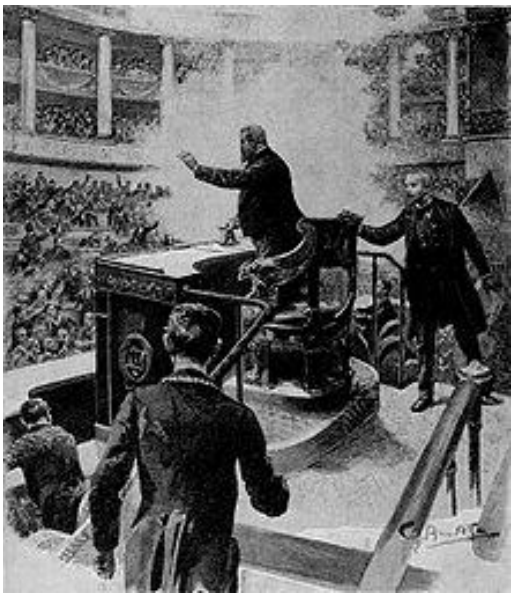
Né dans les Ardennes à Mézières (qui n'est pas encore fusionné avec Charleville) le 27 décembre 1861, fils d'un gendarme qui l'a abandonné, Vaillant connaît une enfance misérable. À 12 ans, il vit seul à Paris. Il est plusieurs fois arrêté et condamné, pour grivèlerie, pour mendicité, etc..

Il exerce divers emplois manuels en tant qu'apprenti et se passionne pour l'astronomie et la philosophie. Préoccupé par sa propre misère et celle qui règne à Paris, sa présence est signalée en 1884, par un rapport de police dans une réunion organisé par le Comité révolutionnaire central (mouvement politique de tendance socialiste blanquiste). Il est particulièrement actif lors de la campagne des élections législatives françaises de 1885, dans le 18ème arrondissement de Paris où il habite, rue Ordener, pour les idées socialistes et révolutionnaires. Il milite aux Égaux de Montmartre, qui tente de mobiliser les habitants contre Jules Ferry, baptisé Ferry-Famine ou encore Ferry-Tonkin. Il quitte Paris, et s'installe à Villeneuve-Saint-Georges. Il s'intéresse à l'anarchisme et, en 1889, est délégué à la correspondance du groupe « Les Révoltés » de Villeneuve-Saint-Georges.

Il se marie et vit dans le dénuement avec sa femme et leur fille Sidonie qui sera recueillie plus tard par Sébastien Faure. Il décide alors de tenter sa chance en Argentine dans la région du Chaco, mais c'est un échec. Après trois ans d'exil, il revient en France en 1893. Il trouve un emploi dans la maroquinerie, mais vit très modestement, avec sa fille Sidonie et une cousine germaine de son épouse.

Il renoue alors avec le milieu des « compagnons » anarchistes, qui préconisent « la propagande par le fait ». Les vagues d'actes anarchistes se multiplient alors en France dans les années 1892-1894, à l'initiative de plusieurs activistes, parmi lesquels Ravachol, Sante Geronimo Caserio ou encore Émile Henry.

L'attentat du 9 décembre 1893



Ce contexte motive Auguste Vaillant, qui veut également venger la mort de Ravachol. Vaillant entend aussi dénoncer la répression du gouvernement de Jean Casimir-Perier contre les activistes anarchistes.

Il passe à l'acte le 9 décembre 1893. Vers 16 heures, il lance une bombe dans l'hémicycle de la chambre des députés au Palais Bourbon3, présidée par Charles Dupuy. C'est une bombe chargée de clous, de morceaux de zinc et de plomb qui s'abat sur les députés et sur les spectateurs assistant aux délibérations. Elle devait exploser en l'air, mais, sa trajectoire ayant été déviée par le geste imprévu d'une femme, une cinquantaine de personnes sont légèrement blessées, dont Auguste Vaillant lui-même, par les clous de 3 cm.

Une des hypothèses est que cet acte est le résultat d'une provocation policière destinée à justifier la répression prévue contre les milieux anarchistes. Vaillant, qui était surveillé, aurait été manipulé.

Un article du Figaro du 10 décembre 1893 décrit la scène :
« La bombe a été lancée de la seconde tribune publique située à la droite du président de la Chambre, au deuxième étage, et a éclaté à la hauteur de la galerie du dessous, emportant dans un immense tourbillon tout ce qu'elle rencontrait devant elle. Plusieurs députés ont été renversés ; l'abbé Lemire est projeté sur le sol, il est atteint par un projectile derrière la tête et reçoit une blessure profonde. D'autres députés sont blessés : MM. de Lanjuinais, Leffet, le baron Gérard, Sazenove de Pradine, de Montalembert, Charpentier, de Tréveneue. On les entoure, on les emporte dans les bureaux pour leur donner les premiers soins. M. Ch. Dupuy, au fauteuil, a eu le cuir chevelu déchiré par un clou. »

Le procès

Arrêté avec vingt autres personnes, Vaillant avoue dans la nuit qu'il est l'auteur de l'attentat. Lors de son procès, il fait remarquer que son geste était destiné à blesser et non à tuer, raison pour laquelle il a rempli sa bombe avec des clous et non avec des balles.

Avant le verdict, Vaillant s'exprime devant les jurés :
« Messieurs, dans quelques minutes vous allez me frapper, mais en recevant votre verdict, j'aurai la satisfaction d'avoir blessé la société actuelle, cette société maudite où l'on peut voir un homme dépenser inutilement de quoi nourrir des milliers de familles, société infâme qui permet à quelques individus d'accaparer la richesse sociale (...) Las de mener cette vie de souffrance et de lâcheté, j'ai porté cette bombe chez ceux qui sont les premiers responsables des souffrances sociales »
Transcription publiée dans Le Petit Journal

Auguste Vaillant est condamné à mort. Malgré une demande de grâce signée par une soixantaine de députés dont l'abbé Lemire, le plus grièvement blessé durant l'attentat (il est resté trois jours à l'hôpital) auprès du président Sadi Carnot, Vaillant est guillotiné le 5 février 18943. Il a 32 ans. C'est la première fois, depuis la Restauration, qu'on applique la peine de mort à quelqu'un qui n'a pas tué.
Sa mort entraîne la colère des anarchistes qui adoptent pour hymne la chanson La complainte de Vaillant de F. Xan-Neuf et de Charles Spencer. En représailles, Sante Geronimo Caserio, un anarchiste italien, assassinera à Lyon le 24 juin 1894, le président de la République française Sadi Carnot qui avait refusé la grâce de Vaillant.
Au sein des milieux anarchistes, Vaillant rejoint Ravachol dans la liste des « martyrs » de l'anarchie et sa tombe est durant des années couverte de fleurs

Les conséquences de l'attentat du 9 décembre

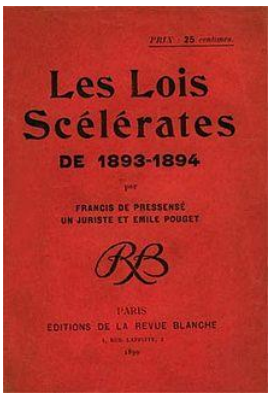
La hâte manifestée par la justice ainsi que certains détails liés à l'attentat évoquent la possibilité que Vaillant ait été manipulé par la police, son geste fournissant un prétexte pour museler la presse et les milieux anarchistes.
La conséquence directe des actes anarchistes est l'adoption des « lois scélérates » en 1893 et 1894. La première, votée le 11 décembre 1893, concerne la sécurité générale. Elle prévoit la création de nouveaux délits, dont l'apologie de faits ou apologie de crime. Cette loi permet aux autorités d'ordonner des arrestations et des saisies préventives. La seconde, le 15 décembre 1893, concerne les associations de malfaiteurs. Elle a pour objectif d'autoriser toute poursuite contre des groupes accusés de préparer des attentats. La troisième, adoptée le 28 juillet 1894, s'en prend à ceux qui « font par un moyen quelconque acte de propagande anarchique », et touche aussi la liberté de la presse. Elle interdit toute propagande aux anarchistes et se traduit par l'interdiction de leurs journaux.

Les lois scélérates

Les « lois scélérates » sont une série de lois votées en France sous la Troisième République. Elles visaient à réprimer le mouvement anarchiste, responsable de nombreux attentats durant les années

précédentes1. L'expression fut notamment popularisée par Francis de Pressensé, Émile Pouget et Léon Blum (qui signe « un juriste »)2 dans un pamphlet publié en 1899, Les Lois Scélérates de 1893-1894.

Les facteurs responsables du vote de ces lois



Les « lois scélérates3 » sont votées à la suite de nombreux attentats anarchistes sur le territoire français.
C'est à partir de 1881 que la propagande par le fait est mise en avant et favorisée au sein du mouvement anarchiste. En Allemagne, l'empereur Guillaume 1er fut victime de deux tentatives d'assassinat de la part d'anarchistes. Le chancelier Otto von Bismarck prit prétexte de ces événements pour faire promulguer par le Reichstag des lois « anti-socialistes ». De même, en Russie, le tsar Alexandre II fut assassiné par un groupuscule anarchiste, Narodnaïa Volia (La liberté du peuple), le 13 mars 1881. En réaction à cela, son fils et successeur, Alexandre III, ordonna la création d'une nouvelle police de sécurité, l'Okhrana.
Mis à part quelques faits isolés, c'est à partir de 1892 que commence la véritable période des attentats qui visent à déstabiliser le pouvoir en attaquant directement ses détenteurs. C'est une série d'attentats à la bombe perpétrés par Ravachol à partir du 11 mars 1892 qui déclenche la vague de terrorisme anarchiste.
Le 9 décembre 1893, Auguste Vaillant lance une bombe de la tribune à la chambre des députés, puis le 24 juin 1894 le président de la République Sadi Carnot est assassiné à Lyon par un jeune anarchiste italien Sante Geronimo Caserio. Ces événements suscitent l'inquiétude de l'opinion publique et de la presse, des journaux républicains radicaux aux feuilles conservatrices, qui en appellent à des mesures d'exception.

Le contenu des lois scélérates

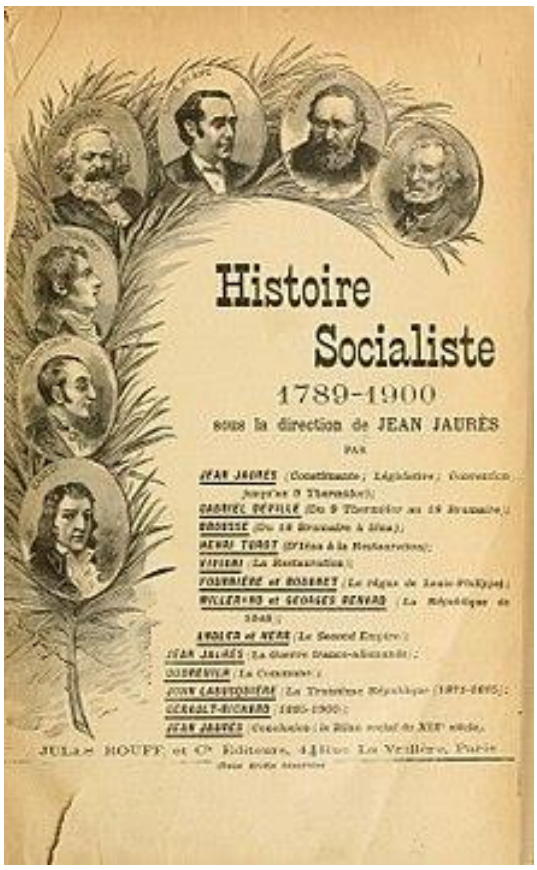
Une série de trois lois est votée dans l'urgence afin de lutter contre ces actions anarchistes qui visaient à déstabiliser des pans de la société :

1- Le 11 décembre 1893, soit deux jours après l'attentat d'Auguste Vaillant visant les députés, Jean Casimir-Perier soumet à la Chambre des députés un ensemble de mesures pour sauvegarder « la cause de l'ordre et celle des libertés publiques ». C'est une modification de la loi de 1881 sur la liberté de la presse qui ne punissait que la provocation directe ; désormais la provocation indirecte, l'apologie, est elle aussi punie et un juge peut ordonner la saisie et l'arrestation préventive. Le texte de la première des trois « lois scélérates » est adopté le 12 décembre 1893 par 413 voix contre 63.
2- La seconde loi est discutée le 15 décembre, à peine quatre jours après avoir été déposée. Elle concerne les associations de malfaiteurs et vise particulièrement les groupes anarchistes, alors nombreux et très actifs. C'est une loi qui vise à pouvoir inculper tout membre ou sympathisant sans faire de distinction. Elle encourage également à la délation : « Les personnes qui se seront rendues coupables du crime, mentionné dans le présent article seront exemptes de peine si, avant toute poursuite, elles ont révélé aux autorités constituées l'entente établie ou fait connaître l'existence de l'association.». Elle est votée le 18 décembre 1893.
3- La troisième loi, votée le 28 juillet 1894, est sans doute la plus marquante pour les anarchistes puisqu'elle les vise directement en les nommant et en leur interdisant tout type de propagande. C'est à la suite de cette loi que de nombreux journaux anarchistes comme Le Père peinard, qui avait déjà été saisi avant, sont interdits. Cette loi permet une véritable chasse aux sorcières, des milliers de perquisitions et d'arrestations débouchent, notamment sur le Procès des Trente.

Le discours de Jaurès d'avril 1894

À l'occasion de la découverte de fonds venant de haut lieu chez un anarchiste, de retour de Carmaux où des grèves ont eu lieu depuis 1892, Jaurès se lance dans un discours à la Chambre, le 30 avril 1894, où il dénonce la politique répressive du gouvernement ; la censure du Père peinard, « consacré presque tout entier à injurier les députés socialistes » ; le « deux poids deux mesures » qu'illustre la censure

imposée aux journaux et aux députés socialistes, tandis que sont tolérés les discours également contestataires de certains catholiques (Albert de Mun, l'article « La Bombe » dans La Croix de Morlay, les articles de La Croix ou l'article du Père Marie-Antoine publié dans L'Univers puis dans L'En-dehors et titré « Le Christ et la Dynamite ») ; enfin, l'usage des agents provocateurs :
« C'est ainsi que vous êtes obligés de recruter dans le crime de quoi surveiller le crime, dans la misère de quoi surveiller la misère et dans l'anarchie de quoi surveiller l'anarchie. (Interruptions au centre. — Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)
Et il arrive inévitablement que ces anarchistes de police, subventionnés par vos fonds, se transforment parfois — comme il s'en est produit de douloureux exemples que la Chambre n'a pas pu oublier — en agents provocateurs. »



Et d'évoquer un certain Tournadre, actif lors des grèves de 1892, qui avait proposé aux ouvriers de Carmaux des fonds pour acheter de la dynamite et éventuellement de s'enfuir ensuite en Angleterre: or, selon Jaurès, alors que Tournadre avait répondu aux ouvriers qu'il avait des « amis capitalistes à Paris », les perquisitions menés chez Tournadre à Carmaux avaient mené à la découverte de deux lettres, l'une du baron de Rothschild, l'autre de la duchesse d'Uzès. Malgré ce discours, la Chambre vota dans une large majorité la confiance au gouvernement.

La position de Léon Blum

Le 1er juillet 1898, dans La Revue blanche, Léon Blum, sous la signature de « Un juriste » publie un texte intitulé Comment ont été faites les Lois Scélérates : « Elles permettent au premier « gouvernement fort » qui surviendra de tenir pour nulle la loi de 1881 (Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse), loi incomplète, mais libérale et sensée dans son ensemble, et l'une des rares lois républicaines de la République. Elles abrogent les garanties conférées à la presse en ce qu'elles permettent la saisie et l'arrestation préventive ; elles violent une des règles de notre droit public en ce qu'elles défèrent des délits d'opinion à la justice correctionnelle ; elles violent les principes du droit pénal en ce qu'elles permettent de déclarer complices et associés d'un crime des individus qui n'y ont pas directement et matériellement participé ; elles blessent l'humanité en ce qu'elles peuvent punir des travaux forcés une amitié ou une confidence, et de la relégation un article de journal. »

Une application impitoyable

Des séries de listes nominatives sont dressées afin de répertorier les individus soupçonnés de sympathies libertaires, de même les « sans domicile fixe » sont fichés et catégorisés. Même si les actions violentes ont continué quelque peu, les activistes étant rentrés dans une logique de vengeance, la propagande par le fait a, après quelque temps, pratiquement disparu, à la suite de cette répression violente. Cependant l'anarchisme lui-même, sous d'autres formes, a continué de se manifester dans la société française, par exemple au travers de mouvements syndicaux.

Abrogation

La loi du 28 juillet 1894 ayant pour objet de réprimer les menées anarchistes est finalement abrogée le 23 décembre 1992 avec la publication au Journal officiel8 du nouveau Code pénal.

Grèves de Carmaux de 1892-1895

Les grèves de Carmaux de 1892-1895 (Tarn, Occitanie) ont attiré l'attention nationale non seulement en raison de leur importance et de leur durée, mais aussi parce que la première, qui toucha les mines de charbon françaises, est souvent considérée comme l'épisode fondateur de la conversion de Jean Jaurès au socialisme, qui fut réélu en 1893 député du Tarn. La seconde grève de Carmaux toucha la verrerie, laquelle dépendait de l'industrie charbonnière, et aboutit à la création de la verrerie autogérée d'Albi. L'historien Henri Guillemin soutient [archive] que la conversion de Jaurès en 1892 est une légende vivante, arguant du fait que dès 1886, le député Jaurès avait déposé un projet de loi en faveur des retraites ouvrières, qu'il considérait comme « un premier pas sur la voie de ce socialisme vers quoi tout nous achemine. » Jaurès travaillait du reste depuis plusieurs années à sa thèse sur Les origines spirituelles du socialisme allemand [archive], soutenue en 1892.

Carmaux est par la suite demeurée une ville symbole du socialisme, Jaurès y étant réélu lors des législatives de 1902 portant le Bloc des gauches au pouvoir, tandis que de nombreuses autres grèves émaillèrent la région à la Belle Époque et après la Première Guerre mondiale. La verrerie autogérée d'Albi continua à fonctionner sous ce statut jusqu'en 1931, devenant par la suite une société coopérative ouvrière de production (SCOP).

Contexte : les mines et la verrerie

La verrerie de Carmaux a ouvert ses portes sous l'Ancien Régime: en 1752, le chevalier Gabriel de Solages obtenait une autorisation royale à cette fin, ce qui lui permettait d'exploiter le charbon local avec la création de la Compagnie de Carmaux. Sous le Second Empire, Eugène Rességuier loue celle-ci en 1856 puis l'achète en 1862.

En 1882, la maison, dite verrerie Sainte-Clothilde, emploie 300 ouvriers et produit 21 000 bouteilles par jour, les souffleurs de verre étant payés à la tâche. Des premières grèves surgissent en février 1883, et le mois suivant, le premier syndicat des ouvriers mineurs de Carmaux fut créé, un an avant la loi Waldeck-Rousseau élargissant les possibilités de création des syndicats. Ce syndicat comptait parmi ses membres Jean-Baptiste Calvignac, élu par la suite maire socialiste de la ville, le 15 mai 1892.

En 1884, Rességuier achète un four Siemens et fonde la Société anonyme des Verreries de Carmaux.

La grève des mineurs de 1892

Alors ajusteur aux ateliers des mines, le maire Calvignac fut licencié le 2 août 1892 par la Société des mines de Carmaux, qui avait racheté en 1873 la Compagnie de Carmaux créée sous Louis XV, prétextant que ses fonctions politiques portaient atteinte à son activité professionnelle.

Malgré la demande des mineurs, désormais en grève, de réintégrer les délégués syndicaux à la mine, la direction resta imperturbable.

De nouveau en grève le 16 août 1892, les ouvriers envahirent le parc de la maison de la direction, réclamant la démission immédiate de Humblot, le directeur des mines.

Émile Loubet, le président du Conseil, envoie la troupe, ce qui transforme la grève en enjeu national.

Plusieurs grévistes sont arrêtés. Neuf sont condamnés par le tribunal d'Albi à des peines d'emprisonnement pour avoir osé entrer dans le bureau du directeur Humblot, ce qui accentua encore davantage le mouvement de grève.

Dans La Dépêche du Midi, Jean Jaurès défend les grévistes, tandis qu'Alexandre Millerand demande que l'État nationalise les mines, en s'appuyant sur les lois de 1810 et 1838.

Le député radical Clemenceau propose un arbitrage, accepté par la direction des mines. Le président du Conseil Loubet est choisi comme arbitre par la Compagnie des mines et les mineurs, ces derniers choisissant Clemenceau, Camille Pelletan et Millerand pour les défendre. L'arbitrage de Loubet prend cependant le parti de la Compagnie.

Le 27 octobre 1892, Clemenceau, Pelletan et Millerand proposent à la Chambre des députés une loi d'amnistie pour les mineurs condamnés, ce à quoi s'oppose le ministre des Travaux Publics Jules Viette. Une large majorité se prononce contre l'amnistie.
Finalement, la grève continuant, quelques jours plus tard le député de Carmaux, Jérôme de Solages, et Humblot le directeur des mines démissionnèrent de leurs fonctions. Les ouvriers condamnés furent alors libérés, la grève cessant le 3 novembre 1892.

Élection de Jaurès (1893) et les « anarchistes de police »
Jean Jaurès porta sa candidature au poste vacant de député de Carmaux. Il fut d'abord élu député en janvier 1893, puis conseiller général en août. Depuis, la ville est restée un véritable emblème du socialisme, d'autres grèves ayant lieu par la suite.
En février 1894, le maire socialiste Calvignac est suspendu puis révoqué pour un an, au motif d'un impair dans la révision des listes électorales. Il est remplacé par son adjoint Jean-François Mazens qui prend l'intérim4.
La politique répressive du gouvernement, qui vient de promulguer les lois scélérates, officiellement pour lutter contre la propagande par le fait prônée par une partie du mouvement anarchiste, est dénoncée dans un discours saisissant de Jaurès à la Chambre, le 30 avril 1894, durant lequel il évoque une affaire trouble ayant eu lieu à Carmaux lors des grèves de 1892. Il dénonce ainsi l'usage des agents provocateurs:
« C'est ainsi que vous êtes obligés de recruter dans le crime de quoi surveiller le crime, dans la misère de quoi surveiller la misère et dans l'anarchie de quoi surveiller l'anarchie. (Interruptions au centre. — Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

Et il arrive inévitablement que ces anarchistes de police, subventionnés par vos fonds, se transforment parfois — comme il s'en est produit de douloureux exemples que la Chambre n'a pas pu oublier — en agents provocateurs. »

Et d'évoquer un certain Tournadre, actif lors des grèves de 1892, qui avait proposé aux ouvriers de Carmaux des fonds pour acheter de la dynamite puis de s'enfuir en Angleterre: or, selon Jaurès, alors que Tournadre avait répondu aux ouvriers qu'il avait des « amis capitalistes à Paris », les perquisitions menées chez Tournadre à Carmaux, par la mairie socialiste, avaient permis la découverte de deux lettres adressées à l'anarchiste, l'une du baron de Rothschild, l'autre de la duchesse d'Uzès 6,5. Malgré ce discours, la Chambre vota à une large majorité la confiance au gouvernement.

La grève de la verrerie de 1895
Trois ans plus tard, une nouvelle grève a lieu, non plus aux mines de charbon, mais à la verrerie qui en constitue le débouché le plus proche. Celle-ci peine alors que la crise du phylloxéra menace de détruire le vignoble français. En fait, la grève tombe à point pour le patron, Rességuier, en ce qu'elle lui permet d'écouler ses stocks de bouteille sans trop être sujet à la chute des prix, sans compter la pression sur les salaires qu'elle permet4.
À cette époque, Eugène Rességuier, actionnaire majoritaire de la verrerie et son administrateur délégué, a échoué deux fois aux élections législatives à Toulouse, en tant que candidat républicain, battu par les socialistes et les radicaux-socialistes. Il finance Le Télégramme de Toulouse et est lié de près aux autorités préfectorales (le nouveau préfet du Tarn, Pierre Ernest Doux, qui a succédé à Léon Bourgeois, le sous-préfet de Castres, etc.)4.
Elle débute après le licenciement du délégué syndical Baudot (le 31 juillet 1895), mis à pied après avoir assisté à un Congrès des verriers à Marseille; Pelletier, de l'usine du Bousquet d'Orb (Hérault) avait lui aussi été licencié par Rességuier4.
Depuis janvier 1894, le préfet Pierre Ernest Doux tente de briser le mouvement socialiste local. Or, non seulement le préfet s'appuie sur des directives politiques (une circulaire d'octobre 1894 du président du Conseil Dupuy demande aux préfets de lutter contre le socialisme) mais aussi sur la police politique renforcée à la suite de l'attentat de Vaillant à la Chambre, alors dénommée « police spéciale des chemins de fer ». Des taupes, voire des agents provocateurs, sont recrutés sur place.

En avril 1895, convaincu par le préfet, le maire par intérim refuse de laisser la place à Calvignac. Vertement critiqué par ce dernier et le conseiller municipal Baudot, il porte plainte pour outrage à magistrat, ce qui vaut une condamnation en mai de Calvignac et Baudot à 40 jours de sursis et, surtout, cinq ans d'inéligibilité. La peine est confirmée le 27 juin en appel. Furieux, le camp socialiste choisit tout de même Calvignac et Baudot comme candidat aux élections du conseil général et du conseil d'arrondissement, et ces derniers sont élus le 28 juillet 1895. C'est dans ces conditions que Baudot est licencié de la verrerie.

La direction répond à la grève par un lock-out, mettant 1 200 ouvriers au chômage. Ils font appel à Jaurès, alors en vacances à Bessoulet, qui se rend sur place et soutient la procédure d'arbitrage du juge de paix. Le 3 août 1895, il adresse une missive au ministre Georges Leygues en ce sens. Rességuier refuse tout arbitrage. Dans un premier temps, les ouvriers se soumettent, acceptant de reprendre le travail et de payer de leurs poches les salaires des mis à pieds. Mais Rességuier saisit l'occasion pour faire le ménage: le 7 août 1895, il annonce par voie d'affiche qu'il se réserve de choisir ceux des ouvriers qu'il reprendra lors de la réouverture de l'usine, excluant explicitement les syndicalistes4.

L'ensemble des courants socialistes soutiennent les grévistes, tandis qu'une souscription est lancée, avec l'aide de La Dépêche et La Petite République, afin de créer une verrerie « autogérée » (avant la lettre), avec l'appui de Jaurès, qui affirme « Il faut vivre. Il faut que vous viviez... il y aura une verrerie aux verriers où trouveront un abri ceux que l'arbitraire patronal veut chasser et affamer»7. Avec l'aide française et internationale, ils obtiennent un capital divisé en 5 000 actions de 100 francs chacune, tandis qu'une donatrice offre 100 000 francs pour l'achat du terrain.

Ils empêchent par ailleurs le patron de casser la grève avec des « jaunes » (le terme n'est pas encore en vigueur). Fin août, Rességuier est loin du compte, avec seulement 60 ouvriers alors qu'il lui en faut 200 pour faire marcher le four, et parmi ceux-ci seulement trois souffleurs.

Il tente alors de recruter partout en France (Bordeaux, Reims, Rive-de-Gier...), s'appuyant sur l'aide du préfet Pierre Ernest Doux qui fait convoyer la main-d'œuvre par train. Le 1er octobre 1895, Ressiguier parvient à rallumer le premier four en présence du préfet. La grève, pacifique - Jaurès et le comité de défense exhortent les grévistes à s'abstenir de tout acte de violence -, continue néanmoins. Seules quelques condamnations légères et éparses ont été distribuées en août-septembre, principalement pour outrage.

Une attaque contre le patron ? Une enquête qui n'aboutit à rien

25 gendarmes ont cependant été envoyés sur place depuis le début du conflit et en octobre, le préfet fait monter la tension en provoquant le comité de grève. Début octobre, l'un de ses membres les plus actifs, Michel Aucouturier, est condamné à 4 mois de prison et 500 francs d'amende (lourde sanction financière à l'époque) pour avoir menacé les ouvriers qui s'embaucheraient chez Rességuier. Le 15 octobre, c'est au tour du trésorier du comité de grève d'être arrêté pour « entrave à la liberté de travail »: avec les fonds de la caisse, il a persuadé des ouvriers embauchés dans d'autres régions de rentrer chez eux. Le commissaire accuse Jaurès lui-même d'être derrière la manœuvre, et le jour même, alors que les députés Gérault-Richard, Arthur Groussier et Toussaint sont également sur place, une information judiciaire est ouverte à Albi, chef-lieu de la préfecture. Le déplacement d'un juge d'instruction sur place est prévu4.

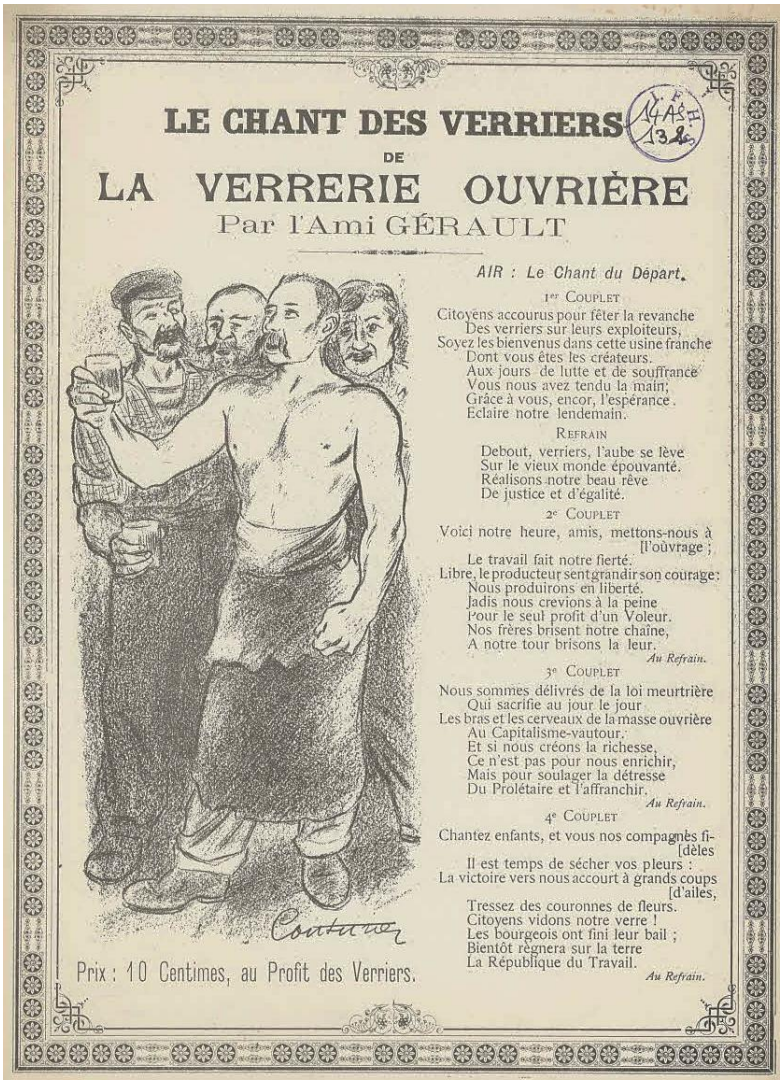
Mais c'est là qu'à la nuit tombée, le 15, selon la version officielle transmise au ministre de la Justice Ludovic Trarieux, le patron Rességuier aurait été victime d'une attaque au revolver, dont il serait sorti indemne. La version de l'« attentat » est reprise par la presse nationale et considérée en général comme véridique. Selon l'historien Charles Diaz, elle est cependant peu crédible, entre autres parce que seuls Rességuier et son gendre ont vu le prétendu revolver. La version offerte aux autorités par Rességuier et son gendre évolue au cours du temps, non sans contradictions. Très confuse au départ, elle fait par la suite état d'un revolver « British Bulldog ». Dès le lendemain, malgré un signalement pour le moins imprécis du suspect, un ouvrier est arrêté, plusieurs agents parisiens de la Sûreté étant descendus à Carmaux.

L'affaire attire l'attention de la presse nationale, des députés interpellant le gouvernement à la Chambre le 24 octobre 1895. Sur place, la police effectue perquisitions, lit le courrier (y compris de Jaurès et des députés), tandis qu'un escadron de gendarmerie s'installe dans la ville, interdisant tout rassemblement sous peine de charge. Quelques jours plus tard (le 18), la procédure ouverte contre Jaurès pour « entrave à la liberté du travail » est abandonnée. Le 23, trois fours ont pu être mis en marche avec l'aide d'environ 400 ouvriers, dont un peu moins d'une centaine venu d'ailleurs. Le 26 octobre 1895, le ministre Georges Leygues soutient fermement la piste de l'attentat devant la Chambre. La veille, Jaurès y déclare : « Je n'ai pas à formuler mon opinion sur la réalité, sur l'authenticité de cet attentat: ce qu'il y a de sûr – et c'est pour moi une joie profonde – c'est que jusqu'ici il n'a fait de mal qu'à nous-mêmes ».

La tentative alléguée a en effet agité les esprits, la presse faisant des rapprochements avec la propagande par le fait prônée par certains anarchistes. Le suspect sera néanmoins libéré, faute d'une quelconque preuve un tant soit peu tangible, au bout de vingt jours, grâce à l'intervention auprès du ministre Trarieux de l'avocat René Viviani. Le maire Calvignac et d'autres (le verrier Aucouturier, le conseiller municipal Marie Benaben) seront mis sous surveillance comme « dangereux anarchistes ».

Le 28, le gouvernement Ribot tombe: cela faisait trois jours qu'il était soumis au feu nourri des interpellations socialistes concernant Carmaux, une autre intervention socialiste concernant les Chemins de fer du Sud l'achève. Le gouvernement Bourgeois écarte le préfet du Tarn et le commissaire chargé de l'enquête, mais maintient sur place les effectifs des forces de l'ordre, tandis que trois agents de la « brigade des anarchistes » (3e brigade de la direction générale des recherches de la préfecture de police) du commissaire Guy André sont descendus de Paris.

Fin 1896, c'est un autre suspect, ouvrier socialiste, qui est en ligne de mire, et le 5 janvier 1897, le ministre de l'Intérieur Barthou demande l'ouverture d'une enquête officielle. Le suspect, Casimir Ourthet, alors soldat du 12e régiment à Perpignan, est arrêté le 22 janvier 1897 dans cette ville. Malgré des témoignages très douteux, et même un témoignage à décharge d'un commissaire, le juge Lascoux confirme sa détention et convoque même, sans que cela ne soit suivi d'effets, les députés socialistes présents le jour de l'« attentat ». Ourthet bénéficiera d'un non-lieu quatre mois plus tard.


LE CHANT DES VERRIERS
DE
LA VERRERIE OUVRIÈRE
Par l'Ami GÉRAULT

AIR : Le Chant du Départ.

1er Couplet

Citoyens accourus pour fêter la revanche
Des verriers sur leurs exploiteurs,
Soyez les bienvenus dans cette usine franche
Dont vous êtes les créateurs.
Aux jours de lutte et de souffrance
Vous nous avez tendu la main;
Grâce à vous, encor, l'espérance
Eclaire notre lendemain.

Refrain

Debout, verriers, l'aube se lève
Sur le vieux monde épouvanté.
Réalisons notre beau rêve
De justice et d'égalité.

2e Couplet

Voici notre heure, amis, mettons-nous à [l'oeuvrage ;
Le travail fait notre fierté.
Libre, le producteur sent grandir son courage:
Nous produirons en liberté.
Jadis nous crevions à la peine
Pour le seul profit d'un Voleur.
Nos frères brisent notre chaîne,
A notre tour brisons la leur.
Au Refrain.

3e Couplet

Nous sommes délivrés de la loi meurtrière
Qui sacrifie au jour le jour
Les bras et les cerveaux de la masse ouvrière
Au Capitalisme-vautour.
Et si nous créons la richesse,
Ce n'est pas pour nous enrichir,
Mais pour soulager la détresse
Du Prolétaire et l'affranchir.
Au Refrain.

4e Couplet

Chantez enfants, et vous nos compagnes fi- [dèles
Il est temps de sécher vos pleurs :
La victoire vers nous accourt à grands coups [d'ailes,
Tressez des couronnes de fleurs.
Citoyens vidons notre verre !
Les bourgeois ont fini leur bail ;
Bientôt régnera sur la terre
La République du Travail.
Au Refrain.

Prix : 10 Centimes, au Profit des Verriers.

La verrerie autogérée d'Albi (1896-1931)

En octobre 1896, la verrière autogérée d'Albi, organisée par les ouvriers n'ayant pas été repris à Carmaux, ouvre ses portes, ne devenant qu'en 1931 une société coopérative ouvrière de production (SCOP), année où la verrerie de Carmaux ferme, alors que la crise commence à se faire sentir en France.

L’affaire Dreyffus – 1894-1906

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Dreyfus


L'AURORE
Littéraire, Artistique, Sociale
J'Accuse...!
LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Par ÉMILE ZOLA

L'affaire Dreyfus est un conflit social et politique majeur de la Troisième République survenu à la fin du XIXe siècle, autour de l'accusation de trahison faite au capitaine Alfred Dreyfus qui est finalement innocenté. Elle a bouleversé la société française pendant douze ans, de 1894 à 1906, la divisant profondément et durablement en deux camps opposés, les « dreyfusards » partisans de l'innocence de Dreyfus, et les « antidreyfusards » partisans de sa culpabilité.

La condamnation fin 1894 du capitaine Dreyfus — pour avoir prétendument livré des documents secrets français à l'Empire allemand — était une erreur voire un complot judiciaire1,2 sur fond d'espionnage, dans un contexte social particulièrement propice à l'antisémitisme et à la haine de l'Empire allemand à la suite de son annexion de l'Alsace et d'une parti e de la Lorraine en 1871. L'affaire rencontre au départ un écho limité, avant qu'en 1898 l'acquittement du véritable coupable et la publication d'un pamphlet dreyfusard par Émile Zola, J'accuse…!, provoquent une succession de crises politiques et sociales. À son paroxysme en 1899, l'affaire révéla les clivages de la France de la Troisième République, où l'opposition entre les camps dreyfusard et antidreyfusard suscita de très violentes polémiques nationalistes et antisémites, diffusées par une presse influente. Elle s'acheva en 1906, par un arrêt de la Cour de cassation qui innocenta et réhabilita définitivement Dreyfus.

Cette affaire est souvent considérée comme le symbole moderne et universel de l'iniquité3 au nom de la raison d'État, et reste l'un des exemples les plus marquants d'une erreur judiciaire difficilement réparée, avec un rôle majeur joué par la presse et l'opinion publique.

Résumé de l’affaire Dreyffus

À la fin de l'année 1894, le capitaine de l'armée française Alfred Dreyfus, polytechnicien4, juif d'origine alsacienne, accusé d'avoir livré aux Allemands des documents secrets, est condamné au bagne à perpétuité pour trahison et déporté sur l'île du Diable. À cette date, l'opinion comme la classe politique française est unanimement défavorable à Dreyfus.

Certaine de l'incohérence de cette condamnation, la famille du capitaine, derrière son frère Mathieu, tente de prouver son innocence, engageant à cette fin le journaliste Bernard Lazare. Parallèlement, le colonel Georges Picquart, chef du contre-espionnage, constate en mars 1896 que le vrai traître avait été le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy. L'état-major refuse pourtant de revenir sur son jugement et affecte Picquart en Afrique du Nord.

Afin d'attirer l'attention sur la fragilité des preuves contre Dreyfus, sa famille décide de contacter en juillet 1897 le respecté vice-président du Sénat Auguste Scheurer-Kestner qui fait savoir, trois mois plus tard, qu'il a acquis la conviction de l'innocence de Dreyfus, et qui en persuade également Georges Clemenceau, ancien député et alors simple journaliste. Le même mois, Mathieu Dreyfus porte plainte auprès du ministère de la Guerre contre Walsin Esterhazy. Alors que le cercle des dreyfusards s'élargit, deux événements quasi simultanés donnent en janvier 1898 une dimension nationale à l'affaire : Esterhazy est acquitté, sous les acclamations des conservateurs et des nationalistes ; Émile Zola publie « J'accuse…! », réquisitoire dreyfusard qui entraîne le ralliement de nombreux intellectuels. Un processus de scission de la France est entamé, qui se prolonge jusqu'à la fin du siècle. Des émeutes antisémites éclatent dans plus de vingt villes françaises. On dénombre plusieurs morts à Alger. La République est ébranlée, certains la voient même en péril, ce qui incite à en finir avec l'affaire Dreyfus pour ramener le calme.

Malgré les menées de l'armée pour étouffer cette affaire, le premier jugement condamnant Dreyfus est cassé par la Cour de cassation au terme d'une enquête minutieuse, et un nouveau conseil de guerre a lieu à Rennes en 1899. Dreyfus est condamné une nouvelle fois, à dix ans de détention, avec circonstances atténuantes. Dreyfus accepte par la suite la grâce présidentielle, accordée par le président Émile Loubet. C'est en 1906 que son innocence est officiellement établie au travers d'un arrêt sans renvoi de la Cour de cassation5. Réhabilité, le capitaine Dreyfus est réintégré dans l'armée au grade de commandant et participe à la Première Guerre mondiale. Il meurt en 1935.

Les conséquences de cette affaire sont innombrables et touchent tous les aspects de la vie publique française : politique (elle consacre le triomphe de la IIIe République, dont elle devient un mythe fondateur6 tout en renouvelant le nationalisme), militaire, religieux (elle ralentit la réforme du catholicisme français, ainsi que l'intégration républicaine des catholiques), social, juridique, médiatique, diplomatique et culturel (c'est à l'occasion de l'affaire que le terme d'intellectuel est forgé). L'affaire a également un impact international sur le mouvement sioniste au travers d'un de ses pères fondateurs : Théodore Herzl et de par l'émoi que ses manifestations antisémites vont provoquer au sein des communautés juives d'Europe centrale et occidentale.

Il ne faut pas confondre dreyfusards, dreyfusiens et dreyfusistes.
- Les dreyfusards sont les premiers défenseurs de Dreyfus, ceux qui le soutiennent dès le début.
- Le terme dreyfusiste désigne ceux qui réfléchissent au-delà de l'affaire et voient en celle-ci une nécessité de remettre en cause la société et la politique et, par extension, le fonctionnement de la République (certains dreyfusards furent parfois aussi dreyfusistes par la suite).
- Quant aux dreyfusiens, ils n'apparaissent qu'en décembre 1898, lorsque l'affrontement entre dreyfusards et antidreyfusards devient vraiment aigu et que l'affaire compromet la stabilité de la République. Les dreyfusiens, même si certains ont des sympathies pour Alfred Dreyfus, veulent liquider l'affaire en calmant le jeu, dans le but de sauver le régime républicain parlementaire alors en place. Ils sont à l'origine d'une certaine conciliation entre les deux camps, grâce à un effort de médiation, en prônant l'apaisement. Leur texte fondateur est « L'Appel à l'union », paru le 23 janvier 1899 dans le journal Le Temps. Ils soutiennent généralement la politique de Waldeck-Rousseau et prônent une laïcisation de la société.

Fort Chabrol - 1899

Fort Chabrol désigne l'épisode rocambolesque qui se déroula du 12 août au 20 septembre 1899, quand Jules Guérin se retrancha pendant 38 jours dans un immeuble de la rue de Chabrol à Paris, alors que le gouvernement français Waldeck-Rousseau (alors président du Conseil) craignait une émeute nationaliste et monarchiste à l'occasion du procès en révision d'Alfred Dreyfus à Rennes.

Histoire

Pierre Waldeck-Rousseau voulait engager des poursuites contre les dirigeants des ligues nationalistes, accusés de complot contre la sûreté de l'État.

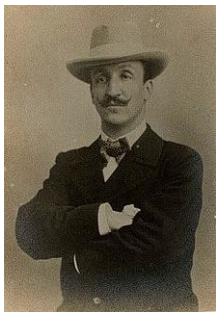
Le 12 août 1899, les autorités font arrêter Paul Déroulède et les dirigeants de la Ligue des patriotes, ainsi que les chefs des Jeunesses royalistes et de la Ligue antisémitique de France. Refusant d'obtempérer au mandat d'amener lancé contre lui, Jules Guérin, président de la Ligue antisémitique et directeur du journal hebdomadaire L'Antijuif, se retranche au « Grand Occident de France », no 51, rue de Chabrol.

L'immeuble, mis en état de siège, est ravitaillé dans les jours qui précèdent sa reddition à partir d'un logement loué au no 114 de la rue Lafayette. Lancés des toits, les paquets n'atteignent pas tous leur but : certains tombent dans la rue. Après trente-huit jours de résistance, les insurgés se rendent, le 20 septembre 1899.

Le Sénat se constitue en Haute Cour de justice pour juger Déroulède, Guérin et soixante-cinq de leurs partisans, accusés de complot contre la sûreté de l'État. Le 20 août 1899, cependant, de violentes bagarres éclatent entre antisémites et révolutionnaires, aux abords de « fort Chabrol ». Tous sont refoulés par la police vers la rue Saint-Maur, et c'est alors que des anarchistes saccagent et incendient l'église Saint-Joseph.

À cause de ces divers incidents, la première audience a lieu le 9 novembre 1899 et la sentence est prononcée le 4 janvier 1900. Déroulède et André Buffet sont condamnés à dix ans de bannissement, Guérin à dix ans de détention. Tous les autres accusés sont acquittés, sauf Eugène de Lur-Saluces qui, une fois arrêté, est condamné à cinq ans de bannissement.

Jules Guérin



Jules-Napoléon Guérin, né à Madrid le 14 septembre 1860, et mort à Paris le 12 février 19101, est un journaliste français, directeur de l'hebdomadaire L'Antijuif.

Biographie

Né à Madrid en Espagne où son père ingénieur avait été appelé pour construire la première usine à gaz espagnole, Jules Guérin grandit à Paris et a très vite des aspirations p olitiques proches des anciens communards. C'est lui qui fera se rencontrer Louise Michel et le marquis de Morès. Sa première arrestation a lieu pendant les obsèques de Jules Ferry en 1893 : de nombreux anarchistes reprochaient à l'ancien maire de Paris sa sévérité lors des insurrections du 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871.

Contre le Grand Orient de France, il fonde la ligue antimaçonnique et antisémite du Grand Occident de France (issue de la Ligue antisémitique de France fondée en juin 1896) qui fut particulièrement active et virulente lors de l'affaire Dreyfus. Il est alors financé par le duc d'Orléans2 et par le millionnaire catholique Edmond Archdeacon3.

Journaliste anti-dreyfusard et militant antisémite proche d'Édouard Drumont (avec lequel il se brouillera plus tard), directeur de la Ligue antisémite formée dans la foulée de l'affaire, Guérin était également membre de la Ligue de la patrie française. Il fut impliqué dans le coup d'État manqué mené notamment par Paul Déroulède en 1899.

Comme ses compatriotes (parmi lesquels se trouvent les royalistes André Buffet et Eugène de Lur-Saluces) ralliés par le duc d'Orléans, Guérin est poursuivi pour complot contre la sûreté de l'État. Il se réfugia alors dans l'immeuble qu'occupait l'organisation du Grand Occident de France sur la rue de Chabrol (siège

de son journal) avec une douzaine d'hommes armés et y soutint un siège qui dura 38 jours (épisode dit du « Fort Chabrol »). La garde républicaine et la police dirigée par le préfet Lépine étant apparus comme inefficaces, cela suscita des railleries dans l'opinion publique. Après sa reddition, il fut arrêté ; le gouvernement de défense républicaine décida de poursuivre les meneurs en Haute Cour4. Il fut condamné en 1900 à une peine de dix ans de détention, commuée l'année suivante en bannissement.

La théorie du complot pour renverser le pouvoir peut être remise en cause par le fait que les acteurs se détestaient et se jalousaient ; ainsi il aurait été difficile qu'ils s'unissent. Jules Guérin poursuivra malgré tout son activité antisémite et sa propagande anti-dreyfusarde jusqu'à sa mort à Paris en 1910. D'après le témoignage de ses proches, Marcel Proust aurait assisté à ses obsèques5. Il est enterré à Paris au cimetière de Montmartre. Sa tombe restée sans nom pendant 80 ans, a été restaurée par l'Association Mémoire Jules Guérin.

Louis-Ferdinand Céline lui rend hommage dans Maudits soupirs pour une autre fois6 : « Le Fort Chabrol dans mon enfance… la rue barrée en face de l'église… en haut de la rue La Fayette. Ça me faisait repasser des souvenirs… J'écoutais plus leurs bêtises… C'était encore avec mon père après son bureau. Ils tiraillaient par les fenêtres, ils soutenaient un siège… des anarchistes… Je la voyais encore la rue… la rue vide… la barricade… on était montés de l'Opéra, enfin de notre Passage. C'était un événement terrible. Je crois que c'est les premiers coups de feu que j'ai entendus… Et puis du temps avait passé… Je me souvenais bien du nom de leur chef : Guérin… Mon père en parlait souvent… Et puis encore quelques années… Un dimanche d'hiver à Ablon en 1910, j'avais vu partir son cercueil sur un bachot. »

Affaire des fiches - 1900-1904

L'affaire des fiches (parfois appelée « affaire des casseroles ») concerne une opération de fichage politique et religieux dans l'armée française de 1900 à 1904. Elle fut réalisée par des loges maçonniques du Grand Orient de France à l'initiative du général Louis André, ministre de la Guerre en instaurant un système de hiérarchie parallèle. Il fait ainsi établir pour chaque officier une fiche de renseignements politiques et confessionnels indépendante des notes attribuées par les supérieurs hiérarchiques.



Chœur des F.·. — De grâce, n'en jetez plus! Nous sommes submergés!!...

Origine

Nommé en 1900 ministre de la Guerre pour remplacer le général Gaston de Galliffet démissionnaire dans le gouvernement de Défense républicaine de Pierre Waldeck-Rousseau, le général André est reconduit dans celui d'Émile Combes, après le triomphe du Bloc des gauches aux élections de 1902.

Contrairement à ses prédécesseurs, le général André n'avait pas été impliqué dans l'affaire Dreyfus. D'abord « comme tout le monde ou peu s'en faut, antidreyfusard de la première heure », il n'avait cependant pas pris position contre le capitaine Dreyfus comme beaucoup de ses collègues généraux. Aussi apparaissait-il comme un modéré capable de rechercher la vérité dans « l'Affaire »3.

Désireux de mieux républicaniser l'armée, le cabinet du ministre va souhaiter faire appel à toutes les « associations républicaines, de la franc-maçonnerie comme des autres » pour connaître les opinions politiques des officiers. L'objectif était de faciliter la promotion des officiers républicains qui, selon le général, avaient été défavorisés dans leur avancement. Pour ce faire, le ministère va faire appel aux préfets, à la Sûreté générale, voire à certains procureurs de la République pour obtenir des renseignements. Mais, très vite et sans doute à partir de la fin 1900 ou au début de 1901, le ministère recourt au Grand Orient de France, qui avait l'avantage de disposer de loges dans toutes les villes de garnison. Ces renseignements étaient fournis au ministère sur des fiches, d'où le nom donné à cette affaire.

L'affaire des fiches s'inscrit dans la suite de l'affaire Dreyfus, comme mesure de rétorsion vis-à-vis d'un état-major jugé réactionnaire et peu sûr pour le régime. En effet, la majorité de l'état-major prit parti contre Dreyfus, allant jusqu'à fabriquer un faux pour mieux confondre le capitaine Dreyfus. Ensuite, la campagne du journal La Croix marqua l'opinion par sa dureté extrême, contre Dreyfus et par-delà contre les Juifs. Enfin, les menées nationalistes de l'année 1899 (tentative de Déroulède d'entraîner, en février, les troupes contre l'Élysée lors des obsèques du président de la République Félix Faure ; violentes manifestations contre son successeur, Émile Loubet juste après son élection ; coups de cannes du baron Christiani contre le président de la République en juin aux courses d'Auteuil, au lendemain de la décision de la Cour de cassation d'annuler le jugement ayant condamné Dreyfus et de renvoyer l'intéressé devant le conseil de guerre de Rennes) firent sincèrement penser à beaucoup de républicains de l'époque que les actes joints aux mots (vulgarisation des mots acrimonieux « la gueuse ») menaçaient réellement la République. Aussi certains se décident-ils à passer à la contre-offensive. La première initiative sera la création, dès 1898, de la Ligue des droits de l'homme. D'autres, à gauche, souhaitent que désormais les officiers

républicains soient favorisés dans leur avancement. Lorsque le général André arrive au pouvoir en mai 1900, le fichage des officiers et des fonctionnaires est imaginé comme un bon moyen « d'assainir » les institutions et particulièrement l'institution militaire. Le Grand Orient de France va jouer un rôle moteur dans cette action. Le général André, qui avait été nommé ministre de la Guerre pour remettre la discipline dans l'armée et rapprocher celle-ci de la Nation, ne nia jamais avoir eu recours au Grand Orient. Il affirma toujours qu'il voulait certes favoriser la carrière des officiers républicains, mais aussi que, loin de vouloir écarter de l'avancement les autres officiers, il souhaitait simplement s'assurer qu'ils ne s'opposaient pas publiquement au gouvernement.

Dans une célèbre circulaire adressée aux préfets le 20 juin 1902, Émile Combes lance : « Votre devoir vous commande de réserver les faveurs dont vous disposez seulement à ceux de vos administrés qui ont donné des preuves non équivoques de fidélité aux institutions républicaines. Je me suis mis d'accord avec mes collègues du cabinet pour qu'aucune nomination, qu'aucun avancement de fonctionnaire appartenant à votre département ne se produise sans que vous ayez été au préalable consulté. »

Ministre de la Guerre après le procès de Rennes qui avait de nouveau condamné Dreyfus, le général André rétablit d'abord la discipline au sein de l'armée, tout en menant plusieurs réformes. À partir d'avril 1903, il mène, à la suite d'une vigoureuse intervention de Jean Jaurès à la Chambre, une enquête « personnelle » afin de déterminer sur quel dossier et dans quelles conditions le capitaine avait été condamné en 1894. Cette action énergique pour faire apparaître la vérité dans l'affaire Dreyfus, qui aboutit finalement à la proclamation de l'innocence du capitaine injustement condamné, n'est pas pardonnée au général André par les antidreyfusards qui trouvent, avec les « fiches », le moyen de l'abattre. L'affaire Dreyfus et l'affaire des fiches prennent d'ailleurs fin pratiquement à la même date par l'arrêt de la Cour de cassation proclamant la totale innocence de Dreyfus en juillet 1906, et la réintégration en août 1906 dans l'Administration du capitaine Mollin, chargé des fiches au cabinet du ministre, qui avait été contraint à la démission de l'armée au moment où le scandale avait éclaté en novembre 1904

Mise en oeuvre

Dans la pratique, la direction du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France fait passer une circulaire aux vénérables maîtres (présidents) de chaque loge de cette obédience pour leur demander de rassembler à leur niveau le plus d'informations possible sur les officiers des garnisons de leurs villes ou départements. Si de nombreux vénérables, généralement ceux des loges bourgeoises modérées, ne donnent pas suite, ne voulant pas se compromettre dans une opération de « basse politique », d'autres, surtout ceux des ateliers les plus influents dans la lutte contre les adversaires de la République (radicaux ou socialistes), se lancent sans hésiter dans l'opération.

Sur les fiches ainsi constituées, on pouvait voir des mentions comme « VLM » pour « Va à la messe » ou « VLM AL » pour « Va à la messe avec un livre ». Les fiches ne se contentent pas de rapporter uniquement des faits comme en témoignent les appellations de « clérical cléricalisant », « cléricafard », « cléricanaille », « calotin pur-sang », « jésuitard », « grand avaleur de bon Dieu », « vieille peau fermée à nos idées », « rallié à la République, n'en porte pas moins un nom à particule ». Les fiches rapportent aussi la vie privée ou familiale des officiers : « Suit les processions en civil », « a assisté à la messe de première communion de sa fille », « Membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul », « A ses enfants dans une jésuitière », « Reçoit La Croix chez lui », « A qualifié les maçons et les républicains de canailles, de voleurs et de traîtres », « richissime », « a une femme très fortunée », « Vit maritalement avec une femme arabe », « A reçu la bénédiction du pape à son mariage par télégramme ».

Ces affirmations, souvent ridicules, n'étaient pas en elles-mêmes susceptibles d'informer clairement le ministère. Elles seront à l'origine d'une opposition entre le Grand Orient et le cabinet du ministre qui sera mise sur la place

publique lors des débats à la Chambre des députés en octobre 1904. Portant uniquement sur les opinions religieuses, les fiches ne pouvaient pas non plus influencer un ministre qui avait été élevé pieusement par sa mère et qui, même devenu athée, laissera sa femme pratiquer sa foi et élever leurs deux enfants comme elle le désirait dans la religion catholique.

Les fiches sont d'abord centralisées au secrétariat de la rue Cadet (hôtel Murat), siège du Grand Orient, par Narcisse-Amédée Vadecard, secrétaire du Grand Orient de France, et son adjoint Jean-Baptiste Bidegain puis transmises au capitaine Henri Mollin, membre du cabinet du général André. Le nombre total de fiches est absolument impossible à préciser5 car il n'existe aucune archive. Les chiffres fantaisistes parfois annoncés ne reposent donc sur aucune donnée historiquement vérifiable.

Contrairement à ce que certains ont avancé, à l'arrivée du général André au ministère de la Guerre, en mai 1900, les deux listes Corinthe (des officiers républicains dont la promotion devait être favorisée, l'appellation venant du proverbe « Non licet omnibus adire Corinthum », « Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe ») et Carthage (les officiers à écarter des promotions, l'appellation rappelant le mot de Caton l'Ancien, « Delenda Carthago », « Il faut détruire Carthage ») n'étaient pas encore terminées, et ne relèvent donc pas d'une initiative personnelle préalable du général André dont le Grand Orient n'aurait pas été directement l'instigateur6. Ces deux listes serviront à choisir la quinzaine d'officiers d'ordonnance, membres du cabinet militaire du général André, mais leur fiabilité était contestable. Même le capitaine Mollin, le principal protagoniste de l'affaire des fiches, affirme que des officiers classés dans "Corinthe", donc a priori républicains, seront affectés au cabinet du ministre alors que leur républicanisme n'était pas vraiment fondé. Corinthe et Carthage étaient donc des listes antérieures aux « fiches » du Grand Orient et ne doivent pas être confondues avec ces dernières.

Il existe une controverse au sujet du nombre d'officiers qui ont vu leur avancement retardé sous le ministère du général André en raison de fiches défavorables. Seul l'examen minutieux, cas par cas, de leur carrière est susceptible de le confirmer ou de l'infirmer.

- Ainsi, le général de Castelnau (« le capucin botté ») aurait vu son avancement bloqué, selon Jean Sévilla. Cette affirmation ne reposerait sur aucun élément historique. Castelnau était déjà colonel (depuis avril 1900) lorsque le général André est arrivé au ministère et il passera général de brigade en mars 1906, soit bien après le départ du ministre, à 55 ans, ce qui est tout à fait correct (le général André avait été général de brigade à 56 ans).
- Quant à Foch, dont le frère était jésuite, entré plutôt tard dans l'armée, il avait connu un avancement très lent avant l'arrivée du ministre rue Saint-Dominique : lieutenant-colonel en 1898 (à 47 ans), c'est le général André lui-même qui le fera passer au grade de colonel en juillet 1903 en le nommant commandant du 35e régiment d'artillerie à Vannes, satisfaisant par là-même le souhait émis par Foch d'être affecté dans l'Ouest pour des raisons familiales. Jean-Christophe Notin confirme, dans sa biographie de Foch (Perrin, 2008,) que le ministre avait alors simplement suivi l'ordre du tableau d'avancement.

On a parfois parlé de « purges » dans l'armée à l'occasion des fiches, ce qui est stricto sensu un abus de langage du point de vue réglementaire : en effet, un officier ne pouvait être alors exclu de l'armée qu'après un avis favorable à la « mise en réforme » émis par un Conseil d'enquête composé de cinq officiers, dont deux devaient être du même niveau hiérarchique que celui que l'on accusait. En outre, le ministre ne pouvait pas prononcer de sanction plus grave que celle finalement proposée par le Conseil d'enquête.

En pratique, aucun officier n'aurait été directement exclu de l'armée à la suite des fiches - en revanche, certains démissionnèrent en protestation de nombreuses actions qui heurtaient leur conscience (ainsi, l'évacuation manu militari des moines chartreux de la Grande Chartreuse, établis là depuis 1084) ou

par la protestation face à la découverte de l'Affaire et le sentiment d'injustice qui en a découlé. Toutefois on sait qu'Emile Driant fut conduit à la démission et on ne possède pas d'élément permettant de supposer son cas unique.

Par ailleurs, le général André s'est parfois montré modéré envers ceux qui avaient été anti-dreyfusards ou qui s'étaient prêtés à des actions illégales : ainsi du commandant Cuignet, qu'il réintégrera dans l'armée, et du commandant Pauffin de Saint-Morel qu'il refusera de sanctionner.

Certains généraux connus pour leurs opinions conservatrices ont été promus sous le ministère du général André : Franchet d'Espèrey (colonel en juillet 1903), Fayolle (lieutenant-colonel en décembre 1902), Lanrezac (colonel en décembre 1901), par exemple. Tous les futurs maréchaux de la Grande Guerre ont eu de l'avancement entre 1900 et 1904, y compris Pétain8, et à l'exception de Gallieni qui avait atteint le plus haut grade de l'armée dès 1899. D'autres pensent que Pétain, à peine colonel à la veille de la retraite en 1914, et Maréchal 4 ans plus tard, a dû sa lente carrière à sa fiche qui dénonçait ses idées nationalistes et cléricales.

Enfin, le général André a accéléré la carrière de Joffre et de Lyautey. Le ministre était avant tout un militaire et il avait une grande indépendance d'esprit. Beaucoup d'officiers dont les fiches étaient défavorables ont été promus sous son ministère. C'est d'ailleurs ce qui a déclenché la réaction du Grand Orient de France qui, en fustigeant de telles promotions dans des courriers adressés au capitaine Mollin, mettra le ministre en porte-à-faux.

Le scandale

Le système fonctionne discrètement pendant trois ans. Pris de scrupules, peut-être aussi plus prosaïquement déçu de ne pas avoir été nommé secrétaire général du Grand Orient, comme cela lui avait été, affirmera-t-il, promis, Jean-Baptiste Bidegain prend conscience de la bombe politique qu'il possède entre les mains en cette période d'effervescence due à la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège à la suite de la convocation à Rome des évêques Geay (Laval) et Le Nordez (Dijon), connus pour leurs positions plutôt favorables à la République. Le gouvernement d'Émile Combes avait tenté, sans succès, d'empêcher les deux évêques de se rendre à cette convocation, et ces derniers avaient finalement démissionné.

Par l'intermédiaire d'un prêtre, l'abbé Gabriel de Bessonies, Bidegain prend contact avec un ancien officier d'état-major, élu député nationaliste de Neuilly en 1902, Jean Guyot de Villeneuve, et lui vend un lot de fiches ainsi que des lettres du Grand Orient protestant contre des promotions d'officiers intervenues malgré les renseignements défavorables qu'il avait fournis. Bidegain démissionne du Grand Orient contre remise d'une somme de 40 000 francs, montant alors considérable qui représentait onze fois son salaire annuel. Le 28 octobre 1904, Jean Guyot de Villeneuve interpelle le gouvernement à la Chambre et révèle qu'un proche collaborateur du ministre de la Guerre André prend avis du Grand Orient, renseigné par ses loges, lors des nominations d'officiers14. Le scandale est énorme. Le général André, qui n'avait pas connaissance des lettres de protestation du Grand Orient, mis en difficulté, se défend très mal. On dira qu'il était malade, ce qu'il démentira. Le Grand Orient avoue publiquement son travail de renseignement systématique et se justifie, sur le registre exclusivement politique, de défense de la république contre la « réaction déchaînée ». Dans un premier temps, Jaurès vole au secours du gouvernement en dénonçant non pas les faits mais les ennemis de la République. Mais le Figaro, l'Écho de Paris et le Gaulois publient les fameuses fiches. L'émoi dans l'opinion publique est alors immense, et ébranle les plus sincères défenseurs du régime. Le gouvernement ne se sauve que de justesse en affirmant avoir tout ignoré de ce système et en obligeant le capitaine Mollin à démissionner. Le 4 novembre, Guyot de Villeneuve revient à la charge, apportant la preuve matérielle de la responsabilité de Louis André : un document paraphé par lui faisant référence explicite aux fameuses fiches. Un vote sur l'ordre du jour intervient, qui montre que le soutien au gouvernement s'effiloche, en tombant à 285

voix contre 276. Abandonné par plusieurs dizaines de républicains modérés, convaincu de mensonge, le gouvernement est sauvé in extremis par un incident de séance : le député nationaliste Gabriel Syveton gifle sur le banc même des ministres le général André, geste qui ressoude pour quelques heures la majorité. Le ministre de la Guerre prend néanmoins la décision de démissionner quelques jours plus tard, contre l'avis du président du Conseil, Émile Combes, qui ne pourra pas le faire revenir sur sa décision. Ce départ ne suffit pas à sauver le cabinet Combes qui, dès lors en sursis, doit se résoudre à se retirer en février 1905.

L'éclatement de l'affaire des fiches est intervenu alors que le général André et son chef de cabinet, le général Percin, s'étaient, depuis plusieurs mois, séparés. Percin, lors de la constitution du gouvernement Combes (juin 1902), avait pensé remplacer André au ministère de la Guerre et la reconduction du ministre lui avait fortement déplu. On peut s'interroger sur l'origine de la communication de fiches au journal Le Figaro : celles-ci ont pu être fournies par le général Percin lui-même, qui, par ce biais, aurait voulu porter atteinte à son ministre. Le général Percin, qui avait mis au point l'organisation pratique des fiches avec le capitaine Mollin, était favorable à une politique plus ferme à l'égard des généraux de l'état-major alors que le général André ne voulait, au contraire, rien bouleverser dans la haute hiérarchie. Le ministre s'interrogera sérieusement, en quittant le ministère, sur la fidélité de Percin à son égard.

Gabriel Syveton est retrouvé mort par sa femme, asphyxié, la tête dans sa cheminée, recouverte d'un journal15, la veille du procès où il devait répondre de sa gifle. Les nationalistes, par exemple André Baron, crient à l'assassinat, mais l'enquête conclut au suicide16.

La veuve de Syveton, alors interrogée par la Sûreté nationale, déclarera que son mari avait eu une relation coupable avec sa fille issue d'un premier mariage, et que son gendre se disposait à porter plainte. Elle ajoutera que son mari avait détourné des fonds de la Ligue de la patrie française dont il était le trésorier. Finalement, afin d'éviter le scandale, les dirigeants de cette Ligue vont cesser leurs attaques contre le gouvernement. Les autres protagonistes de l'affaire des fiches auront une fin tragique : Guyot de Villeneuve, battu aux élections législatives de 1906, mourra des suites d'un accident automobile ; Bidegain, devenu rédacteur dans des revues antisémites, se suicidera avec sa femme en 1926.

Les suites politiques et judiciaires

Les fonctionnaires n'ayant pas à l'époque de statut protecteur et étant considérés comme des agents du gouvernement d'une part, les militaires n'ayant pas le droit d'exprimer publiquement d'opinions politiques – du moins pas au sens de factions – durant leur service actif d'autre part, le général André se jugea autorisé à s'assurer de la fidélité des officiers envers le pays et, par extension, envers la République, au nom de l'intérêt supérieur de l'État. Le fait est qu'aucune poursuite judiciaire ne sera intentée contre lui. Seul Syveton est poursuivi sur le plan judiciaire, pour voie de fait sur la personne du ministre de la Guerre en plein parlement, mais sa mort prématurée prive la France d'un procès qui aurait sans doute porté sur l'affaire des fiches autant que sur l'agression envers le ministre. Cette affaire ouvrira cependant la voie à une série d'innovations juridiques destinées à améliorer la transparence de l'action administrative. Ainsi, l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 – faisant suite à la révélation de l'affaire des fiches – autorise les agents publics, avant toute mesure disciplinaire notamment, à consulter l'intégralité de leur dossier. Par la suite, l'obligation de respecter les droits de la défense sera érigée en principe général du droit (CE Sect. 5 mai 1944, Dame Veuve Trompier-Gravier, R. 133, D 1945.110)

En revanche, c'est au niveau politique que se situe ici la crise. L'affaire provoque la chute de Combes et sa fin politique, l'ironie de certains radicaux comme Clemenceau, et l'opposition des républicains modérés comme les futurs présidents Raymond Poincaré, Paul Deschanel ou Paul Doumer, qui démissionnera même quelque temps du Grand Orient. Le général Peigné (1841-1919) aurait également été

compromis. Cependant, elle n'empêchera pas la poursuite de la politique de républicanisation du personnel de l'État, et donc de l'armée, et le triomphe des républicains lors des élections de 1906 après la séparation des Églises et de l'État et la querelle des inventaires (contrairement à une opinion fort répandue, le général André n'était plus ministre de la Guerre au moment des Inventaires).

Les suites morales

Autant l'affaire Dreyfus divisa profondément l'armée et la société française, autant l'affaire des fiches souleva l'opinion contre les institutions. Le fait que le fichage des officiers se fit en rétorsion à la prise de position de certains d'entre eux à l'occasion de l'affaire Dreyfus n'atténua pas le mal par la divulgation des faits, auprès de l'opinion publique. Même si les deux trouvent un épilogue commun en 1906, et que l'apaisement va faire son œuvre au sein de l'institution militaire, les deux affaires ne se neutralisent pas pour autant parce que l'une laisse les Français irrémédiablement divisés alors que la seconde soulève le cœur même des meilleurs républicains. Pourtant, après une crise de confiance de quelques années, en 1914 les fiches n'étaient plus d'actualité et l'armée française était alors sans doute la meilleure du monde. Elle ne connaissait en tous cas plus la fracture qu'elle avait connue de 1894 (début de l'affaire Dreyfus) à 1906 (proclamation de l'innocence du capitaine et réintégration du capitaine Mollin).

Il reste que cette affaire ressortira à l'occasion de l'entrée en guerre de 1914. Pour les antirépublicains, comme Léon Daudet, ce fichage des officiers explique les premiers succès de l'offensive allemande en 1914 par l'incompétence de généraux promus en son temps par le général André selon des critères politiques, thèse régulièrement réaffirmée et reprise par plusieurs historiens ou éditorialistes. En effet, un tiers des officiers vont être limogés par Joffre entre août et décembre 1914. Allant dans ce sens, le futur maréchal Fayolle, catholique et conservateur, évoque pour les condamner les limogeages de généraux intervenus en 1914, dans ses Cahiers secrets de la Grande Guerre. Les négateurs des effets des fiches avancent eux une limite d'âge des généraux beaucoup trop élevée (65 ans pour un général de division) et par conséquent une moindre résistance à la violence et aux épreuves physiques provoquées par les combats ; l'absence de conflits depuis 40 ans, sauf « à la marge » dans les colonies, et l'offensive à outrance acceptée par Joffre, auraient beaucoup joué dans les premiers revers de 1914. Cependant, les limogeages décidés par le généralissime lui ont aussi permis de passer sous silence ses propres erreurs tactiques, notamment en Belgique. D'ailleurs, le colonel Mayer affirmera que, si Joffre avait eu raison de procéder à ces limogeages, il aurait dû lui-même « faire partie de la charrette ».

Signification de l'affaire et conséquences

Le général André n'a jamais été franc-maçon lui-même. Il aurait choisi cette organisation pour une raison importante : sa « bonne disposition » politique de principe. La seconde raison est pratique: à la fois le nombre important des membres de Grand Orient (la Grande Loge n'a pas participé au système des fiches) et leur dispersion géographique sur tout le territoire métropolitain et colonial permet de ne laisser passer personne à travers les mailles du filet. Enfin, l'anonymat ou le secret de l'appartenance de la plupart des simples adhérents et leur culte apparent du secret garantit la discrétion.

Rétrospectivement pourtant, l'attitude du général André est lourde de sens. Car cette affaire signifie d'abord et avant tout qu'un ministre de la République doute de la loyauté républicaine de ses propres services, qu'il estime en l'occurrence « trop réactionnaires » et discrédités par l'affaire Dreyfus. En confiant cette opération à une association secrète, il s'expose gravement à choquer l'esprit public puisque les personnes atteintes sont, elles, publiques. De surcroît, celles-ci ne pourront pas se défendre, cette procédure étant exclusivement à charge, et de plus secrète. Même si un tel comportement s'apparente sans doute plus à un reste de la mentalité du romantisme des « sociétés secrètes » du XIXe siècle qu'à un travail sérieux de police politique moderne, et même si à l'époque le

renseignement était beaucoup plus répandu qu'aujourd'hui à l'extérieur (c'est d'ailleurs grâce aux excellents services de renseignements français que Paris a obtenu le plan Schlieffen) comme dans toute la société française (y compris dans l'Église où certains hiérarchiques publièrent des listes de francs-maçons (Mgr Fava à Grenoble) et des pamphlets anti-maçonniques).

Au total, à l'occasion de cette affaire, l'opinion publique fut choquée par trois choses, d'inégale importance mais se renforçant les unes les autres :

- d'abord qu'un ministre de la République confie à une organisation secrète une enquête de nature politique sur des personnes publiques ;

- ensuite, l'ampleur de l'enquête (et sous cet angle la capacité de la franc-maçonnerie à collecter et à organiser ces données aggrava encore la fâcheuse impression tirée de cette affaire, dans la mesure où chaque Français pouvait désormais se penser à la merci d'une société secrète aux ramifications inconnues mais qu'il pouvait désormais supposer tentaculaires) ;

- enfin, le principe de la délation souleva la réprobation presque unanimement, dans la mesure où en France le public était formé contre ce comportement depuis l'école (affaire Calas).

C'est la plus grave des affaires d'avant 1914 (« l'arme mortelle » selon les mots de Charles Seignobos), qui à la fois nourrira durablement le courant antimaçonnique français et engendrera une profonde désillusion envers la République, alors sacralisée dans l'esprit de ses plus fervents partisans. Elle aboutira à une atmosphère étrange dans les années 1907-1914 où tous les journaux vont chercher à remédier aux critiques envers le régime par quelques propositions de réforme dont une, la représentation proportionnelle, va alors prendre le pas sur les autres.

Elle aura une conséquence positive toutefois : le successeur du général André au ministère de la Guerre, Maurice Berteaux, bien que franc-maçon lui-même, décidera que les notations hiérarchiques des officiers leur seraient désormais communiquées, de même que l'ensemble de leur dossier personnel pour le cas où une sanction serait envisagée à leur égard. Ces nouvelles dispositions seront à l'origine d'une novation dans la défense des fonctionnaires, encore d'actualité de nos jours. Elle ébauche à cet égard le droit d'accès individuel aux informations nominatives que consacrera bien plus tard la future loi Informatique et libertés.

Affaire Thalamas - 1904



L'Affaire Thalamas fait référence à une polémique dans l'enseignement français autour des cours du professeur Amédée Thalamas portant sur Jeanne d'Arc. Lorsque les Camelots du roi, branche militante de l'Action française, décident de s'opposer à ce cours à la Sorbonne, la polémique gagne considérablement en ampleur. Pendant trois mois, les cours en question sont interrompus, de nombreuses manifestations se tiennent dans le quartier Latin et les émeutes étudiantes aboutissent à une occupation du ministère de la Justice.

Les prémices au lycée Condorcet

L'affaire Thalamas démarre en novembre 1904. Suite à un cours particulièrement orienté du professeur sur Jeanne d'Arc à une classe de seconde au Lycée Condorcet, le député nationaliste de Paris Georges Berry dénonce un outrage à sa mémoire.

Ce cours faisait suite à la publication de son livre intitulé *Jeanne d'Arc, l'histoire et la légende* qui exposait d'une manière jugée « positiviste » la vie de la Pucelle d'Orléans.

L'intervention du député donne lieu à des polémiques dans la presse, à des manifestations, à un débat à la chambre, puis au duel entre Paul Déroulède et Jean Jaurès en décembre 1904. Dans ce contexte, une enquête est ouverte par le ministre de l'Instruction publique Joseph Chaumié. Celle-ci mène à un blâme du professeur, pour avoir manqué de tact et de mesure. Le professeur est alors déplacé du Lycée Condorcet au Lycée Charlemagne.

L'affaire Thalamas à la Sorbone

Cinq ans plus tard, l'affaire se relance lorsque Thalamas est nommé à la Sorbonne. Thalamas ne possédant pas de titre de docteur ès lettres, le Conseil des professeurs de la Faculté de Lettres, présidé par le doyen, Alfred Croiset, l'avait autorisé en novembre 1908 à l'ouverture d'un cours libre, hebdomadaire, sur la Pédagogie de l'Histoire pour l'hiver 1908-1909. Ce cours était scindé en douze petits cours.

Les Camelots du roi dirigés par Maxime Real del Sarte décident dès lors d'interrompre chaque mercredi le cours, parfois avec violence :

- Lors du premier cours, le 2 décembre 1908, étudiants et camelots envahissent l'amphithéâtre Michelet et mènent un tapage d'enfer. Maxime Real del Sarte inflige à Thalamas une paire de gifles. Celui-ci s'enfuit ; les jeunes gens quittent la salle, se répandent sur le boulevard Saint-Michel, rompent les barrages de la police, franchissent la Seine, et arrivent à la statue de Jeanne d'Arc, où ils déposent une gerbe de fleurs;

- Les 9 et 16 décembre, même manifestations, mais la Sorbonne est en état de siège, la police est présente, il a des blessés et des dizaines d'arrestations. Ces événements finissent par des manifestations de soutien de plusieurs milliers de personnes dans le quartier de Maubert3;

- Le 23 décembre, voulant réhabiliter Jeanne d'Arc, Maurice Pujo entreprend, de lui consacrer un cours libre en pleine Sorbonne, au sein de l'amphithéâtre Guizot, et trace devant ses auditeurs un tableau historique. Il compare ainsi l'état de la France au XVe siècle avec celui de son temps :

« Les discordes civiles avaient amené le règne de l'étranger. La France souffrait parce que le pouvoir était disputé et l'autorité traditionnelle du chef contestée. Le jour où Jeanne d'Arc rendit au Roi son autorité, la France fut sauvée. Dans le désordre matériel, au milieu des dissensions des partis, Jeanne d'Arc, inspirée de Dieu, a compris, a senti plutôt qu'il fallait un acte, un acte de volonté simple et allant droit à un objet plus haut que ceux que se proposent ses contemporains. Jeanne d'Arc n'est rien qu'une petite paysanne, sans force, sans crédit, mais elle sait ce qu'elle veut, et ce qu'elle veut est conforme à la volonté de toutes les générations de France pendant cinq siècles d'histoire, conforme à la volonté de ses ancêtres et des nôtres. Pour la France, elle veut le Roi légitime. »

Ce cours pris par la force sur un cours de littérature, dure 3/4 d'heures et remporte un grand succès. Alors que le cours se termine un officier de paix, suivi d'un capitaine de la Garde et d'une file de soldats, lui demanda de sortir. Les auditeurs se dispersèrent sans incidents;

- Le 6 janvier 1909, lors de la reprise du cours de Thalamas, au cours d'une manifestation virant à l'émeute, une bombe explose dans la rue sur un lieu proche du rassemblement des manifestants. Elle vise vraisemblablement ces derniers;

- Le 11 janvier, les camelots tentent d'organiser un nouveau cours, sur la chair du doyen responsable de l'affaire. Le coup ne fonctionne pas et la tentative finit en bagarre;

- Pendant la suite du mois de janvier et de février, divers manifestations et affrontement se déroulent entre les camps thalamistes et antithalamistes, se soldant en général par la victoire des antis. Du côté des thalamistes, faisant face aux camelots dans les bagarres, se trouvent notamment des militants catholiques du nom du mouvement Le Sillon.

- Le 10 février, l'une des manifestations finit par la prise du ministère de la justice par les Camelots du Roi. Le ministère est envahi jusqu'au premier étage vingt minutes durant, soixante manifestants sont arrêtés;

- Le 17 février, les Camelots du Roi interviendront à nouveau dans le cours de Thalamas et lui administrent une fessée publique sur son bureau.

Durant les événements, plusieurs Camelots, dont Georges Bernanos, sont arrêtés et détenus à la prison de la Santé. Dès le mois de février, le député Jules Delahaye prend la parole à la Chambre des députés pour protester contre ces arrestations. Reçu par Georges Clemenceau, alors président du Conseil, Maxime Real del Sarte obtient la libération des détenus.

Cet épisode s'inscrit dans une période de « mythification » de Jeanne d'Arc dans les milieux nationalistes français; il s'agit de l'un des premiers coups d'éclat des Camelots du Roi

4°) La Presse Française de 1892

Le Petit Journal



Le Petit Journal est un quotidien parisien républicain et conservateur, fondé par Moïse Polydore Millaud1, qui a paru de 1863 à 1944. C'est, à la cheville entre les XIXe et XXe siècles et jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'un des quatre plus grands quotidiens français, avec Le Petit Parisien, Le Matin, et Le Journal. Il tire à un million d'exemplaires en 1890, en pleine crise boulangiste.
Collaborèrent au Petit Journal Albert Londres, René Hachette, Raymond Patenôtre, Saint-Paulien, Paul-Émile Victor, Daniel-Rops, Roger Vercel, Stephen Pichon ou encore Maxence Van der Meersch.
En 1882, Marinoni prend le contrôle du journal, succédant à Girardin. Dès 1884, le 15 juin, paraît le Supplément illustré hebdomadaire – d'abord sous-titré Supplément du dimanche puis Supplément littéraire – du journal, pour lequel une innovation est apportée : l'illustration couleur. Ce supplément est finalement nommé Le Petit Journal supplément illustré. Pressentant l'importance de la couleur, Marinoni fabrique en 1889 une presse rotative à impression polychrome, débitant 20 000 exemplaires à l'heure, ce qui permet, à partir du numéro du 29 novembre 1890 et les portraits du couple présidentiel Sadi-Carnot, d'imprimer en six couleurs la une et la dernière page du Supplément illustré4. Le tirage du Supplément atteint un million d'exemplaires en 1895.
Malgré quelques crises, l'audience du journal ne cesse d'augmenter, et aucun de ses concurrents ne peut mettre sa suprématie en cause ; son tirage atteint 500 000 exemplaires en 1878, 1 million en 18902 et certainement autour de deux millions en 1895, date à laquelle il devient le journal avec le plus haut tirage au monde.
Le Petit Journal est alors l'un des trois principaux journaux français. Ce journal de presse populaire expédie 80 % de son tirage en province.

Le petit Parisien

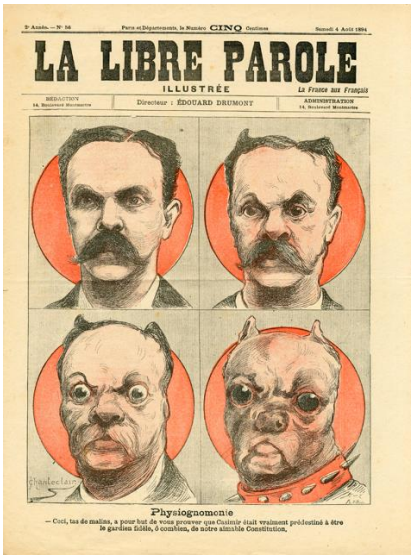
Le Petit Parisien est un journal quotidien français publié du 15 octobre 1876 au 17 août 1944 et qui fut l'un des principaux journaux sous la Troisième République. Il est l'un des quatre plus grands quotidiens français à la veille de la Première Guerre mondiale, avec Le Petit Journal, Le Matin, et Le Journal.
Le Petit Parisien est fondé par Louis Andrieux, député radical et procureur de la République, le 15 octobre 18761 avec Jules Roche, un ancien confrère d'Andrieu au barreau, comme rédacteur en chef. Le Petit Parisien à ses débuts est plutôt de tendance anticléricale et radicale (gauche). Il devient assez rapidement populaire. En 1884, Jean Dupuy en devient le propriétaire1. Dès lors pendant plusieurs décennies, la famille Dupuy joue, à travers Le Petit Parisien, un rôle politique important en France. Le journal, sous son impulsion et avec un positionnement politique plus modéré, atteint une très grande diffusion avec un million d'exemplaires vendus à travers la France dès 1900, puis plus de deux millions à la fin de la Première Guerre mondiale, alors le tirage le plus élevé au monde1. Durant l'entre-deux-guerres, il se positionne nettement à droite et connaît de nouveaux concurrents, les quotidiens du soir. En août 1944, le journal, qui avait été transformé pendant l'Occupation par le gouvernement militaire allemand en organe de propagande1, est alors supprimé et le Parisien libéré le remplace dans les kiosques.
Par son histoire, Le Petit Parisien illustre la réalité de la puissance politique de la presse en France sous la Troisième République.

Le Matin



Le Matin était un journal quotidien français créé en 1883 et disparu en 1944. Racheté par l'homme d'affaires sulfureux Maurice Bunau-Varilla, il fut l'un des quatre grands quotidiens dans les années 1910 et 1920, tirant un million d'exemplaires à la veille de 1914. Sa diffusion baissa à partir des années 1920, pour ne plus atteindre que 300 000 exemplaires à la fin des années 1930, tandis qu'il s'orienta vers l'extrême-droite, devenant collaborationniste sous Vichy. Il fut interdit de parution à la Libération.

La Libre Parole



La Libre Parole est un journal politique français lancé à Paris le 20 avril 1892 par le journaliste et polémiste Édouard Drumont et disparu en juin 1924.

Par la suite, un certain nombre de périodiques tentèrent de reprendre l'esprit du titre.

Se revendiquant de thèses proches du socialisme, mais en réalité faisant montre de populisme ancré dans une recherche d'un ennemi imaginaire, La Libre Parole se fait surtout connaître par la dénonciation de différents scandales dont, le 6 septembre 1892, le scandale de Panama qui doit son nom à la publication d'un dossier dans le journal.

Le siège se situe au 14 boulevard Montmartre (Paris) et le prix de vente est de 5 centimes. Un sous-titre apparaît en Une, « La France aux Français ».

Drumont lance en juillet 1893 un hebdomadaire, en plus de son quotidien, La Libre Parole illustrée : ce n'est pas le premier supplément, puisqu'en janvier 1893 était sorti le premier Almanach de La Libre Parole3.

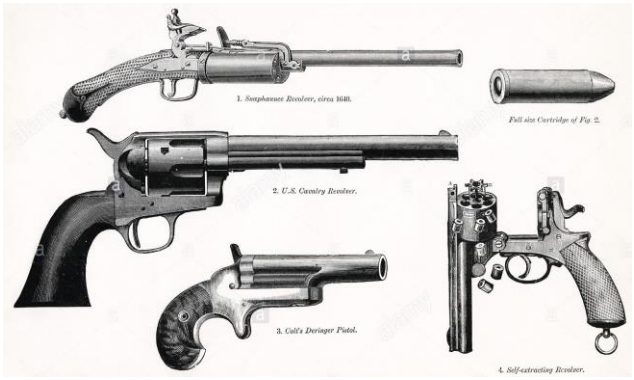
En octobre 1894, débute l'affaire Dreyfus. La Libre Parole connaît alors un succès considérable, le journal étant le premier à révéler l'arrestation de Dreyfus sans toutefois le nommer. Il sera un des principaux supports des antidreyfusards.

Parallèlement, La Libre Parole prône un anticapitalisme virulent en raison du lien établi par Drumont et ses collaborateurs entre juif et capital. Le journal s'intéresse aussi aux massacres d'Arméniens qui ont lieu en Turquie4. De son côté, La Libre Parole illustrée publie alors de nombreuses caricatures antisémites puis cesse de paraître en 18975.

Drumont quitte la direction du journal vers 1898 alors qu'il fait son entrée en politique (élection comme député d'Alger jusqu'en 1902). Vers 1908, désireux de céder La Libre Parole à Léon Daudet, Drumont tente de fusionner le journal avec L'Action française, mais le projet échoue.

À partir de 1910, le journal est dirigé par des catholiques ultra-conservateurs et ne connaîtra plus le succès que lui avait assuré le style pamphlétaire et belliqueux de Drumont. Parmi ses rédacteurs en chef, on compte Gaston Méry6. En janvier 1919, il publie une déclaration du marquis de l'Estourbeillon en faveur de l'enseignement du breton à l'école

III. Les Armes



Ce chapitre est volontairement très incomplet.
D'abord parce qu'il est impossible d'être exhaustif sur un sujet aussi vaste. Ensuite parce qu'il est nécessaire de libérer l'imagination des joueurs et du Maître de Jeu sur ce sujet.

➢ Armes de corps à corps

Armes	Type	Perte de Santé	Divers
Couteau / Dague / Poignard	CàC	0 à 1	
Bâton / Gourdin	CàC	0 à 1	*10% de chance d'étourdir (si blessure effective)*
Glaive / Hache de Jet / Sabre / Canne épée	CàC	1	
Nunchaku	CàC	1	*20% de chance d'étourdir*
Epée	CàC	1 à 2	
Hache	CàC	1 à 2	

➢ Armes de tir

Armes	Type	Perte de Santé	Portée et divers
Hache de jet	Lancer	1	*12 m*
Javelot	Lancer	1	*35 m*
Arc	Tir	1 à 2	*60 m*
Arbalète	Tir	1 à 2	*80 m*
Pistolet (pt calibre)	Tir	1	*~25 m*
Pistolet	Tir	1 à 2	*~40 m*
Fusil de chasse	Tir	1 à 2	*~20 m (dispersion sur 30°)*
Fusil	Tir	1 à 2	*~100 m*
Fusil (gros calibre)	Tir	1 à 3	*~100 m*
Grenade	Lancé	1 à 2	*(sur 6 mètres)*

NB : Sans propulseur, on peut jeter une pierre, une grenade, à un maximum de (Corps x 3) mètres




JDR
NOVIS

IV. Les Véhicules

http://www.antiqbrocdelatour.com/Les-collections/voitures-anciennes/1800-a-1899-1.php

1°) Voitures à cheval

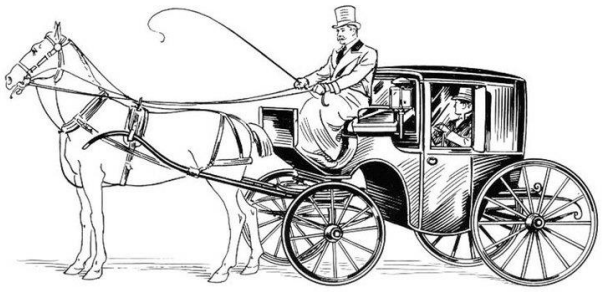
Buggy
Ou voiture à cheval

2 places



Voiture 1 cheval, avec cocher

2 à 3 places.



Fiacre avec cocher

3 à 4 places



2°) Voitures automobiles

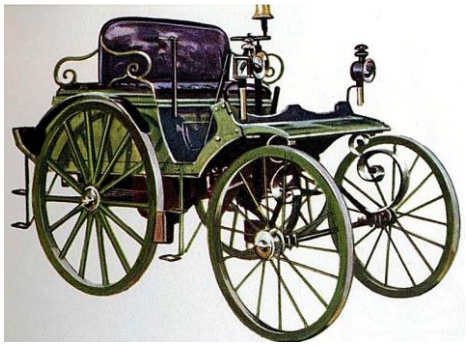
Ropper steamer
1863



Jacquot à vapeur
1878



Hammel
1886



Panhard et Levassor Phaeton
1890



Serpollet
1891



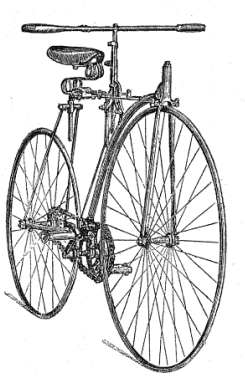
Peugeot Type 3
1891



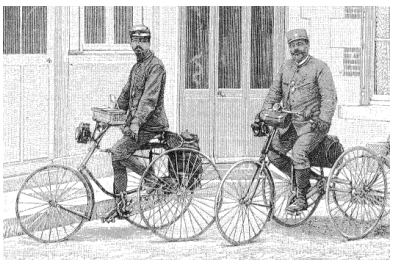
Daimler Schroedter-Wagen
1892



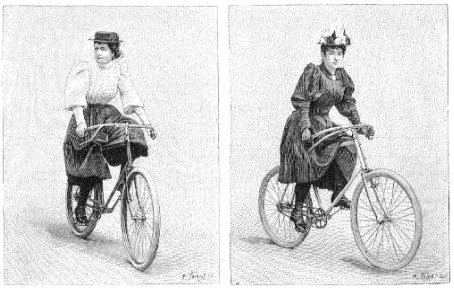
3°) Vélocipède et bicyclette



En 1879, Henry John Lawson dépose un brevet pour un vélocipède à roue arrière motrice et à transmission par chaîne. La taille de la roue avant et celle de la roue arrière sont rééquilibrées et l'utilisation de la machine devient plus aisée pour le public. En 1888, John B. Dunlop invente le pneumatique à air avec valve, l'invention sera ensuite perfectionnée par les frères Michelin. La bicyclette moderne est née, ainsi que le montre le succès de la « bicyclette de sécurité » de John Kemp Starley (1884) et de la « Rover » lancée en 1888. Les « véloce-clubs » régionaux se multiplient et l'Union vélocipédique de France est fondée en 1881.

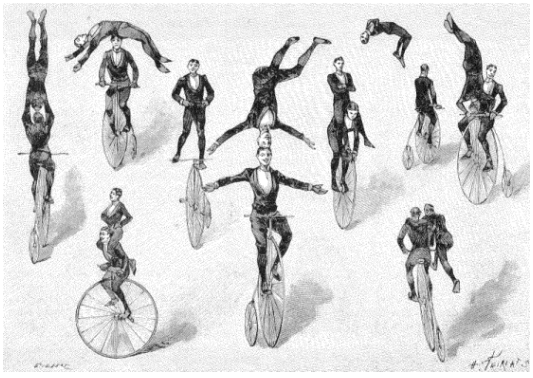


À partir de 1890, la bicyclette, devenue plus confortable et accessible, se démocratise ; les classes populaires l'utilisent quotidiennement pour leurs déplacements, mais aussi les médecins, les curés de campagne, les fonctionnaires... « Tout le monde aujourd'hui s'intéresse à la bicyclette, à ce merveilleux véhicule qui donne à l'homme la vitesse du cheval, avec un agrément et une facilité sans pareils ». Grâce à cette nouvelle vitesse, les cyclistes peuvent quotidiennement parcourir des distances plus grandes, notamment pour se rendre sur leur lieu de travail. La bicyclette contribue indirectement à l'étalement urbain.



La bicyclette s'affirme aussi comme un outil d'émancipation des femmes, en leur offrant une nouvelle liberté de circulation. Elles obtiennent notamment le droit de porter des vêtements adaptés à la circulation à vélo (culotte bouffante, pantalon à la turque ou bloomer, du nom de la féministe américaine Amelia Bloomer), alors que le port du pantalon leur reste interdit. Cependant, les réserves et les oppositions à l'encontre des femmes circulant à bicyclette perdureront longtemps :
« Il est à noter, en effet, qu'à part quelques exemples isolés du port de la culotte, il est vraisemblable que la « vraie femme » ne se séparera pas des vêtements que l'usage a consacrés. »
« Suivant les uns, l'exercice modéré du vélocipède ne pouvait qu'être très favorable à un sexe qui en est trop souvent privé ; d'autres voyaient, au contraire, dans cette nouvelle pratique, la source d'une infinité de maladies qui, se trouvant à l'état latent chez la femme, ne tarderaient pas à surgir. »

La bicyclette, symbole d'une nouvelle ère
Alors que les chemins de fer du XIXe siècle ont permis le développement de la mobilité collective, la bicyclette offre à ses adeptes une mobilité individuelle, nouvelle pour l'époque. Elle marque également le triomphe des valeurs sportives, venues d'Angleterre, telles la compétition et l'entraînement. Les courses de vélo commencent à se développer, avant de connaître un véritable essor au XXe siècle. La bicyclette est aussi le symbole d'une époque marquée par le progrès industriel et la recherche de la vitesse.



Mais également…
Au début du XXème siècle le vélo tient une place importante dans la vie de beaucoup de gens. Il permettait de se déplacer plus loin qu'à pied et était moins cher qu'un cheval, une motocyclette ou une auto.
Le premier véhicule constitué d'une poutre principale reliant deux roues situées l'une derrière l'autre est inventé par Karl Drais Von Sauerbronn en 1817. Assis sur une selle il avançait en foulant le sol avec ses pieds. Il fut nommé « draisienne ».
1818 - Dans un brevet les Français vont l'appeler vélocipède.
1839 - Il faudra attendre 1839 pour qu'un Ecossais Kirkpatrick Mac Millan ait l'idée de faire entrainer sa roue arrière par un levier permettant ainsi d'avancer plus vite sur un plus long parcours sans traîner les pieds.
1861 - Les Français Pierre et Ernest Michaux ont l'idée de placer des pédales sur l'axe de roue avant d'une draisienne.
1869 - les Anglais créent le grand-bi avec une roue avant beaucoup plus grande que la roue arrière. Ce sera le bicycle.
1890 - La bicyclette est née. Elle est un bicycle avec une roue avant de 1 mètre de diamètre et un axe de pédalier relié par une chaine à l'axe de la roue arrière.


JDR
NOVIS